

Conseil du Marché Financier

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

Financial Market Council

18

Bulletin Officiel

N°6607 Mercredi 18 Mai 2022 27^{ème} année ISSN 0330 - 7174 www.cmf.tn AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS 3 **AVIS DES SOCIETES** ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES CARTE ASSURANCES FIDELITY SICAV PLUS FIDELITY OBLIGATIONS SICAV PROJET DE RESOLUTIONS CARTE ASSURANCES COMMUNIQUES DE PRESSE AUTOMOBILES RESEAU TUNISIEN ET SERVICES - ARTES - APPEL A CANDIDATURE AUTOMOBILES RESEAU TUNISIEN ET SERVICES - ARTES -13 EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOUS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ADVANS TUNISIE 14

AN	VΛ	EXE	I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 25/04/2022)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO

- SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- ATTIJARI ASSURANCE
- TUNIS RE
- FCP VALEURS CEA
- MCP EQUITY FUND

COMMUNIQUE DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches envue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

2022 - AC - 010

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPEENNE C.A.R.T.E.

Siège Social: Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la COMPAGNIE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE TUNISO-EUROPEENNE C.A.R.T.E, sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 mai 2022 à 16h00 au siège social de la Société, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Examen et approbation du rapport du conseil sur la gestion de la Société ayant trait à l'exercice clos au 31/12/2021;
- 2. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31/12/2021;
- 3. Approbation de conventions réglementées ;
- 4. Quitus aux administrateurs ;
- 5. Réaffectation de réserves ;
- 6. Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2021 ;
- 7. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2021 et approbation des états financiers consolidés au titre de l'exercice 2021;
- 8. Fixation des jetons de présence et de la rémunération du comité d'audit interne ;
- 9. Pouvoirs;

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

FIDELITY SICAV PLUS

Société d'Investissement à Capital Variable AGREMENT DU CMF N°03-2018 DU 20 FEVRIER 2018 Siège Social : Green Center Bloc « C » 2ème étage Rue du Lac Constance- Les Berges du Lac -1053 Tunis

FIDELITY SICAV PLUS porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le vendredi 27 mai 2022 à 15 H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Examen du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021;
- 2- Examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021;
- **3-** Approbation de ces rapports, du bilan et des comptes annexes de l'exercice 2021;
- **4-** Quitus aux administrateurs;
- 5- Affectation des résultats:
- **6-** Fixation des jetons de présence.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF du 25 décembre 2001
Siège Social : Green Center Bloc « C » 2ème étage Rue du Lac ConstanceLes Berges du Lac -1053 Tunis

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le vendredi 27 mai 2022 à 16 H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 7- Examen du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021;
- 8- Examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021;
- 9- Approbation de ces rapports, du bilan et des comptes annexes de l'exercice 2021;
- **10-** Quitus aux administrateurs;
- 11- Affectation des résultats;
- 12- Fixation des jetons de présence.

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPEENNE C.A.R.T.E.

Siège Social: Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord 1082 Tunis

La société CARTE ASSURANCES publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30 Mai 2022.

Première résolution :

Après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société et le rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2021, les actionnaires approuvent les dits états financiers arrêtés au 31/12/2021 tels qu'ils leurs sont présentés ainsi que le rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2021.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Deuxième résolution :

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, et en application des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, les actionnaires approuvent les conventions réglementées objet du rapport spécial des commissaires aux comptes.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Troisième résolution:

Les actionnaires donnent quitus entier et définitif aux administrateurs pour la gestion ayant trait à l'exercice clos au 31/12/2021.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de réaffecter un montant de 499 979,520 Dinars des réserves pour réinvestissements exonérés indisponibles devenues disponibles aux réserves facultatives.

Réserves facultatives	Réserves pour réinvestissement			
	exonéré indisponible			
80 482 151,864	11 284 846,053			
499 979,520	- 499 979,520			
80 982 131,384	10 784 866,533			

L'Assemblée	Générale	Ordinaire	décide	d'affecter	un	montant	de	1 479 150,00	0 Dinars	des	réserves
facultatives di	stribuables	en franchi	se d'imp	ôts constitu	uées	au 31/12/	201	3 aux résultats	reportés.		
Mise aux voix	, cette réso	olution est a	doptée à	ì							

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire net de l'exercice 2021, qui s'élève à 9 409 708,654 Dinars, tel que proposé par le conseil d'administration, comme suit:

Bénéfice 2021	9 409 708,654
+ Report à nouveau antérieur	2 058 515,074
+ Résultat reportés provenant des réserves facultatives en franchise de la RAS	1 479 150,000
Premier reliquat	12 947 373,728
- Réserves pour Fonds social	400 000,000
Deuxième reliquat	12 547 373,728
- Dividendes à servir aux PM prélevés sur le bénéfice 2021	1 520 850,000
- Dividendes à servir aux PP (distribuables en franchise de la RAS)	1 479 150,000
Troisième reliquat	9 547 373,728
- Réserves facultatives distribuables soumises à la RAS	7 500 000,000
Quatrième reliquat	2 047 373,728
- Report à nouveau distribuable soumis à la RAS	2 047 373,728
Cinquième Reliquat	0,000

Soit un dividende de 1,200 Dinar par actions ou certificats d'investissements.

1 520 850,000 Dinars provenant des résultats de l'année 2021 à servir aux personnes morales et 1 479 150,000 Dinars qui sera prélevé sur les résultats reportés provenant des réserves facultatives figurant au bilan de la société au 31/12/2013 et non soumises à la retenue à la source en application de l'article 19 de la loi 2013-54 du 30/12/2013 et portant loi de finance 2014 à servir aux personnes physiques.

La mise en paiement s'effectuerait à partir de

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

<u>Sixième résolution :</u>

Septième résolution :

L'assemblée générale ordinaire décide d'allouer un montant net de cent douze mille cinq cent (112 500) Dinars au titre de jetons de présence aux administrateurs de la société au titre de l'exercice 2021. Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

L'Assemblée générale ordinaire fixe la rémunération du Comité Permanent d'Audit à trente-sept mille cinq cent (37 500) Dinars nets au titre de l'exercice 2021.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Huitième résolution :

Les actionnaires donnent tous pouvoirs au représentant légal à l'effet de procéder à toutes les formalités d'enregistrement.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

COMMUNIQUE DE PRESSE

Automobiles Réseau Tunisien et Services « ARTES »

Siège social: 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 - 1002 Tunis

Appel à candidature pour le poste d'Administrateur indépendant au Conseil d'Administration

1. Objet

En se référant à la règlementation en vigueur, la loi n° 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et à la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au Conseil d'Administration et au Conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires, ARTES lance un appel à candidature pour la désignation d'un administrateur indépendant au sein de son Conseil d'Administration.

2. Conditions d'éligibilité

Le candidat, au poste d'Administrateur indépendant, ne doit pas être actionnaire à ARTES et doit satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptée à ses fonctions, et satisfaire les conditions ci-après :

- Être une personne physique jouissant de ses droits civils
- Avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et une expérience professionnelle d'au moins
 10 ans dans le secteur d'activité d'ARTES.
- Ne se trouvant pas dans l'une des situations énoncées à l'article 193 du code des sociétés commerciales.
- N'ayant pas fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la règlementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent.
- N'ayant pas fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.
- N'avoir à la date de la candidature au poste d'Administrateur Indépendant aucun intérêt direct ou indirect avec ARTES, l'un de ses actionnaires ou ses administrateurs, ou une tierce partie de nature à affecter l'indépendance de sa décision et la confidentialité des informations ou à le mettre dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel;
- Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq (5) années qui précèdent le dépôt de candidature :
 - Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Directoire, Directeur Général Unique, ou salarié d'ARTES,
 - Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Directoire, Directeur Général Unique, ou salarié d'une société appartenant au même groupe ARTES.

- Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Directoire ou Directeur Général Unique d'une société dans laquelle ARTES détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou est membre du Conseil de surveillance ou dans laquelle le Président Directeur Général, le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, le Président du Directoire ou le Directeur Général Unique de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou un salarié de ARTES, désigné en tant que tel, détient un mandat d'administrateur ou de membre du Conseil de surveillance
- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :
 - Président directeur Général, directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Directoire ou salarié d'ARTES
 - Président directeur Général, directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Directoire ou salarié d'une société appartenant au même groupe ARTES Automobiles
- Ne pas être prestataire de services, notamment Conseiller, client, fournisseur ou banquier d'ARTES.
- Ne pas détenir de participation directe dans le capital social de ARTES ou de participation indirecte au titre de conjoint, ascendant ou descendant du Président Directeur Général, du Directeur Général Adjoint, du Président du Directoire, du Directeur Général Unique ou d'un salarié de la société.
- Ne pas être, en même temps, membre du Conseil d'Administration, du Conseil de surveillance ou du Directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse exerce au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe
- Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du directoire, Directeur Général Unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec ARTES ou d'une société concurrente
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

3. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit contenir les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'intention du Président du Conseil d'Administration de ARTES, les motifs de sa candidature ainsi que son profil
- Une fiche de candidature selon le modèle en Annexe 1 au présent appel à candidature
- Le curriculum vitae du candidat
- Une copie de la Carte d'Identité Nationale
- Une déclaration sur l'honneur signée, selon le modèle en Annexe 2 au présent appel à candidature attestant que le candidat répond aux critères d'éligibilité prévus par la Décision Générale du Conseil du Marché Financier ainsi que le présent appel à candidature
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin numéro 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae.

4. Date limite de dépôt de candidatures

Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de ARTES et portant la mention « Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour les postes d'administrateurs indépendants au Conseil d'Administration de ARTES »

Le dossier de candidature doit parvenir soit par lettre recommandée avec accusé de réception à ARTES, adresse : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 - 1002 Tunis (le cachet de la poste faisant foi), soit déposée en mains propres par porteur contre décharge au bureau d'ordre au Siege de la société sis à la même adresse au plus tard le 30 mai 2022 à 17H heures, date limite de réception des candidatures.

Tout dossier de candidature incomplet ou parvenant après la date limite de réception des candidatures sera systématiquement éliminé.

5. Choix des membres indépendants au Conseil d'Administration

Un comité de nomination d'administrateur indépendant sera mis en place par la société ARTES.

Le candidat sera choisi après étude et évaluation des dossiers parvenus dans les délais fixés dans le présent avis d'appel à candidature, Une liste préliminaire des candidats admis à concourir est arrêté par le comité de nomination créé à cet effet au sein de la société ARTES et ce, en vertu d'un pouvoir qui lui est accordé par le Conseil d'Administration.

Cette liste sera transmise, pour avis, au Conseil du Marché Financier, avant l'approbation définitive des candidats par l'Assemblée Générale Ordinaire. Les candidats retenus seront informés de leur sélection, vingtet-un (21) jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

Ledit membre indépendant sera élu, lors de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Annexe 1

FICHE DE CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR INDEPENDANT

m et Prénom :
CIN:
resse:
éphone : FixeGSM
nail:
ofession/Activité:
mation académique du candidat :
tres qualifications du candidat dans le domaine :

Signature légalisée :

Annexe 2

DECLARATION SUR I'HONNEUR
Je soussigné : Nom & Prénom : N° CIN : Adresse :
Candidat à l'élection au poste d'un membre indépendant au sein du Conseil d'Administration de la société ARTES, déclare formellement sur l'honneur : - Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales ainsi
que les interdictions mentionnées au sein de l'appel à candidature - Répondre aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier et l'appel à candidature lancé par ARTES
- Que les informations fournies dans mon curriculum vitae sont sincères et exactes.
Signature légalisée :
* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations
diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.
2022 - AS – 0650

COMMUNIQUE DE PRESSE

Automobiles Réseau Tunisien et Services « ARTES »

Siège social: 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 - 1002 Tunis

Le Conseil d'Administration de la société Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES SA, réuni le Mardi 10 MAI 2022 a examiné le rapport d'activité de la société et a arrêté les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021 qui font ressortir un résultat net de 40.022 MDT en 2021 contre 22.754 MDT en 2020, soit une augmentation de 75.89%.

Le Conseil d'Administration a décidé de :

- 1- Proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende de 0,800 Dinar par action
- 2- Convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire la date exacte, lieu et l'ordre du jour seront communiqué ultérieurement.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des information	s diffusées
dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.	

Emission d'un emprunt obligataire sans recours à l'appel public à l'épargne

« ADVANS TUNISIE SA »

Société Anonyme au capital de 23 000 000 dinars Siège Social : Immeuble Vie III, ZAC Khareddine, LAC III– 1001 - Tunis- Tunisie Identifiant Unique : 1317726X

Téléphone: 71 843 600 - Fax: 71 843 600

Objet social : l'octroi de micro-crédits conformément aux dispositions du décret-loi 117 du 05 novembre 2011 organisant l'activité des institutions de microfinance, ainsi que toutes les opérations liées à l'encadrement des initiatives de la clientèle, à sa formation et à son accompagnement, dans le cadre de l'activité d'octroi de micro-crédit.

Emission d'un emprunt obligataire « ADVANS 2022-3 » DE 15000000 DINARS

Sans recours à l'appel public à l'épargne

1 - Décisions à l'origine de l'émission

Lors de sa réunion tenue le **15 février 2022**, l'Assemblée Générale Ordinaire de « **ADVANS TUNISIE SA** » a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant global de 100 millions de dinars au cours des exercices 2022 et 2023, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités et les conditions d'émission de cet emprunt obligataire, signer tous actes, percevoir toute somme et généralement faire le nécessaire dans le cadre de cette opération.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration d'ADVANS TUNISIE réuni le **16 février 2022**, a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant ne dépassant pas 50 millions de dinars et ce sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Durée	Taux d'intérêt
5 ans	9,7% Brut l'an
7 ans	9,9% Brut l'an

Il a également autorisé la Direction Générale à effectuer toutes les modifications nécessaires dans les conditions et les modalités de l'emprunt en fonction des conditions de marché si cela s'avère nécessaire.

Usant de ces pouvoirs, la Direction Générale d'ADVANS TUNISIE, a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de **15 millions de dinars** et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes:

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 and	9,4% Brut l'an	Annuel constant de la 1 ^{ère} à la 5 ^{ème}
5 ans	9,4% brut I an	année

2 - Renseignements relatifs à l'émission

Montant :

Le montant nominal du présent emprunt est de **15 millions de dinars**, divisés en 150 000 obligations de **100 dinars** de nominal.

Le montant souscrit de l'Emprunt Obligataire « ADVANS-2022-3 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **19 mai 2022** auprès de l'UIB Finance, intermédiaire en bourse et seront clôturés au plus tard le **15 juin 2022**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis soit 150 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15 juin 2022**, et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

■ But de l'émission

ADVANS TUNISIE SA a décidé d'émettre cet emprunt dans le cadre d'une stratégie visant le renforcement de la structure financière de la société par la consolidation de ses ressources à moyen et long terme et ce, afin de soutenir le développement de son activité dans les meilleures conditions.

3 - Caractéristiques des titres émis

- Dénomination de l'emprunt : « ADVANS 2022-3 »
- Nature des titres : Titres de créances
- Législation sous laquelle les titres sont créés: Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales: Livre 4, Titre 1, sous titre 5, Chapitre 3 des obligations.
- Modalité et délais de délivrance des titres: Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues, délivrée par l'UIB FINANCE- Intermédiaire en Bourse.
- Forme des titres : Les obligations seront nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaires
- Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement : Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.
- Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15 juin 2022**, seront décomptés et payés à cette date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, est fixée au **15 juin 2022** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

- Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.
- Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes au taux d'intérêt fixe de 9,4% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts son servis.
- Amortissement et remboursement: Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année. L'emprunt sera amorti en totalité le 15 juin 2027.
- Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.
- Paiement : Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 15 juin de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 15 juin 2023.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

■ Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 9,4% l'an.

- Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt
 - ✓ Durée totale

Les obligations de l'emprunt obligataire « ADVANS 2022-3 » sont émises pour une durée de 5 ans.

✓ Durée de vie moyenne

La durée de vie moyenne de l'emprunt obligataire « ADVANS 2022-3 » est de 3 années.

✓ **Duration** (souscription à taux fixe)

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,678 années.

✓ Mode de placement :

Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

✓ Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés.

Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

✓ Garantie:

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

✓ Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt « ADVANS 2022-3 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera par ce dernier la quantité d'obligations y afférente.

✓ Fiscalité des titres

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

✓ Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

✓ Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

La souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux variables.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL
		DE CAPITALISATION			
		TAIRES DE CAPITALISATION			
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	208,788	212,677	212,698
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	146,180	146,200
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	121,648	121,665
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	131,416	131,435
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	127,061	127,080
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	127,257	127,279
7 FINA O SICAV 8 SICAV AMEN	FINACORP AMEN INVEST	11/02/08 01/10/92	119,831 48,476	122,110 49,239	122,125 49,24
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	35,544	35,54
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	118,444	120,939	120,95
		CAPITALISATION - VL QUOTID	/	120,000	120,50
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	18,458	18,824	18,82
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	131,556	131,56
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,233	1,23
14 FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	127,480	127,49
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,419	12,42
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	179,791	179,82
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,295	12,29
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	102,266	102,27
19 ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	102,185	104,540	104,55
20 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE***	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,647	14,64
		APITALISATION - VL HEBDOM	,	7.	<i></i>
21 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	1,991	1,99
	SICAV MIXT	TES DE CAPITALISATION	•		,
22 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	66,849	66,85
23 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	137,889	138,26
24 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	103,700	104,20
25 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	113,533	113,55
		ITALISATION - VL QUOTIDIEN			
26 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	140,805	140,72
27 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	538,507	538,26
28 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	136,399	136,24
29 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092		180,87
30 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	98,238	97,72
31 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	133,219	133,13
32 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14 30/12/14	167,720 149,704	160,051 142,888	161,09 143,10
33 MCP EQUITY FUND 34 FCP VALEURS CEA	MENA CAPITAL PARTNERS TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	22,462	22,47
35 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	95,238	95,07
36 FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	. 2,110	1,003	1,00
37 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		1,003	1,00
	FCP MIXTES DE CAPI	TALISATION - VL HEBDOMADA	AIRE		
38 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2242,121	2279,653	2280,05
39 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	135,500	135,01
40 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	216,946	216,64
41 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	2,946	2,92
42 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,668	2,64
43 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	62,869	62,21
44 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,356	1,35
45 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,215	1,21
46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP	AMEN INVEST MAC SA	24/03/15 09/11/15	1,200	1,191	1,19
48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	106,676 En liquidation	105,482 En liquidation	105,68 En liquidation
49 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1187,879	En nquidadon 1141,171	1135,06
50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	12,840	12,85
51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	10,389	10,35
52 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	12,447	12,59
	SICAV ACTION	ONS DE CAPITALISATION	<u> </u>		
53 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	86,631	86,99
54 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS		APITALISATION - VL HEBDOM			
	UFI	15/09/09	1,288	1,250	1,250

	OPCVM	DE DISTRIBU		111.1. 1 ·	1	1	
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier o Date de paiement	Montant	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL
S SANADETT SICAV	AFC	V OBLIGATAIRES 01/11/00	17/05/22	3,958	109,644	107,449	107,
66 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	101,621	103,245	103
7 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	14/09/21	5,309	107,869	110,081	110
8 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	105,079	107,259	107
9 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,086	109,652	109
0 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,883	112,056	112
1 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	106,472	108,601	103
2 SICAV TRESOR 3 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT CGF	03/02/97	18/05/21 29/06/21	4,821 2,630	103,512 103,245	105,494 103,666	105
4 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	103,245	104,153	103
55 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,109	105,558	105
66 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MACSA	20/05/02	28/05/21	4,085	106,026	107,648	107
7 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,277	102,933	102
8 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	102,558	102
69 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,652	106,721	106
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,146	106,218	106
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	17/05/22	3,010	106,957	105,310	105
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	104,691	101,503	101
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	102,939	104,729	104
4 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	31/05/21	4,222	107,582	109,417	109
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93 TAIRES - VL QUOT	11/05/22	4,003	103,256	100,830	100
TO TOO AND A A A	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08		4,181	100 004	107 (00	105
76 FCP AXIS AAA 77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL HELION CAPITAL		12/05/22	5,114	109,904 106,205	107,608 108,363	107
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	31/12/10 20/01/15	21/05/21 31/05/21	4,033	108,972	111,358	111
Fer Obligataire Carital Les		AIRE - VL HEBDO		4,055	100,572	111,556	- 11
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18		7,610	111,053	113,342	113
•	S	SICAV MIXTES		.,,	,	- /-	
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	66,230	60,696	60
B1 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	99,498	98,853	97
32 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	18,119	17,479	17
33 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	284,198	283
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2272,799	2216,772	2220
35 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	70,374	70,781	70
36 SICAV AVENIR	STB FINANCE UBCI BOURSE	01/02/95	27/05/21	1,629	55,762	56,551	56
37 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	•	17/05/99 TES - VL QUOTIDII	11/05/20	0,761	106,784	107,505	107
38 FCP IRADEIT 50	AFC AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,901	11,312	11
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,054	14,687	14
00 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,964	15,918	15
21 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,081	14,003	14,080	14
22 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	8,976	8
93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	101,175	103,888	104
94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	79,110	83,066	83
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	87,318	87
P6 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	101,183	104,557	104
07 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	90,233	90
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	9,987	10
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	94,555	94
00 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07		1,001	153,044	146,115	146
Inda Assay day		S - VL HEBDOMA		0.500	102 102	101.013	404
O1 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21 21/05/21	0,523	103,493	101,013	101
)2 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF)3 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/21	0,686 0,833	118,376	120,984	121
	MAC SA	31/12/10 15/11/05	31/05/21	2,561	119,753	121,613 183,180	182
04 MAC CROISSANCE FCP 05 MAC EQUILIBRE FCP	MACSA	_	31/05/21	2,750	186,219 172,970	171,337	171
06 MAC ÉPARGNANT FCP	MACSA	15/11/05 15/11/05	31/05/21	3,399	168,703	168,047	168
07 MAC EPARGNEACTIONS FCP	MACSA	20/07/09	31/05/21	0,127	22,411	22,301	22
08 MAC AL HOUDA FCP	MACSA	04/10/10			141,096	139,772	140
99 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	157,123	157
0 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15		130,593	5414,197	5197,029	5162
	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquida
		04/07/17	02/06/21	1,594	89,960	91,805	91
1 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	AMEN INVEST			105,254	4559,325	4569,027	4568
11 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND * 12 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	31/03/21				
11 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND * 12 FCP AMEN SELECTION 13 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 14 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE		12/11/18 11/02/19		0,321	10,240	10,152	10
11 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND * 12 FCP AMEN SELECTION 13 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT		08/04/22	0,321 5,728	10,240 168,487	10,152 170,966	
11 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND * 12 FCP AMEN SELECTION 13 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 14 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT	11/02/19	08/04/22				170
11 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND * 12 FCP AMEN SELECTION 13 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 14 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE 15 FCP SECURITE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT GAT INVESTISSEMENT	11/02/19 27/10/08 16/05/16 29/04/22	08/04/22 28/05/21 24/05/21	5,728	168,487	170,966	170 10983
11 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND * 12 FCP AMEN SELECTION 13 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 14 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE 15 FCP SECURITE 16 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE 17 FCP GAT PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT GAT INVESTISSEMENT FCP ACTIO	11/02/19 27/10/08 16/05/16 29/04/22 ONS - VL QUOTIDI	08/04/22 28/05/21 24/05/21 ENNE	5,728 106,138	168,487 10967,515	170,966 11003,673 10028,786	170 10983 10036
11 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND * 12 FCP AMEN SELECTION 13 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 14 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE 15 FCP SECURITE 16 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT GAT INVESTISSEMENT	11/02/19 27/10/08 16/05/16 29/04/22	08/04/22 28/05/21 24/05/21 ENNE	5,728	168,487	170,966 11003,673	170 10983 10036
11 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND * 12 FCP AMEN SELECTION 13 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 14 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE 15 FCP SECURITE 16 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE 17 FCP GAT PERFORMANCE 18 FCP INNOVATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT GAT INVESTISSEMENT FCP ACTIC STB FINANCE	11/02/19 27/10/08 16/05/16 29/04/22 ONS - VL QUOTIDI	08/04/22 28/05/21 24/05/21 ENNE	5,728 106,138	168,487 10967,515	170,966 11003,673 10028,786	170 10983 10036
11 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND * 12 FCP AMEN SELECTION 13 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 14 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE 15 FCP SECURITE 16 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE 17 FCP GAT PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT GAT INVESTISSEMENT FCP ACTIC STB FINANCE	11/02/19 27/10/08 16/05/16 29/04/22 ONS - VL QUOTIDI	08/04/22 28/05/21 24/05/21 ENNE	5,728 106,138	168,487 10967,515	170,966 11003,673 10028,786	10 170 10983 10036

BULLETIN OFFICIEL DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003 Tél : (216) 71 947 062

Fax: (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

www.cmf.tn email : cmf@cmf.tn Le Président du CMF *M. Salah ESSAYEL*

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-» et l'ouverture au public du fonds d'amorçage « HEALTH TECH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

_		
31.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
61.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
ALC VIII TO BE WATER	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	1	
64. Société Tunisienne de Banque "STB" 65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
·	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage- Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain,	70 837 000 71 230 400

	DERNIERE MISE A JOUR : 25/04/2	022
68.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640	
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073- Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	BP n° 48	72 640 650
73.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
30. Union Internationale de Banques "UIB" 65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-		71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK- Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	
II SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE		
Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402

15. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »

17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"

19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"

20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"

22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"

21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"

18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "

16. Banque Zitouna

25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-

Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord,

Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain

Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba

Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac

26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-

2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-

6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-

1082 Tunis

Nord, 1082 Tunis

-1001 TUNIS-

71 781 500

71 164 000

71 184 000

71 184 160

71 340 916

71 333 400

71 141 420

71 340 899

Route de Fundis, m. 6.5 AKOUDA 73 948 200			
South de Gabbe Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 74 467 500 74 467	23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Compton National Turnisien (CNT)	24.Comptoir National du Plastique	<u> </u>	73 343 200
Route de Monastir - 4018 SOUSSE- 73 227 233	25. Comptoir National Tunisien "CNT"		74 467 500
28. ELBENE INDUSTRIE SA	26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
2.94 avenue Heid Chaker -1002 TUNIS- 31 350 000.	27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
10 International Tourism Investment "TI SICAF" 1, us. Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 71 235 701	28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
13. International Tourism Investment 'ITI SICAF' 71 235 701	29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	 	31 350 000
Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Turis T	30. International Tourism Investment "ITI SICAF"		71 235 701
Second State Seco	31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »		31 331 800
Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 71 950 800 71 950 800 75 953 621 71 950 800 75 953 621 71 950 800 75 953 621 72 800 800 75 953 621 72 800 800 75 953 621 72 800 800 75 953 621 72 800 800 75 953 621 73 800 800 800 800 800 800 800 800 800 80	32. Loan and Investment Co		71 790 255
34. North Africa International Bank -NAIB - Turis 5. Palm Beach Palace Jerba 4.128 DJERBA. 7.1 5653 621 8. Piaza SICAF Rue 8610 - Z.I 2035 CHARGUIA- 7.1 797 433 7. Safety Distribution Résidence El Fiel, Rue Hédil Nourra Aiana 7.1 110 750 8. Société Al Majed Investissement SA 7. 1 196 950 8. Société Al Majed Investissement SA 8. Venue Habib Bourguiba - 91 00 Sid Bouzid - 7. 5 657 300 7. 1 196 950 7. 1 196 950 7. 1 196 950 8. Société Al Majed Investissement SA 8. Venue Habib Bourguiba - 91 00 Sid Bouzid - 7. 5 657 300 7. 1 196 950 7. 1 196 950 8. Société Al Juzira de Transport & de Tourisme Avenue Habib Bourguiba - 91 00 Sid Bouzid - 7. 5 657 300 7. 5 657 300 7. 6	33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
35. Palar Beach Palace Jerba	34. North Africa International Bank -NAIB -		71 950 800
37. Safety Distribution Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana 71. 810 750. Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 71. 196 950. 38. Société ALMAJED SANTE Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid - 36 010 101 Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djarba* 40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme Al Société Al Jazira de Transport & de Tourisme Al Société Agro Technologies « AGROTECH » Cité Jugurna Bloc A, App n°4, 2ºms étage Sidi Daoud La Marsa 42. Société Agro Technologies « AGROTECH » Al Société Agro Technologies « AGROTECH » Al Société de Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama » 43. Société de Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM" 44. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK" 45. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK" 46. Société de Développement & d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" 47. Société de Développement & d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" 48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Quest Paper de Mise en Valeur des lles de Kerkennah "SOMVIK" 50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" 51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" 52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" 53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" 54. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" 55. Société de Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida- 74. 406 858 56. Société de Transport du Sahel 77. Société de Transport du Sahel 78. Société de Transport du Sahel 79. Société de Services des Hulleries 79.	35. Palm Beach Palace Jerba		75 653 621
Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 71 196 950 39. Société ALMAJED SANTE Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid - 36 010 101 40. Société ALMAJED SANTE Centre d'animation et de Loisir Aljazira-Plage Sidi Mahrez Djetba* 75 657 300 41. Société AJ Jazira de Transport & de Tourisme Al Société Agro Technologies « AGROTECH » Al Société de Développement de Minore de Mégrine » SEPCM » Al Société de Développement de Minore de Mégrine » SEPCM » Al Société de Développement et d'Investissement du Sud « SODIS-SICAR » Al Société de Développement et d'Investissement du Nord-Quest AGSERINE « Avenue Taib Mhiri — Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA — 76 642 628 Al Société de Développement & d'Investissement du Nord-Quest AGSERINE « Avenue Taib Mhiri — Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA — 74 486 858 5. Société de Bromotion Immobilière & Commerciale » SPRIC * Turis — 74 18 120 Mord-Quest — 74 291 486 5. Société de Promotion Immobilière & Commerciale » SPRIC * Turis — 74 291 486 5. Société de Services des Huileries * 74 291 486 5. Société de Promotion Immobilière & Commerciale » SPRIC * Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS — 78 3221 816 5. Société de Promotion Immobilière & Commerciale » SPRIC * Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS — 78 228 156 5. Société de Transport du Sahel — 79 221 910 5. Société de Tran	36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA-	71 797 433
38. Société ALMAJED SANTE Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid - 36 010 101 40. Société ALMAJED SANTE Centre d'animation et de Loisir Aljazira - Plage Sidi Mahraz Dietha - 175 657 300 216 August Bloc A, App n°4, 2*** étage Sidi Deoud La Marsa Deoud La Mars	37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
A. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme Al Société Al Jazira de Transport & de Tourisme Al Société Agro Technologies « AGROTECH » Al Société Agro Technologies « AGROTECH » Al Société Africaine Distribution Autocar -ADA- 42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA- 43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama » Al Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama » 44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM " 45. Société de Commercialisation des Textilles « SOCOTEX » 56. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK" 46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK" 47. Société de Développement & d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" 48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest Rue Suffeiula, Ezzouhour -1200 48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest Rue Suffeiula - Etaliment Société de la Foire de Silana -6100 SILANA- 49. Société de Promotion de Matériel Médical « SOFAMM » 50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 52. Société des Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " 74. 486 858 54. Société de Transport du Sahel Avenue Tâhar Ben Ammar EL Manar -2092 Turis- 75. Société des Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 76. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » Avenue Majida Bouleila –Stax El Jadida- 75. 221 910 76. Société de Transport du Sahel Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 76. 321 910 77. 321 910 77. 321 910 77. 321 910 77. 321 910 77. 3221 910 77. 3221 910 77. 323 933 933 933 933 933 933 933 933 933	38.Société Al Majed Investissement SA		71 196 950
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme (1.6. Journal Bloc A, App n°4, 2***e étage Sidi Daoud La Marsa 42. Société Agro Technologies « AGROTECH » 43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama » 44. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama » 45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM " 46. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM " 47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX » 48. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX » 49. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK" 47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" de Société de Développement et d'Investissement du Nord-Quest AS Société de Développement & d'Investissement du Nord-Quest AS Société de Poéveloppement & d'Investissement du Nord-Quest AS Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » 48. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" 50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" 51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" 52. Société de Services des Huileries 53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.P.C.P.H.A.» 54. Société de Tourisme Amel "Hôtel Panorama" 55. Société de Touristique TOUR KHALAF 56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort-BATAM- 57. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL" 58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL" 59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL" 50. Société de Baesienne d'Emballage "SOGEMBAL" 50. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	39. Société ALMAJED SANTE		36 010 101
41. Société Agro Technologies « AGROTECH » 42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA- 43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul 43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul 43. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM " 44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM " 45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX » 46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX » 47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK" 48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK" 48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" 49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest SODINO SICAR" 49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » 50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » 51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " 74. 486 858 75. bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis- Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 77. 478 680 77. 478 680 77. 478 680 77. 478 680 77. 478 680 77. 478 680 77. 478 680 77. 478 680 77. 478 680 77. 478 680 77. 478 680 78. 873 085 79.	40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Mahrez Djerba-	75 657 300
43 Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama » 63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul- 72 285 330 44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM" 20, Avenue Taib Mhiri 2014 Mégrine Riadh 71 433 318 45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX » 5. bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis- Siège de l'Office de Dévelopement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 77 478 680 77 478 680 77 478 680 78 873 085 49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest SoDINO SICAR" 49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » 50. Société de Mise en Valeur des lles de Kerkennah "SOMVIK" 50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 51. Société de Services des Huileries 52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " 77 486 873 085 78 873 085 79 874 486 858 79 875 085 79 887 305 70 887 305 70 887 305 70 887 305 70 887 305 70 887 305 71 884 120 72 887 305 73 884 120 74 624 424 75 800 888 76 807 807 807 77 486 808 78 873 085 79 887 305 70 887 305 70 887 305 70 887 305 70 887 305 70 887 305 71 884 120 72 807 807 807 73 807 807 74 887 808 75 807 807 76 808 77 4 868 78 87 305 79 887 305 70 887 305 7	41. Société Agro Technologies « AGROTECH »		
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM" 20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh 71 433 318 45. Société de Commercialisation des Textilles « SOCOTEX » 5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis- Siège de l'Office de Développement du Centre Quest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 77 478 680 77 478 680 78 642 628 48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" Avenue Taïb Mhiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA- 78 873 085 49. Société de Pabrication de Matériel Médical « SOFAMM » 20. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 52. Société des eservices des Huileries 53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " 78 873 032 79 887 332 70 887 393 71 488 588 70 87 393 71 887 393 72 887 393 73 87 393 74 887 393 75 887 393 76 887 393 77 887 393 78 887 393 79 887 393 79 887 393 79 887 393 70 887 393 70 887 393 70 887 393 71 887 393 72 887 393 73 887 393 74 887 393 75 887 393 76 887 393 77 887 393 78 887 393 79 887 39	42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA- 43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul		
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX » 5. bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis- Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 77 478 680 47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" 48. Société de Développement et d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR" 49. Société de Pabrication de Matériel Médical « SOFAMM » 50. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK" 50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " 52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " 53. Société de Transport du Sahel 54. Société de Touristique TOUR KHALAF 55. Société de Touristique TOUR KHALAF 56. Société de Boissonne d'Emballage "SOGEMBAL" 57. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL" 58. Dis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis- Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 77 478 680 77 478 680 77 478 680 77 478 680 77 478 680 77 478 680 77 478 680 78 680 79 642 628 40 Avenue Taîb Mhiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA- 78 873 085 79 87 985 79 8		,	
Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE - 77 478 680 47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE - 75 642 628 48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest de Siliana - 6100 SILIANA - 78 873 085 49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX - 74 291 486 50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS - 70 837 332 56. Société de Transport du Sahel Avenue Majida Bouleila - Sfax El Jadida - 74 401 510 57. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" Boulevard Taib M'hiri 4000 Sousse - 73 221 910 59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL" GP 1, km 14, Aouinet -GABES - 75 238 353			
48.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest Robins SICAR" 49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » 49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » 50. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK" 50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 51. Société de services des Huileries 52. Société de services des Huileries 53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » 54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" 55. Société de Touristique TOUR KHALAF 56. Société Touristique TOUR KHALAF 57. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL" 58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL" 59. Avenue Taîb M'hiri —Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA- 70. Ratimal Mayor — 74. 291 486 70. Société Ile II Mahres -3060 SFAX- 70. Société I	45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX » 46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200	
"SODINO SICAR" de Siliana - 6100 SILIANA- 78 873 085 49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX- 74 291 486 50. Société de Mise en Valeur des lles de Kerkennah "SOMVIK" Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah- 5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis- 71 884 120 Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1º étage app nº 13-3013 Sfax- 74 624 424 53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS- 75. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse 73 228 156 65. Société de Transport du Sahel Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 73 221 910 57. Société Touristique TOUR KHALAF Route Touristique -4051 Sousse- Rue Habib Maazoun, Im. Taparura nº 46-49 -3000 SFAX- 75 238 353	47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX- 74 291 486 50. Société de Mise en Valeur des lles de Kerkennah "SOMVIK" Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah- 5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis- 71 884 120 Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1° étage app n° 13-3013 Sfax 74 624 424 75 Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS- 76 837 332 Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida- 77 4 401 510 78 Société de Transport du Sahel 79 Société Touristique TOUR KHALAF Route Touristique -4051 Sousse- 79 221 910 79 238 353 79 238 353	48.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest		78 873 085
50. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK" Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah- 51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" Tunis- 71 884 120 Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1èrétage app n°13-3013 Sfax 74 624 424 75 83. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries "SOBOCO" Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS- 76 837 332 Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida- 77 401 510 58 Société de Transport du Sahel 78 Société de Transport du Sahel 79 Société Touristique TOUR KHALAF Route Touristique -4051 Sousse- 79 221 910 79 837 332 Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 79 221 910 79 837 332 Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 79 221 910 79 837 332 Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 79 221 910 79 837 332 Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 79 221 910 79 837 332 Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 79 221 910 79 837 332 Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 79 221 910 79 837 332 79 837 332 79 837 332 79 837 332 79 837 342 79 837 332 79 837 342 79 837 342 79 837 342 80 838 353			
5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis- Tunis- Takat 120 Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1º étage app n° 13-3013 Sfax 74 624 424 75. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries "SOBOCO" Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS- TO 837 332 76. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida- To 4 401 510 78. Société de Tourisme Amel "Hôtel Panorama" Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse To 3 228 156 78. Société de Transport du Sahel Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- To 3 241 844 Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- To 238 353 79. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL" GP 1, km 14, Aouinet -GABES- To 3 248 353	50.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"		
Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1º'étage app n°13-3013 Sfax 74 624 424 53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS- 70 837 332 54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida- 74 401 510 55. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse 73 228 156 56. Société de Transport du Sahel Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 73 221 910 57. Société Touristique TOUR KHALAF Route Touristique -4051 Sousse- 73 241 844 58. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM- 3000 SFAX- 73 221 910 59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL" GP 1 , km 14, Aouinet -GABES- 75 238 353	51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092	
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS- 70 837 332 54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida- 74 401 510 55. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse 73 228 156 56. Société de Transport du Sahel Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 73 221 910 57. Société Touristique TOUR KHALAF Route Touristique -4051 Sousse- Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 73 221 910 59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL" GP 1 , km 14, Aouinet -GABES- 75 238 353		Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem	
55. Société de Tourisme Amel "Hôtel Panorama" Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse 73 228 156 Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 73 221 910 57. Société Touristique TOUR KHALAF Route Touristique -4051 Sousse- 73 241 844 Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 73 221 910 59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL" GP 1, km 14, Aouinet -GABES- 75 238 353	53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "		
55. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse 73 228 156 56. Société de Transport du Sahel Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 73 221 910 57. Société Touristique TOUR KHALAF Route Touristique -4051 Sousse- 73 241 844 Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 73 221 910 59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL" GP 1, km 14, Aouinet -GABES- 75 238 353	54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »		
57. Société Touristique TOUR KHALAF Route Touristique -4051 Sousse- Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL" Route Touristique -4051 Sousse- Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 73 221 910 GP 1, km 14, Aouinet -GABES- 75 238 353	55.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 58. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM- 59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL" GP 1, km 14, Aouinet -GABES- 75 238 353	56.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 58. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM- 59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL" GP 1 , km 14, Aouinet -GABES- 75 238 353	57.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL" GP 1 , km 14, Aouinet -GABES- 75 238 353	58. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49	73 221 910
60. Société Groupe GMT « GMT » Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis- 72 675 998	59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	
	60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

62. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout" 63. Société Hôtelière & Touristique Syphax	dôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL- Boulevard 7 Novembre -Sousse-	72 286 111 73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	Soulevard 7 Novembre -Sousse-	72 226 245
		13 220 243
H	1, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
	lôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
65.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
66.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF" Ro	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
67.Société Industrielle de Textile "SITEX"	venue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
68.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société LLOYD Vie	venue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA" M	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
	venue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie Z.	I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	venue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	venue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 es Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	lôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	1, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
	venue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 'UNIS-	71 962 777
82. Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	3, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie 92	2-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
	scalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire 8,	, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
R	9, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA- Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP	71 940 191
	3-24 7050 Menzel Bourguiba venue Tahar Haddad -9018 BEJA-	72 473 222 78 454 768
	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
		71240200
	véroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 018 Sfax-	74 682 400
	angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir 1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	2, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
	8, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 20 -1080 TUNIS-	36 005 000
	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc G » 1er étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
	" I clage clage, App N 3 3027 Glax	

	Rue du Travail, immeuble Tei El Molk, Bloc B.	
98.Zitouna Takaful	1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Туре	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
50	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

51	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
57	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
58	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
63	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
69	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère Rue du Lac Léman- Centre
76	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

77	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
81	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
82	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
83	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
84	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
85	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
86	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
87	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
91	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
92	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
93	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
96	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
98	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
104	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR: 25/04/2022

105	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
108	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
109	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
110	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

	LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE						
		Gestionnaire	Adresse				
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis				
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis				
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis				
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis				
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis				
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis				
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis				

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

⁽¹⁾ FCP en liquidation anticipée (2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

		_	
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002- Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2éme étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2éme étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.

DERNIERE MISE A JOUR: 25/04/2022

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

^{*} Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

INFORMATIONS POST AGO

Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT »

Siège social: 1, rue Larbi Zarrouk BP 740 - 2014 Mégrine -

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 12 mai 2022, la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis SNMVT « MONOPRIX » publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres,
- La liste des membres du Conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate qu'elle a été régulièrement convoquée par publication au journal du registre national des entreprises n°76 en date du14 /4 /2022, au JORT N°47 du 20 avril 2022. De ce fait elle donne quitus au conseil pour la régularité de cette convocation.

Elle constate que le nombre d'actions présentes ou représentées est de 16 027 106 actions et que le quorum est de 80% et peut donc valablement délibérer.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu les rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, sur les états financiers de la SNMVT et les états financiers consolidés de l'exercice 2021, ainsi que les explications données en cours de séance, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers individuels et les états financiers consolidés, au 31 décembre 2021, faisant ressortir pour l'exercice 2021 un résultat net après impôt de -429 449,175 Dinars pour SNMVT, et un résultat net consolidé après impôt de -1 082 091,894 Dinars .

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration pour leur gestion durant l'exercice 2021.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 qui s'élève à

- 429 449.175 dinars comme suit :

Résultat de l'exercice - 429 449,175 Dinars Résultats reportés 4 921 974,016 Dinars **Total à affecter** 4 492 524,841 Dinars

Affectation

Résultats reportés 4 492 524,841 Dinars Total affecté 4 492 524,841 Dinars

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, toutes les opérations intervenues durant l'exercice 2021 avec les filiales et les sociétés apparentées du groupe SNMVT.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité

SIXEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer un montant de 60 000 Dinars brut au titre de jetons de présence et de la rémunération des membres du Comité Permanant d'Audit, à charge pour le conseil de les distribuer entre ses membres.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer la société FMBZ-KPMG Tunisie représentée par Mme Kalthoum BOUGUERRA et le Cabinet FINOR représenté par Mr Walid Ben Salah Co-Commissaires aux comptes de la SNMVT Monoprix aux titres des exercices 2022, 2023 et 2024.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire pour effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité

2. Le bilan après affectation du résultat comptable :

(En dinars)

<u>ACTIFS</u>	31-déc-21	31-déc-20	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31-déc-21	31-déc-20
ACTIFS NON COURANTS			CAPITAUX PROPRES		
Actifs immobilisés					
Immobilisations incorporelles	4 282 888	4 279 174	Capital social	39 938 746	39 938 746
Amortissements	-4 139 418	-4 009 861	Autres capitaux propres	14 730 164	14 730 164
			Résultats reportés	4 492 525	4 921 974
Immobilisations corporelles	220 521 699	210 207 616	Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	59 161 435	59 590 884
Amortissements	-136 198 541	-122 785 946			
			Résultat de l'exercice	0	0
Immobilisations financières	63 826 058	63 824 582			
Provisions	-3 469 609	-2 784 165	Résultat de l'exercice	0	0
Total des actifs immobilisés	144 823 077	148 731 400			
Autres actifs non courants	3 854 309	4 636 856	Total des capitaux propres après affectation de résultat	59 161 435	59 590 884
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	148 677 386	153 368 256			
ACTIFS COURANTS			<u>PASSIFS</u>		
Valeurs d'exploitation	71 146 175	74 531 747			
Provisions	-3 458 877	-3 478 726	PASSIFS NON COURANTS		
Clients	10 494 534	9 851 459	Emprunts bancaires	33 234 580	38 216 876
Provisions	-2 579 022	-2 730 585	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	33 234 580	38 216 876
Autres actifs courants	12 260 088	13 253 497	PASSIFS COURANTS		
Provisions	-658 638	-658 638	Fournisseurs et comptes rattachés	83 812 620	96 044 788
			Autres passifs courants	32 294 563	33 549 131
Placements et autres actifs financiers	136 473	96 363	Concours bancaires et autres passifs financiers	39 256 674	34 237 335
Liquidités et équivalents de liquidité	11 741 753	17 405 641	TOTAL DES PASSIFS COURANTS	155 363 857	163 831 254
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	99 082 486	108 270 758	TOTAL DES PASSIFS	188 598 437	202 048 130
TOTAL DES ACTIFS	247 759 872	261 639 014	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	247 759 872	261 639 014

3. <u>L'état d'évolution des capitaux propres :</u>

(En dinars)

	Capital social	Réserves légales	Réserve spéciale	Réserves pour reinvests.	Réserve Ordinaires	Résultats reportés	Modification comptable	Résultat de l'exercice	Rachat des actions propres	Plus value sur cession actions propres	Résultat reportés actions propres	Fonds Social	Total
Solde au 31/12/2021 avant affectation du résultat	39 938 746	3 993 875	0	11 282 000	2 550 298	4 921 974	-3 143 015	-429 449	0	47 006	0	0	59 161 435
Affectation du résultat 2021:								0					0
-Affectation reports à nouveau			0		0	0		0	0		0		0
-Réserves		0	0	0		0		0	0			0	0
-Dividendes								0	0				0
-Reports à nouveau						-429 449		429 449	0				0
Solde au 31/12/2021 après affectation du résultat	39 938 746	3 993 875	0	11 282 000	2 550 298	4 492 525	-3 143 015	0	0	47 006	0	0	59 161 435

4. La liste des membres du Conseil d'administration :

ADMINISTRATEURS	Mandat	Principales activités	Fonction dans d'autres sociétés
Mr. Nabil CHETTAOUI	2021-2022-2023	DG EXIS	- Administrateur MEDDIS
Mr. Mohamed AliMABROUK	2021-2022-2023	PDG	 Président du Conseil d'Administration EXIS PDG STE COMIT PDG STE IFICO Administrateurs divers Sociétés
Mr. Mohsen ZERELLI	2021-2022-2023	PDG	 PDG STE COPIT PDG STE THP PDG STE SOTRABAT IMMO PDG STE FLY INTER Gérant STE TYC
Mr. Stéphane MAQUAIRE	2021-2022-2023	PDG de Carrefour Argentina (INC), Argentine	 Administrateur de l'Institut Français de la Mode Membre de l'Advisory Board de Orchestra-Premaman
Mr. Elyes JOUINI	2021-2022-2023	Professeur des universités	 Administrateur Institut Tunis Dauphine Administrateur Banque de Tunisie Administrateur Oddo-BHF Tunisie Administrateur et vice- président, Institut Louis Bachelier (association), Administrateur Université Paris-Dauphine (établissement public), Membre du directoire de la Fondation du risque (fondation d'utilité publique),
La Société EXIS, représentée par MrMohamed Yousfi	2021-2022-2023	Sté mère de la SNMVT MPX	 Gérant SNMVT INTERNATIONAL PDG Sté T2S PDG Sté SGS Gérant Sté DECS Gérant Sté Stone Heart

2022 - AS - 0653

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

La COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASSURANCE)

Siège social: Angle Rue Winnipeg et Annecy, les Berges du Lac-Tunis.

La COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASSURANCE) publie, cidessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : M.Noureddine HAJJI (AMC Ernst & Young).

ACTIFS (En Dinars Tunisien)						
		Au 31/12/20	021	Е	xercice 20	20
DESIGNATION	Montant	Amort. &	Monant Net	Montant	Amort. &	Monant
	Brut	Prov.	Monant Net	Brut	Prov.	Net
AC1 Actifs incorporels AC11 Investissements de recherche et développement	0	_	0	0	0	0
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	560 091	120 085	440 005	130 406	49 974	80 432
AC13 Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
AC14 Acomptes versés	0	0	0	0	0	0
	560 091	120 085	440 005	130 406	49 974	80 432
AC2 Actifs corporels d'exploitation	1 164 734	967 933	196 801	1 120 756	786 563	334 193
AC21 Installations techniques & machines AC22 Autres installations, outil et mobilier	0 1 164 734	967 933	0 196 801	0 1 120 756	786 563	0 334 193
AC22 Acceptes installations, outlier mobilier AC23 Acceptes versés et Immobilisations corporelles en cours	0	0	190 001	0 1 120 730	700 303	0 0
·	1 164 734	967 933	196 801	1 120 756	786 563	334 193
AC3 Placements						
AC31 Terrains et constructions	4 668 854	1 139 574	3 529 280	4 668 854	897 037	3 771 817
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	4 668 854	1 139 574	3 529 280	4 668 854	897 037	3 771 817
AC 312 Terrains et constructions hors exploitation	0	0	0	0	0	0
AC 32 Placements dans les entreprises liées et participations AC33 Autres placements financiers	539 909 968	6 679 766	533 230 202	419 720 250	6 138 469	413 581 782
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des						
FCP	26 005 425	6 679 766	19 325 659	7 492 871	6 138 469	1 354 403
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	452 396 792	0		364 078 642	0	364 078 642
AC 333 Prêts hypothèquaires	0	0	_	0	0	0
AC334 Autres prêts	61 507 751	0	61 507 751	48 148 737	0	48 148 737
AC335Dépôts auprès des etablissements bancaires et financiers	0	0	0	0	0	0
AC336 Autres	0	0	0	0	0	0
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises	0	0	0	0	۰ ا	0
cédantes	E44 E70 000	_	_	404 200 404	7.005.500	447.050.500
	544 578 822	7 819 340	536 /59 482	424 389 104	7 035 506	417 353 599
AC4 Placements représentant les provisions techniques	0	0	0	0	0	0
afférentes aux contrats en unité de compte						
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques AC510 Provision pour primes non acquises et primes à annuler	_	0	0	_	0	_
AC510 Provision pour primes non acquises et primes à armulei AC520 Provision d'assurance vie	100 635	0	-	111 145	_	
AC530 Provision pour sinistres (Vie)	268 678	0			0	
AC540 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (0	0	0	0	0	0
Vie)		Ĭ	0	0		0
AC550 Provision d'égalisation et d'equilibrage AC560 Autres Provision.techniques (Vie)	0	0	0	0	0	0
AC570 Provisons techniques des contrats en unités de compte	0	0	0	0	0	-
,	369 313	0		310 810	0	
AC6 Créances						
AC61 Créances nées d'operations d'assurance directe	15 640 283	0	15 640 283	13 406 171	0	13 406 171
AC611 Primes acquises et non émises	15 640 283	0	15 640 283	13 406 171	0	13 406 171
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	0	0	0	0	0	0
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	0	0	0	0	0	0
AC62 Créances nées d'operations de réassurance	414 645	0	414 645	170 596	0	170 596
AC63 Autres créances	4 771 595	0			0	
AC631 Personnel	242 280	0	242 280	196 713	0	196 713
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 932 005	0	3 932 005	13 679 192	0	13 679 192
AC633 Débiteurs divers	597 309	0	597 309	380 041	0	380 041
AC64 Créances sur ressources spéciales	0	0		0	0	
	20 826 523	0	20 826 523	27 832 714	0	27 832 714
AC7 Autres éléments d'actif						
AC 71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	18 919 906	0	18 919 906	21 843 593	0	21 843 593
AC72 Charges reportées	0	0		0	0	_
AC721 Frais d'Acquisition reportés AC722 Autres charges a répartir	0	0	_	0	0	
AC72 Adures charges a repartir AC73 Comptes de régularisation Actif	24 173 998	0	-	17 907 947	0	_
AC731 Intérêts et loyers acquis non echues	24 093 002	0			0	
AC732 Estimation de reassurance-acceptation	0	0	0	0	0	
AC733 Autres comptes de régularisation	80 996	0	80 996	101 981	0	101 981
AC74 Ecart de conversion	1 0	0	0	0	0	0
	n	n	n	n	n	, n
AC75 Autres	43 093 904	0		0 39 751 541	0	39 751 541

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS (En Dinars Tunisien)					
DESIGNATION	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020			
Capitaux Propres					
CP1 Capital social	10 000 000	10 000 000			
CP2 Réserves et primes liées au capital social	1 000 000	1 000 000			
CP3 Rachat d'actions propres	0	0			
CP4 Autres capitaux propres	0	0			
CP5 Résultat reporté	22 163 682	14 137 836			
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	33 163 682	25 137 836			
CP6 Résultat Exercice	11 269 793	8 025 846			
Total capitaux propres avant affectation	44 433 475	33 163 682			
Passifs PA1 Autres passifs financiers					
PA11 Emprunts obligataires	0	0			
PA12 TCN émis par l'entreprise	0	0			
PA13 Autres Emprunts	0	0			
PA14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers	18 284	67 872			
	18 284	67 872			
PA2 Provisions pour autres risques et Charges					
PA21 Provision pour pensions et obligations similaires	0	0			
PA22 Provision pour impôts	0	0			
PA23 Autres Provisions	0	0			
	0	0			
PA3 Provisions techniques brutes					
PA310 Provision pour primes non acquises	0	0			
PA320 Provision d'assurances vie	517 771 279	407 518 690			
PA330 Provision pour sinistres (Vie)	11 897 711	10 422 659			
PA340 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (Vie)	12 612 311	10 020 984			
PA350 Provision d'égalisation et d'équilibrage	47 577	70 157			
PA360 Autres provisions techniques (Vie)	0	0			
	542 328 878	428 032 490			
PA4 Provisions techniques de contrats en unités de compte	0	0			
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	333 349	258 254			
PA6 Autres dettes					
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	5 145 336	4 522 066			
PA62 Dettes nées d'opérations de réeassurance	0	0			
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées	0	0			
subrogées à l'entreprise d'assurance PA622 Autres	0	0			
PA63 Autres dettes	997 865	10 702 507			
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	0	0			
PA632 Personnel	2 475	1 785			
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	523 437	10 284 013			
PA634 Créditeurs divers	471 953	416 709			
PA64 Ressources spéciales	0	0			
	6 143 200	15 224 573			
PA7 Autres passifs					
PA71 Comptes de régularisations Passif	8 428 843	8 916 418			
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs	0	0			
PA711 Estimation de réassurance-rétrocession	0	0			
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	8 428 843	8 916 418			
PA72 Ecart de conversion	8 428 843	0 8 916 418			
Total du passif	557 252 553	452 499 606			
Total des capitaux propres et du passif	601 686 029	485 663 288			

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE ET/OU DE LA REASSURANCE VIE (En Dinars Tunisien)

DESIGNATION		Opérations brutes 2021	Cessions et /ou rétrocession	Opérations nettes 2021	Opérations nettes 2021
PRV1 Primes					
PRV11 Primes émises et acceeptées	+	133 089 821	379 922	132 709 898	100 748 015
PRV2 Produits de Placements					
PRV21 Revenus des placements	+	39 849 155	0	39 849 155	32 168 858
PRV22 Produits des autres placements	+	0	0	0	0
sous total 2a		172 938 976	379 922	172 559 053	132 916 873
PRV23 Reprises de corrections de valeur sur placemen	+	0	0	0	0
PRV24 Profits provenant de la réalisation des		0	0	0	0
placements et de change	+	U	U	U	U
sous total 2		172 938 976	379 922	172 559 053	132 916 873
PRV3 Plus values non réalisées sur placements	+	0	0	0	0
PRV4 Autres produits techniques		495 228	0	495 228	323 343
CHV1 Charge de sinistres		.00		100 ==0	020 0 10
CHV11 Montants payés	-	30 223 149	146 403	30 076 747	14 601 154
	+/-		69 013		2 175 046
sous total 3	.,	31 698 201	215 416		16 776 201
		0.000 =0.		01 102 100	10110201
CHV2 Variation des Autres Provision					
	+/-	112 821 335	-24 057	112 845 392	91 664 750
	+/-	0	0	0	0
	+/-	0	0	0	0
sous total 4		112 821 335	-24 057	112 845 392	91 664 750
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes		0	0	0	0
CHV4 Frais d'exploitation					
CHV41 Frais d'acquisition	-	7 508 316	0	7 508 316	4 486 151
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition repo-	+/-	0	0	0	0
CHV43 Frais d'administration	-	2 276 032	0	2 276 032	2 335 065
CHV44 Commissions reçues des réassureurs	+	0	10 680	-10 680	-9 672
sous total 5		9 784 348	10 680	9 773 668	6 811 544
CHV5 Autres Charges techniques	-	2 590 697	0	2 590 697	3 193 896
CHV9 Charges de placements					
CHV91 Charges de gestion des placements, y		319 598	0	319 598	267 437
compris les charges d'intérêt	-	319 390	U	319 390	207 437
CHV92 Correction de valeur sur placements	-	0	0	0	0
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placemer	-	0	0	0	0
sous total 6		2 910 296	0	2 910 296	3 461 332
CHV10 Moins values non réalisées sur placements	-	0	0	0	0
CHV12 Produits de placements alloués, transférés à		0	0	0	0
l'état de résultat				0	0
RTV Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)		16 220 023	177 883	16 042 139	14 526 390

ETAT DE RESULTAT (En Dinars Tunisien)					
DESIGNATION		Montant 2021	Montant 2020		
RTV Résultat technique de l'assurance vie	+/-	16 042 139	14 526 390		
PRNT1 Produits des Placements					
PRNT11 Revenus des placements	+	134 664	29 501		
PRNT12 Produits des autres Placements	+	0	0		
sous total 1a		134 664	29 501		
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	+	0	0		
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	+	0	0		
sous total 1		16 176 803	14 555 891		
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat		•	0		
technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	+	U	U		
CHNT1 Charges des Placements					
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-	0	0		
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-	541 298	67 141		
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	0	0		
sous total 2		541 298	67 141		
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat	_	0	0		
technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	_	v	· ·		
PRNT2 Autres produits non techniques	+	25 892	25 062		
CHNT3 Autres charges non techniques	-	825 721	4 560 384		
Résultat provenant des activités ordinaires		14 835 677	9 953 428		
CHNT4 Impôts sur le résultat	-	3 565 883	1 927 582		
Résultat provenant des activités ordinaires après Impôts		11 269 793	8 025 846		
PRNT4 Gains extraordinaires	+	0	0		
CHNT5 Pertes extraordinaires	-				
Résultat extraordinaire		0	0		
Résultat net de l'exercice		11 269 793	8 025 846		
CHNT6/PRNT5 Effets Modifications comptables (nets d'impôts)		0	0		
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		11 269 793	8 025 846		

ETAT DE FUX DE TRESORERIE (En Dinars Tunisien)		
DESIGNATION	Montant 2021	Montant 2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	131 318 411	104 097 609
Sommes versées pour paiement des sinistres	-29 657 083	-14 337 719
Encaissements des primes reçues (acceptations)		
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptations)		
Commissions versées sur les acceptations		
Décaissements de primes pour les cessions	-491 115	-118 059
Encaissements des sinistres pour les cessions		
Commissions reçues sur les cessions	10 680	9 672
Commissions versées aux intermédiaires	-4 291 931	-3 738 834
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-12 957 589	-10 144 660
Variation des dépôts auprès des cédantes	75 095	54 956
Variations des espèces reçues des cessionnaires		
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-120 189 718	-84 216 608
Encaissements liés à la cession de placements financiers	143 784	191 339
Taxes sur les assurances versées au trésor		
Produits financiers reçus	33 589 442	26 757 009
Impôt sur les bénéfices payés	0	0
Autres mouvements		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-2 450 024	18 554 705
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation incorporelles et corporelles	-473 663	-209 111
Encaissements provenant de la cession d'immobilisation incorporelles et corporelles	0	0
Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées a l'exploitation		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation		
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-473 663	-209 111
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	0	0
Dividendes et autres distributions	0	0
Encaissements provenant d'emprunts	0	0
Remboursements d'emprunts	0	0
Augmentation / Diminutions des ressources spéciales	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	0	0
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	-2 923 687	18 345 594
Trésorerie de début d'exercice	21 843 593	3 497 999
Trésorerie de fin d'exercice	18 919 906	21 843 593

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I- PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

La Compagnie Nouvelle d'Assurance – Attijari Assurance est une société anonyme de droit tunisien, dont l'objet social est la pratique des opérations d'assurance et de réassurance sur la vie et la capitalisation.

La société est régie par les lois en vigueur en Tunisie et notamment la loi n°92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du Code des Assurances et la loi n°2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales.

II- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2021 a connu les faits marquants suivants :

- Une croissance du chiffre d'affaires global de 31,7% par rapport à 2020.
- Un résultat technique en progression de 10% à 16 MD.
- Un résultat net bénéficiaire en progression de 10% par rapport à l'année dernière, 11,27 MD.

III-PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la société sont établis conformément aux principes et méthodes comptables définies par le système comptable tunisien et plus particulièrement par les normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances.

A. Actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels qui répondent aux critères de classement en tant qu'actif, prévus respectivement par les Normes Comptables N°6 et 5, sont pris en compte à leur coût d'acquisition.

La valeur amortissable de ces actifs est linéairement répartie sur la durée d'utilisation de cette immobilisation.

B. Contrat de location financement

Les contrats de location sont comptabilisés, au début de la période de location, à l'actif et au passif du bilan pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location.

C. Obligations et autres titres à revenus fixes

Les bons, obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupon couru à l'achat.

Les frais accessoires sur achats sont enregistrés en charge de l'exercice.

Le montant du coupon couru à l'achat est enregistré en débit du compte « Revenus des placements ».

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre est inférieur à son prix de remboursement, la différence échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre est prise en produit.

D. Primes acquises non émises

Les primes acquises et non émises correspondent aux :

- Primes afférentes à l'exercice courant mais qui n'ont pas pu être émises en raison des délais incompressibles ou bien de retard dans les traitements informatiques;
- la partie chevauchante au 31/12, des primes annuelles mais dont l'émission est fractionnée mensuellement.

E. Primes à annuler

Elles sont déterminées sur la base d'une moyenne des annulations des dernières six années.

F. Intérêts acquis non échus

Les intérêts acquis et non échus relatifs aux placements sont constatés, selon la règle de prorata temporis, en produit de l'exercice.

G. Autres comptes de régularisation

Les autres charges constatés d'avance et les autres produits à recevoir sont régularisés, selon la règle de prorata temporis à la clôture de l'exercice.

H. Provisions techniques

Provision mathématique :

Elle correspond à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Elle est déterminée automatiquement, à la clôture de chaque arrêté, séparément pour chaque contrat individuel, conformément aux notes techniques.

Provision pour frais de gestion :

Elle est constituée pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs.

Provision pour participation aux bénéfices :

Elle est constituée pour enregistrer l'engagement de la compagnie envers les bénéficiaires des contrats lorsque les montants dus au titre des bénéfices n'ont pas encore été versés ou crédités au compte de l'assuré.

Provision pour sinistres à payer :

Il s'agit de la dette de la compagnie envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par la compagnie ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

Provision d'égalisation :

Il s'agit des montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance groupe contre le risque décès.

I. Charges par destination

Les charges par destination correspondent à la répartition analytique des charges par nature entre les différentes destinations représentatives des activités d'assurance vie :

- Frais d'acquisitions
- Frais d'administration des contrats
- Frais de gestion des sinistres
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques

La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination est réalisée comme suit :

Les charges se reportant exclusivement à l'une des activités techniques citées ci-dessus sont directement affectées aux comptes par destinations correspondants.

Les charges à plus d'une activité technique sont affectées par le biais de clés de répartition déterminées sur des critères quantitatifs, notamment :

- L'effectif,
- Surface des locaux occupés,
- Temps de travail

Les charges non techniques sont ceux sans lien technique avec l'activité d'assurance.

IV- Notes explicatives des principales rubriques des états financiers

Les chiffres figurant au niveau des notes sont exprimés en Dinar Tunisien.

A- NOTES SUR LE BILAN

Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments de l'actif ont été détaillés dans un tableau établi conformément à l'annexe 8 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 8).

AC1 Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisant au 31/12/2021, le montant brut de 560 091 dinars et la valeur nette d'amortissements de 440 005 dinars, correspondent aux coûts de mise en place de logiciels d'exploitation et de gestion de la Compagnie.

Le coût des deux logiciels est amorti linéairement au taux de 33.33%.

AC22 Autres installations, outils et mobilier

Les autres installations, outils et mobiliers totalisant 1 164 734 dinars au 31/12/2021 se détaillent comme suit:

Désignation	Valeur brute	Taux d'amort.	Amortissement	Valeur nette
Matériel de transport	465 699	20%	381 172	84 527
Matériel et Mobiliser de Bureau	437 707	20%	371 579	66 127
Matériel informatique	261 328	33,33%	215 181	46 147
Total	1 164 734		967 933	196 801

AC 3 Placements

AC31 Terrains et constructions

La valeur brute des Terrains et constructions totalisant 4 668 854 dinars au 31/12/2021 se détaille comme suit :

		4 668 854
•	Agencement et Aménagement Construction	1 944 709
•	Construction	1 295 042
•	Terrain	1 429 103

AC33 Autres placements financiers

Les autres placements financiers totalisant 539 909 968 dinars au 31/12/2021, se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute 2021	Provision pour dépréciation	Valeur nette 2021	Valeur nette 2020
Bons de trésor	333 323 892	0	333 323 892	228 865 442
Emprunt national	15 937 500	0	15 937 500	1 250 000
Emprunts obligataires	34 635 400	0	34 635 400	49 463 200
Actions cotées	7 492 871	6 679 766	813 105	1 354 403
Actions Attijari SICAV	18 512 554	0	18 512 554	0
Avances sur contrats	60 321 987	0	60 321 987	47 046 968
Certificats de dépôt	68 500 000	0	68 500 000	84 500 000
Prêts et Cautionnements	1 185 765	0	1 185 765	1 101 769
Total	539 909 968	6 679 766	533 230 202	413 581 782

Les actions cotées se détaillent comme suit :

- 985 376 Actions UADH acquises en 2015 à 6 996 170 dinars, provisionnés à fin 2020 à concurrence de 6 037 399 dinars, ont enregistré à la clôture de l'exercice 2021 une dépréciation supplémentaire de pour 585 313 dinars (soit une dépréciation totale 94,67% du coût historique).
- 14 517 Actions Attijari Bank acquises en 2019 à 496 702 dinars, provisionnés à fin 2020 à concurrence de 101 070 dinars, ont enregistré à la clôture de l'exercice 2021 une appréciation de 44 015 dinars, reprise d'égal montant.

Les placements ont fait l'objet d'une synthèse dans un tableau établi conformément à l'annexe 9 « Etat récapitulatif des placements » de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 9).

AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques constatées à la clôture de l'exercice 2021, s'élève à 369 313 dinars contre 310 810 dinars en 2020, s'analysant comme suit :

_	2021	2020
 Part des réassureurs dans les provisions mathématiques relative à la cession en facultative d'un contrat « Assuremprunt » ayant fait l'objet de lettres de garantie de la part des réassureurs 	100 635	111 145
 Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer relative aux primes décès cédés aux réassureurs dans le cadre de traités en excédent de sinistres 	268 678	199 665
Total	369 313	310 810

AC611 Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises, s'élevant au 31/12/2021 à 15 640 283 dinars contre 13 406 171 dinars pour l'exercice précédent, correspondent à des primes à émettre relatives à des primes échelonnées, ou bien des primes afférentes à l'exercice courant mais qui n'ont pas pu être émises (ou annulées) en raison des délais incompressibles ou bien de retard dans les traitements informatiques.

Elles se détaillent comme suit :

		2021	2020
•	Primes acquises et non émises	16 336 548	13 970 748
•	Provision pour primes à annuler	<696 264>	<564 576>

Total 15 640 283 13 406 171

AC62 Créances nées d'opérations de réassurance

Les créances nées d'opérations de réassurance totalisant 414 645 dinars au 31/12/2021 s'analysent comme suit :

	Total	414 645
Solde comptes de réassurance 2021		130 131
Solde comptes de réassurance 2020		138 181
Solde comptes de réassurance 2019		80 516
Solde comptes de réassurance 2018		65 818

AC63 Autres créances

Les autres créances totalisant 4 771 595 dinars au 31/12/2021 contre 14 255 946 dinars en 2020, se détaillent comme suit :

Désignation	2021	2020
Personnel avances et acomptes	242 280	196 713
Retenues à la source opérées par les organismes financiers et les autres débiteurs	3 932 005	13 679 192
Fournisseurs avances et acomptes	211 327	165 939
Autres débiteurs	385 983	214 102
Total	4 771 595	14 255 946

AC 71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse

Les avoirs en banque, CCP, chèques et caisse totalisent au 31/12/2021 la somme de 18 919 906 dinars contre 21 843 593 dinars en 2020 :

Désignation	2021	2020
Comptes courants Attijari Bank	18 919 035	19 943 748
Compte chez Attijari Intermédiation	<41>	1 899 762
Caisse Siège	913	83
Total	18 919 906	21 843 593

AC73 Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs totalisant 24 173 998 dinars au 31/12/2021 contre 17 907 947 dinars en 2020, se détaillent comme suit :

Désignation	2021	2020
Intérêts courus sur BTA	13 429 742	8 939 215
Intérêts courus sur Emprunts obligataires	1 130 036	2 652 759
Intérêts courus sur Emprunt national	491 255	42 188
Intérêts courus sur Certificats de dépôt	2 145 746	2 361 549
Amortissement des différences sur les prix de remboursement des BTA (décotes)	6 838 277	3 810 255
S/Total Intérêts acquis non échus	24 035 056	17 805 967
Charges constatées d'avance	80 039	27 963
Agios créditeurs relatifs aux comptes courants bancaires	57 946	73 060
Autres	957	957,4
S/Total Autres comptes de régularisation	138 942	101 981
Total	24 173 998	17 907 947

Mouvements sur les éléments des capitaux propres et des passifs

CP1 Capitaux propres

Les capitaux propres avant résultat totalisent 33 163 682 dinars au 31/12/2021 contre 25 137 836 dinars en 2020. La variation de +8 025 846 dinars corresponde à l'affectation du montant du résultat bénéficiaire de l'exercice 2020 en résultats reportés.

PA14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers

Les dettes envers les établissements bancaires et financiers totalisant 18 284 dinars au 31/12/2021 contre 67 872 dinars en 2020, correspondent au montant restant dû, relatif à un contrat de leasing conclu avec la société ATTIJARI LEASING.

La ventilation selon la durée résiduelle de la dette en distinguant la part à moins d'un an, la part à plus d'un an et moins de cinq ans et la part à plus de cinq ans s'établi comme suit :

Dette à moins d'un an
 Dette à moins de cinq ans
 Total

18 284

PA3 Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes totalisant 542 328 878 dinars au 31/12/2021 contre 428 032 490 dinars en 2020, détaillées comme suit :

Désignation	2021	2020
Provisions mathématiques Epargne	506 454 660	396 722 877
Provision pour participation aux bénéfices	12 612 311	10 020 984
S/T Provisions Epargne	519 066 971	406 743 861
Provisions mathématiques Décès	11 316 619	10 795 813
Provisions pour sinistres à payer Décès	11 369 249	9 964 437
Provision pour frais de gestion des sinistres	528 462	458 222
Provisions d'égalisation	47 577	70 157
S/T Provisions Décès	23 261 907	21 288 629
Total des provisions techniques	542 328 878	428 032 490

PA 61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe totalisant 5 145 336 dinars au 31/12/2021 contre 4 522 066 dinars pour l'exercice précédent, correspondent principalement au montant des commissions d'acquisition et de gestion des encours revenant à la Banque Attijari de Tunisie, au titre de l'exercice 2021, dans le cadre des opérations de Bancassurance.

PA 63 Autres dettes

Les autres dettes totalisant au 31/12/2021 la somme de 997 865 dinars contre 10 702 507 dinars en 2020, se détaillent comme suit :

Désignation	2021	2020
IS 2016	0	1 114 145
IS 2017	0	1 916 920
IS 2018	0	2 999 837
IS 2019	0	3 723 068
IS 2020	0	202 056
Contribution sociale de solidarité	300	300
Impôts et taxes	304 264	238 362
CNSS	218 873	89 324
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	523 437	10 284 013
Divers fournisseurs d'exploitation	303 778	230 580
Fournisseurs factures non encore parvenues	168 174	186 129
Créditeurs divers	471 953	416 709
Personnel rémunérations dues	2 475	1 785
Total	997 865	10 702 507

PA71 Comptes de régularisation Passif

Les comptes de régularisation Passifs totalisant $8\,428\,843$ dinars au 31/12/2021 contre $8\,916\,418$ dinars en 2020, se détaillent comme suit :

Désignation	2021	2020
Provision pour bonus à payer	700 000	400 000
Provision Rémunération spéciale	90 000	62 500
Provision Challenges aux réseaux	140 000	300 304
Provisions pour cadeaux	24 673	6 850
Commission d'acquisition/PANE	1 322 771	1 142 005
Provisions pour congés	350 420	244 335
Provision pour départ à la retraite	46 399	36 986
Cotisations Assurance Groupe à payer	42 722	44 498
Redevance SI WASSIL	1 422 050	1 170 558
Provision IS	921 242	3 720 384
Diverses charges à payer	3 326 346	1 725 639
Produits constatés d'avance	0	36 617
Capitaux constitutifs de rentes	42 220	25 740
Total	8 428 843	8 916 418

B- NOTES SUR LE RESULTAT

Résultat technique de l'assurance vie

Le résultat technique de l'exercice 2021 est bénéficiaire de + 16 042 139 dinars contre un bénéfice de + 14 526 390 dinars pour l'exercice précédent.

Un état de résultat technique par catégories de contrats a été établi selon le modèle prévu par l'annexe 12 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 12).

PRV1 Primes

Les primes acquises nettes des cessions de réassurance s'élèvent au 31/12/2021 à 132 709 898 dinars contre 100 748 015 dinars pour l'exercice précédent, détaillées comme suit :

Désignation	2021	2020	Variation	%
Primes émises	132 399 874	104 863 026	27 536 848	26,26%
Primes annulées	-1 576 775	-1 424 666	-152 109	10,68%
Primes émises nettes	130 823 099	103 438 360	27 384 739,54	26,47%
Variation Primes acquises non encore émises	2 266 721	-2 410 175	4 676 897	-194%
Chiffre d'affaires	133 089 821	101 028 184	32 061 636,21	31,74%
Primes cédées	-379 922	-280 169	-99 753	35,60%
Total net	132 709 898	100 748 015	31 961 883	31,72%

Le chiffre d'affaires a enregistré en 2021 une progression de 31,74% correspondant principalement aux primes IDR comptabilisées en 2021.

Les primes annulées concernant principalement les primes d'Epargne ont enregistré une hausse de 10,68%.

PRV2 Produits de placements

Les produits des placements totalisent 39 849 155 dinars au 31/12/2021 contre 32 168 858 dinars pour l'exercice précédent, soit une hausse de +23,9%.

PRV4 Autres produits techniques

Les autres produits techniques totalisant 495 228 dinars au 31/12/2021 contre 323 343 dinars l'exercice précédent, correspondent aux montants des prélèvements de pénalités et des frais de gestion au titre des rachats de contrats d'Epargne.

CHV1 Charge de sinistres

Les charges de sinistres et des prestations payées nettes de cessions de réassurance totalisent 31 482 786 dinars au 31/12/2021 contre 16 776 201 dinars pour l'exercice précédent, détaillées comme suit :

Désignations	2021	2020
Sinistres payés	5 374 751	2 129 302
Part des réassureurs	-146 403	-204 176
S/T	5 228 349	1 925 126
Variations des provisions pour sinistres à payer	1 404 811	2 430 320
Part des réassureurs	-69 013	-58 676
S/T	1 335 798	2 371 644
Prestations payées	24 282 332	12 129 357
Variation des provisions pour prestations à payer	0	-196 598
S/T	24 282 332	11 932 759
Charges de gestion des sinistres	566 066	467 612
Variation provision pour charges de sinistres	70 241	79 059
S/T	636 307	546 671
Total charges de sinistre	31 482 786	16 776 201

CHV2 Variation des autres provisions

La variation des autres provisions techniques s'élève au 31/12/2021 à 112 845 392 dinars contre 91 664 750 dinars, détaillée comme suit :

Désignation	2021	2020
Var. Provisions mathématique Epargne	109 731 783	88 351 948
Var. Provision pour participation aux bénéfices	2 591 327	1 755 467
Var. Provisions mathématique Décès	1 175 837	1 292 849
Var. Provisions mathématique PU Assuremprunt	-655 031	265 824
Var. Provision d'égalisation	-22 580	-9 766
Total brut de la variation des autres provisions d'assurance vie	112 821 335	91 656 322
Var. Part des réassureurs dans les PM	-24 057	-8 428
Total net de la variation des autres provisions d'assurance vie	112 845 392	91 664 750

CHV4 Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation totalisent 9 773 668 dinars au 31/12/2021 contre 6 811 544 dinars pour l'exercice précédent. Ces frais représentent 7,34% du total des primes acquises en 2021 contre 6,74% pour 2020.

Ils correspondent aux frais directement ou indirectement imputables aux activités d'acquisition et d'administration des contrats.

CHV5 Autres charges techniques

Les autres charges techniques totalisent 2 590 697 dinars au 31/12/2021 contre 3 193 896 dinars pour l'exercice précédent. Ils correspondent aux frais internes et externes qui ne peuvent être affectés

ni directement ni indirectement par l'application d'une clé de répartition à l'une des destinations représentatives de l'activité d'assurance vie.

CHV9 Charges de placements

Les charges de placements totalisent 319 598 dinars au 31/12/2021 contre 267 437 dinars au titre de l'exercice précédent.

Elles correspondent aux frais directement imputables, tels que les frais de bourse et les frais de courtage, ainsi que les frais indirectement imputables aux activités de gestion des placements, tels que les charges de personnel, les loyers et les amortissements des équipements d'exploitation.

Ces charges ont été synthétisés dans un tableau établi selon le modèle prévu par l'annexe 11 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 11).

PRNT1 Revenus des placements

Les produits des placements « libres » totalisent 134 664 dinars au 31/12/2021 contre 29 501 dinars pour l'exercice précédent.

CHNT12 Correction de valeur sur placements

La correction de valeur sur placements totalise 541 298 dinars au 31/12/2021 correspondant principalement au montant de la provision pour dépréciation des actions cotées « UADH ».

CHNT3 Autres charges non techniques

Les Autres charges non techniques totalisant 825 721 dinars au 31/12/2021 correspondent au montant d'une provision pour risques et charges sans lien technique avec l'activité d'assurance.

C- NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisant un solde négatif de -2 450 024 dinars au 31/12/2021 contre un solde positif de +18 554 705 dinars pour l'exercice précédent s'analysent comme suit :

- Les encaissements des primes reçues des assurés totalisent 131 318 411 dinars au 31/12/2021 contre 104 097 609 dinars pour l'exercice précédent.
- Les sommes versées pour paiement des sinistres totalisent 29 657 083 dinars au 31/12/2021 contre 14 337 719 pour l'exercice précédent.
- Les Décaissement au titre primes cédés aux réassureurs s'élèvent à 491 115 dinars au 31/12/2021 contre 118 059 dinars pour l'exercice précédent.
- Commissions reçues sur les cessions totalisent 10 680 dinars au 31/12/2021 contre 9 672 pour l'exercice précédent.
- Les commissions versées aux intermédiaires totalisent 4 291 931 dinars au 31/12/2021 contre 3 738 834 dinars l'exercice précédent.
- Les sommes versées aux fournisseurs et au personnel totalisent 12 957 589 dinars au 31/12/2021 contre 10 144 660 pour l'exercice précédent.
- La variation des dépôts auprès des cédantes présentent au 31/12/2021 un solde positif de 75 095 dinars contre 54 956 pour l'exercice précédent.

- Les décaissements liés à l'acquisition des placements financiers totalisent 120 189 718 dinars au 31/12/2021 contre 84 216 608 dinars pour l'exercice précédent.
- Les encaissements liés à la cession de placements financiers s'élèvent à 143 784 dinars au 31/12/2021 contre 191 339 dinars pour l'exercice précédent.
- Les produits financiers reçus au 31/12/2021 s'élèvent à 33 589 442 dinars contre 26 757 009 dinars pour l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent un solde négatif de 473 663 dinars au 31/12/2021 contre 209 111 dinars pour l'exercice précédent, correspondant aux décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles.

V-AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

A- PASSIFS EVENTUELS

Une opposition administrative a été prononcée par le Receveur des Finances de Rades le 19 septembre 2019 à l'encontre de la Compagnie, pour le recouvrement d'un montant de 5 243 324,949 dinars, et ce, suite à une déclaration tardive de sa part concernant un débiteur du Trésor Public.

Suite à cette opposition administrative, la Compagnie a entrepris toutes les actions nécessaires afin de bien justifier à l'Administration, l'absence de toute relation avec le débiteur en question, ainsi que démontrer la bonne foi du retard de déclaration.

A l'issue de ces actions, l'Administration a suspendu toute action de recouvrement à l'encontre de la Compagnie.

Pour conforter le classement définitif de cette opposition, la Compagnie a saisi, en date du 18 janvier 2020, la Cour d'Appel afin de demander l'annulation de l'opposition et d'obtenir ainsi une main levée totale et définitive.

Une audience pour délibération a été tenue le 31 mars 2021. Toutefois, le jugement ne nous a pas été notifié à ce jour.

B- LES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNEES

La société n'a pas d'engagements sous forme de garanties ou autre (reçus ou obtenus) au 31 décembre 2021

C- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 18 Février 2022.

Nous n'avons pas identifié de situations ou d'évènements survenues après la date de clôture de l'exercice 2021 impliquant la modification de certains postes de l'actif ou du passif ou entrainer une information complémentaire.

D- OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les opérations réalisées en 2021 avec les parties liées se présentent comme suit :

> Emprunts obligataires

Parties liées	Souscriptions	Amortissements	Solde clôture	Coupons bruts
Attijari leasing	-	3 660 000	8 920 000	1 011 350
Attijari Bank	-	2 343 800	4 091 400	481 960

> Contrats de leasing

Parties liées	Souscriptions	Règlements	Solde clôture	Marge bénéficiaire passée en charge
Attijari leasing	-	53 781	18 284	4 180

> Certificats de dépôt

Parties liées	Souscriptions	Remboursements	Solde clôture	Intérêts perçus d'avance
Attijari Bank	126 000 000	142 000 000	64 500 000	7 453 278
Attijari leasing	-	-	4 000 000	416 506

> SICAV Obligataire

Parties liées	Souscriptions	Rachats	Plus-value	Dividendes	Solde clôture
Attijari Gestion	53 547 634	41 105 681	30 689	0	12 441 953

> Bancassurance (Commissions d'acquisition et de gestion)

Parties liées	Règlements	Solde clôture	Commissions passées en charges	
Attijari Bank	3 700 049	4 722 289	4 964 207	

> Refacturation de charge

Parties liées	Parties liées Encaissements	
Attijari Bank	329 866	516 041

> Location serveurs & Refacturation de frais de télécommunication

Parties liées	Parties liées Règlements		Montant passé en charges	
Attijari Bank	25 908	2 373	152 412	

> Redevance SI

Parties liées	Règlements	Montant passé en charges
Wafa assurance	980 624	1 671 994

Annexe 8
Mouvements avant affecté les éléments de l'actifs

Mouvements ayant affecté les éléments de l'actifs													
		Valeu	ır brute				A	mortissemen	ts et provisions				V.C.N. à la
Désignation à l'ouvertur	à l'auntartura	Acquicitions	Cessions	A la clôture	A l'ouverture		Augmenta	Augmentations Diminution		ons (1) A la clôtur		ture	clôture
	a i ouverture	Acquisitions	Cessions	A la cioture	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Ciotare
Actifs incorporels	130 406	447 810	18 126	560 091	49 974	0	70 111	0	0	0	120 085	0	440 005
Frais de recherche et développement				0							0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques	82 686	373 846	0	456 532	49 974	0	70 111	0	0	C	120 085	0	336 447
Fonds de commerce				0							0	0	0
Acomptes versés	47 720	73 964	18 126	103 559	0	0	0	0	0	C	0	0	103 559
Actifs corporels d'exploitation	1 120 756	43 978	0	1 164 734	786 563	0	181 370	0	0	0	967 933	0	196 801
Installations techniques et machines				0							0	0	0
Autres installations, outillage et mobilier	1 120 756	43 978	0	1 164 734	786 563	0	181 370	0	0	C	967 933	0	196 801
Acomptes versés				0							0	0	0
Placements	446 232 614	875 348 329	758 083 128	563 497 815	897 037	6 138 469	242 537	541 298	0	o	1 139 574	6 679 766	555 678 475
Terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation	4 668 854	0	0	4 668 854	897 037	0	242 537	0	0	C	1 139 574	0	3 529 280
Placements dans les ebtreprises liées	0	0	0	О	0	0	0	0	0	0	0	0	О
Parts				0							0	0	0
Bons et obligations				0							0	0	0
Placements dans les entreprises avec un lien de participation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Parts				0							0	0	0
Bons et obligations				0							0	0	0
Autres placements financiers	441 563 760	875 348 329	758 083 128	558 828 961	0	6 138 469	0	541 298	0	0	0	6 679 766	552 149 195
Actions, autres titres à revenu variable	7 492 871	59 672 036	41 159 482	26 005 425		6 138 469	0	541 298	0	C	0	6 679 766	19 325 659
Obligations et autres titres à revenu fixe	279 578 642	119 458 450	15 140 300	383 896 792							0	0	383 896 792
Prêts hypothécaire				0							0	0	0
Autres prêts	48 148 737	19 611 604	6 252 590	61 507 751							0	0	61 507 751
Dépôt auprès des établ. Bancaires et financiers	106 343 510	676 606 240	695 530 756	87 418 993							0	0	87 418 993
Autres		0		0							0	0	0
Créances pour espèces déposés				0							0	0	0
Placements des contrats en UC				0							0	0	0
TOTAL	447 483 776	875 840 118	758 101 254	565 222 640	1 733 573	6 138 469	494 018	541 298	0	0	2 227 592	6 679 766	556 315 282

Annexe N°9 Etat récapitulatif des placements

Désignation	Valeur brute	Valeur nette	juste valeur	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	4 668 854	3 529 280		0
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	26 005 425	19 325 659		-6 679 766
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPCVM				
Obligations et autres titres à revenu fixe	452 396 792	452 396 792		0
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	61 507 751	61 507 751		
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts	18 919 906	18 919 906		0
Actifs représentatifs de contrats en unités de				0
comptes				U
Total des Placements	563 498 728	555 679 388	0	-6 679 766
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	563 498 728	555 679 388		7 819 340
Autres actifs affectables à la représentation				
des provisions techniques autres que les				
placements ou la part des réassureurs dans				
les provisions techniques				
Total	563 498 728	555 679 388	0	7 819 340

Annexe №10 Etat des règlements et des provisions pour sinistres décès à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance 2013	Exercice de survenance 2014		
Inventaire 2014				
Règlements cumulés Provisions pour sinistres	0 1 000	170 194 94 190		
Total charges des sinistres	1 000	264 384		
Primes acquises % sinistres / primes acquises	208 116 0.48%	2 973 594 8.89%		

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	survenance	
	2013	2014	2015	
Inventaire 2015				
Règlements cumulés	51 326	190 232	60 312	
Provisions pour sinistres déclarés	40 500	342 649	777 244	
Total charges des sinistres	91 826	532 881	837 556	
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	
% sinistres / primes acquises	44,12%	17,92%	13,93%	

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	
	2013	2014	2015	2016	
Inventaire 2016					
Règlements cumulés	51 326	261 921	344 482	144 581	
Provisions pour sinistres déclarés	41 500	301 821	811 324	1 354 368	
Total charges des sinistres	92 826	563 742	1 155 806	1 498 948	
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231	
% sinistres / primes acquises	44,60%	18,96%	19,22%	15,65%	

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014	2015	2016	2017
Inventaire 2017					
Règlements cumulés	51 326	315 502	518 904	553 899	185 664
Provisions pour sinistres déclarés	42 500	247 837	677 209	1 404 032	1 639 230
Total charges des sinistres	93 826	563 339	1 196 113	1 957 932	1 824 894
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231	12 165 760
% sinistres / primes acquises	45,08%	18,94%	19,89%	20,45%	15,00%

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance 2015	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance 2018
Inventaire 2018	2013	2014	2015	2010	2017	2016
Règlements cumulés	89 202	391 643	845 435	1 112 333	1 097 092	843 489
Provisions pour sinistres déclarés	1 000	149 503	349 045	806 236	1 398 377	1 724 297
Total charges des sinistres	90 202	541 146	1 194 480	1 918 569	2 495 469	2 567 786
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231	12 165 760	14 090 001
% sinistres / primes acquises	43,34%	18,20%	19,86%	20,04%	20,51%	18,22%

Année d'inventaire	Exercice de survenance	survenance	Exercice de survenance		Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Inventaire 2019							
Règlements cumulés	89 202	391 643	907 969	1 238 314	1 487 975	2 151 444	1 608 595
Provisions pour sinistres déclarés	1 000	172 736	285 757	609 028	1 138 577	1 319 699	1 478 031
Total charges des sinistres	90 202	564 379	1 193 726	1 847 343	2 626 551	3 471 143	3 086 626
Primes acquises % sinistres / primes acquises	208 116 43.34%						

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Inventaire 2020								
Règlements cumulés	89 202	394 283	909 969	1 246 639	1 515 642	2 318 839	2 349 803	1 175 526
Provisions pour sinistres déclarés	0	132 703	226 580	473 803	896 016	1 161 365	1 662 006	1 875 967
Total charges des sinistres	89 202	526 986	1 136 549	1 720 442	2 411 658	3 480 204	4 011 809	3 051 493
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231	12 165 760	14 090 001	16 268 843	16 043 348
% sinistres / primes acquises	42,86%	17,72%	18,90%	17,97%	19,82%	24,70%	24,66%	19,02%

Année d'inventaire	Exercice de survenance 2013	Exercice de survenance 2014	de	Exercice de survenance 2016	Exercice de survenance 2017	Exercice de survenance 2018	Exercice de survenance 2019	Exercice de survenance 2020	Exercice de survenance
Inventaire 2021									
Règlements cumulés Provisions pour sinistres déclarés	89 202 0	397 403 125 833	911 969 197 330	1 257 141 438 866	1 590 796 800 223	2 501 581 884 704	3 072 871 1 073 926	3 396 050 1 690 837	2 157 641 2 275 237
Total charges des sinistres	89 202	523 236	1 109 299	1 696 007	2 391 019	3 386 285	4 146 797	5 086 886	4 432 878
Primes acquises % sinistres / primes acquises	208 116 42,86%	2 973 594 17,60%	6 013 229 18,45%	9 575 231 17,71%	12 165 760 19,65%	14 090 001 24,03%	16 268 843 25,49%	16 043 348 31,71%	20 533 435 21,59%

Annexe N°11 Ventillation des charges et des produits des placements

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers			
Revenu des participations			
Revenu des autres placements		39 983 819	39 983 819
Autres revenu financiers (commissions, honoraires)			
Total produits des placements	0	39 983 819	39 983 819
Intérêts			
Frais externes		319 598	319 598
Autres frais		0	0
Total charges des placements	0	319 598	319 598

ANNEXE N°12 Résultat technique par catégorie d'assurance vie

	Total
Primes	133 089 821
Charges de prestations	29 161 855
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	111 705 061
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	
Solde de souscription	-7 777 096
Frais d'acquisition	4 964 207
Autres charges de gestion nettes	8 295 792
Charges d'acquisition et de gestion nettes	13 259 998
Produits nets de placements	39 848 443
Participation aux résultats et intérêts techniques	2 591 327
Solde financier	37 257 117
Primes cédées et/ou rétrocédées	379 922
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	146 403
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	44 956
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	10 680
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	177 883
Résultat technique	16 042 140
Informations complémentaires	
Montants des rachats	23 787 104
Intérêts techniques bruts de l'exercice	15 837 842
Provisions techniques brutes à la clôture	542 328 878
Provisions techniques brutes à l'ouverture	428 032 490
A déduire	
Provision devenues exigibles	

ANNEXE N°14 Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la participation des assurés aux résultats techniques et financiers

		Exercice					
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Participation aux résultats (1) (état de							
résultat technique)							
Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	4 225 113	6 397 313	9 719 219	15 683 186	17 056 435	23 090 588	
. Variation de la provision pour participation aux bénéfices	536 163	1 425 943	2 844 154	2 716 128	1 755 467	2 591 327	
Participation aux résultats des contrats d'assurances vie (2)							
Provisions mathématiques moyennes Montant minimum de participation Montant effectif de la participation	107 379 714	151 615 388	207 116 040	273 234 146	352 546 903	451 588 768	
dont attribuée (y compris intérêts tech.) dont variation de la provision pour PB							

ANNEXE N°15 Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance

Désignation	Total	Raccordement
Primes	133 089 821	PRV1 1° Colonne
Charges de prestations	29 161 855	CHV1 1° Colonne
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	111 705 061	CHV2 1° Colonne
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)		
Solde de souscription	-7 777 096	
Frais d'acquisition	4 964 207	CHV41+CHV42
Autres charges de gestion nettes	8 295 792	CHV43+CHV5- PRV4
Charges d'acquisition et de gestion nettes	13 259 998	
Produits nets de placements	39 848 443	PRV2-CHV9
Participation aux résultats et intérêts techniques	2 591 327	CHV3 1° Colonne
Solde financier	37 257 117	
Primes cédées et/ou rétrocédées	379 922	PRV1 2° Colonne
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	146 403	CHV11 2° Colonne
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	44 956	(CHV12+CHV21)
Dort des réseaureurs et/ou des rétrassessionnaires dens le participation ouv résultats		2° Colonne
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	10 680	CHV44 2° Colonne
-		
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	177 883	
Résultat technique	16 042 140	
Informations complémentaires		
Montants des rachats	23 787 104	
Intérêts techniques bruts de l'exercice	15 837 842	
Provisions techniques brutes à la clôture	542 328 878	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	428 032 490	
A déduire		
Provision devenues exigibles		

SOCIETE « Compagnie Nouvelle d'Assurance »

Rapport Général du commissaire aux comptes

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs les actionnaires de la société « Compagnie Nouvelle d'Assurance »,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 06 Mai 2021, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 44 433 475 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 11 269 793 DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la

société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sousjacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la règlementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la règlementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

3. Autres obligations légales et réglementaires

Irrégularités autres que celles ayant une incidence sur l'opinion d'audit :

L'article 466 du code des Sociétés Commerciales dispose qu'une société par action ne peut pas posséder d'actions d'une autre société par action, si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à 10%.

Nous signalons à l'Assemblée Générale qu'au cours de l'accomplissement de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons relevé que la Compagnie Nouvelle d'Assurance détient 14 517 actions d'Attijari Bank.

La compagnie Nouvelle d'Assurance doit se conformer à la réglementation en vigueur.

AMC Ernst & Young Noureddine Hajji

Tunis, le 28 Avril 2022

SOCIETE « Compagnie Nouvelle d'Assurance »

Rapport Spécial du commissaire aux comptes

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs les actionnaires de la société « Compagnie Nouvelle d'Assurance »,

En application des dispositions de l'article 200 et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons cidessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Votre Conseil d'Administration nous a informés de convention suivante nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Attijari Bank a souscrit auprès de la Compagnie Nouvelle d'Assurance un contrat d'assurance vie pour couvrir les engagements pécuniaires imposés par la règlementation en cas de départ à la retraite de ses salariés. Le contrat « IDR » a été conclu le 30 Novembre 2021. En vertu de ce contrat la Compagnie Nouvelle d'Assurance a réalisé un chiffre d'affaires « épargne collectif » pour un montant de 24 691 431 dinars. Le contrat ne prévoit pas le prélèvement des frais d'acquisition. En revanche, les frais de gestion convenus s'élèvent à 0,3% l'an du capital géré.
- Attijari Leasing a souscrit auprès de la Compagnie Nouvelle d'Assurance un contrat d'assurance vie pour couvrir les engagements pécuniaires imposés par la règlementation en cas de départ à la retraite de ses salariés. Le contrat « IDR » a été conclu le 30 Novembre 2021. En vertu de ce contrat la Compagnie Nouvelle d'Assurance a réalisé un chiffre d'affaires « épargne collectif » pour un montant de 829 762 dinars. Le contrat ne prévoit pas le prélèvement des frais d'acquisition. En revanche, les frais de gestion convenus s'élèvent à 0,3% l'an du capital géré.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge au titre de prestations sur le système d'information pour un montant de 1 671 994 dinars et revenant à WAFA Assurance.
- Dans le cadre de la convention de bancassurance conclue entre la société « Compagnie Nouvelle d'Assurance » et
 « Attijari Bank », et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 février 2015 :
 - La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge correspondant aux commissions d'acquisition des contrats de capitalisation (Capital Plus-Awledi et Toumouhi) pour un montant de 717 175 dinars et revenant à Attijari Bank;
 - La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge correspondant aux commissions d'acquisition des contrats de prévoyance (Assuremprunt, Assurdécouvert, Assurdécouvert Pack, SANADI, TDI, IKRAM, Awledi Décès et Rahet beli) pour un montant de 2 495 924 dinars et revenant à Attijari Bank;

SARL au capital de 4 350 000 dinars RNE: 0035482W MF: 035482 W/A/M/000

- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge correspondant aux commissions de gestion des contrats de capitalisation (Capital Plus, Awledi et Toumouhi) pour un montant de 1 751 108 dinars et revenant à Attijari Bank;
- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté un produit correspondant à la quote part de la société Attijari Bank dans les frais de challenge pour un montant de 262 079 et dans les frais de publicité et de communication relatifs aux nouveaux produits pour un montant de 211 883 dinars. Ce montant représente 50% des charges engagées;
- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a réalisé au cours de 2021 un chiffre d'affaires relatif au produit «
 Temporaire Décès en Inclusion » pour un montant de 190 308 dinars. Ce chiffre d'affaires a été réalisé dans le cadre d'un contrat d'assurance groupe négocié entre la société Compagnie Nouvelle d'Assurance et Attijari Bank.
- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a réalisé au cours de 2021 un chiffre d'affaires relatif au produit « Epargne collectif » pour un montant de 2 543 245 dinars. Ce chiffre d'affaires a été réalisé avec Attijari Bank et Attijari Leasing.
- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté des charges pour un montant de 152 412 dinars comprenant les charges de loyer et sa quote-part dans les charges communes de téléphonie dans le cadre de la convention conclue entre la société Compagnie Nouvelle d'Assurance et Attijari Bank et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 février 2015.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

- 1. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
- Le Directeur Général bénéficie d'une rémunération mensuelle fixe. Il bénéficie également d'une voiture de fonction, d'une indemnité de loyer et de carburant ainsi que des billets d'avion (Tunis - Maroc). Par ailleurs le Directeur Général bénéficie d'une prime de rendement.
- La société a provisionné au cours de l'année 2021 une somme de quatre-vingt-dix mille dinars brut (90 000 dinars)
 à allouer au Président du Conseil d'Administration, au titre d'une rémunération spéciale pour l'exercice 2021.
 L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021 statuera sur ce point.

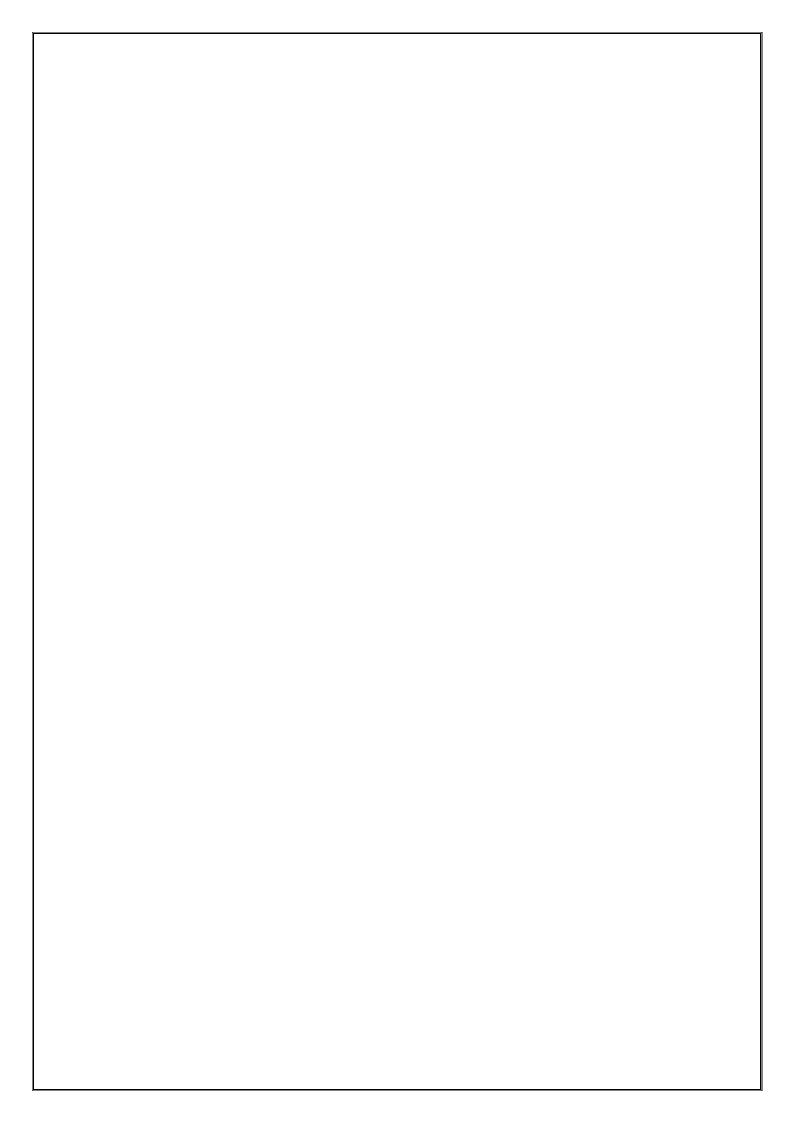
2. Les obligations et engagements de la société « Compagnie Nouvelle d'Assurance » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

	<u>Directeur</u> (<u>Général</u>	<u>Administrateurs</u>		
	Charge de l'exercice	Passifs au 31/12/2021	Charge de l'exercice	Passifs au 31/12/2021	
Avantages à court terme	887 104	85 497	90 000	90 000	
Total	887 104	85 497	90 000	90 000	

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

AMC Ernst & Young Noureddine Hajji

Tunis, le 28 Avril 2022



AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE- TUNIS RE

Siège social : 12, Avenue du Japon-Montplaisir-BP29-1073 Tunis

La Société **Tunisienne de Réassurance Tunis Ré** publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront présentés à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 03 Juin 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Mme Selma LANGAR (GAC-CPA International).

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE Tunis Re

ACTIF DIL DIL AN COMBINE (and discuss)	NOTES		24/42/2024		24/42/2020
ACTIF DU BILAN COMBINE (en dinars)	NOTES	BRUT	31/12/2021 AMORT/PROV	NET	31/12/2020 NET
AC1 ACTIFS INCORPORELS	(l)	6 202 556	1 547 919	4 654 637	3 346 947
AC11 Investissements de recherche & devéloppement	(I-1)	3 338 439	1 347 717	3 338 439	1 843 104
AC12 Logiciels	(I-1) (I-2)	2 864 118	1 547 919	1 316 198	1 503 844
AC2 ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	(II)	2 858 804	1 523 008	1 335 796	964 084
AC21 Installations techniques & machines	(II-1)	2 403 840	1 207 037	1 196 803	831 552
AC22 Autres installations, outillage & mobilier	(II-2)	454 964	315 971	138 993	132 532
AC3 PLACEMENTS	(III)	452 123 246	8 830 204	443 293 043	416 898 276
AC31 Terrains & constructions	(III-1)	9 919 708	2 600 999	7 318 709	7 548 445
AC311 Terrains & constructions d'exploitation	()	6 306 261	1 373 735	4 932 526	5 079 831
AC312 Terrains & constructions hors exploitation		3 613 446	1 227 263	2 386 183	2 468 614
AC33 Autres placements financiers	(III-2)	334 182 381	6 229 205	327 953 176	304 774 778
Réassurance Ordinaire	(111-2)	323 378 521	6 229 205	317 149 316	294 389 338
Re Takaful		10 803 860	0 229 203	10 803 860	10 385 441
ne ranarat		10 003 000	-	10 003 000	10 303 441
AC331 Actions, autres titres à revenu variable & parts dans des FCP		53 077 519	6 229 205	46 848 314	47 665 616
AC332 Obligations & autres titres à revenu fixe		222 888 640	0 227 203	222 888 640	203 448 400
Réassurance Ordinaire		216 818 640		216 818 640	198 783 400
Re Takaful		6 070 000		6 070 000	4 665 000
AC334 Autres prêts		1 319 302		1 319 302	1 215 560
AC334 Autres		56 896 920		56 896 920	52 445 203
Réassurance Ordinaire		52 163 060	-	52 163 060	46 724 762
Re Takaful		4 733 860	-	4 733 860	5 720 441
Ne rakarut		4 /33 800	-	4 / 33 860	3 720 441
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	(III-3)	108 021 158		108 021 158	104 575 053
Réassurance Ordinaire	(111-3)	108 021 138	-	108 021 138	99 091 981
Reassurance Ordinaire Re Takaful			- !		
SOUS TOTAL 1	 	6 358 977 461 184 607	11 901 130	6 358 977 449 283 476	5 483 072 421 209 307
AC5 PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	(IV)	233 411 479	11 901 130	233 411 479	262 286 227
AC510 Provision pour primes non acquises	(IV-1)	48 318 232		48 318 232	64 177 544
Réassurance Ordinaire	(14-1)	48 099 742		48 099 742	61 501 964
Re Takaful		218 490		218 490	2 675 580
AC531 Provision pour sinistres	(IV-2)	185 093 247		185 093 247	198 108 684
Réassurance Ordinaire	(14-2)	181 107 353		181 107 353	192 336 544
Re Takaful		3 985 894		3 985 894	5 772 140
AC6 CREANCES	(V)	150 168 445	7 103 019	143 065 425	152 984 063
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation	(V-1)	69 063 625	6 606 274	62 457 350	49 119 176
Réassurance Ordinaire	(۷-1)	62 114 899	6 557 910	55 556 989	43 252 533
Re Takaful		6 948 726	48 364	6 900 361	5 866 643
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession	(V-2)	65 972 983	496 745	65 476 238	92 679 726
Réassurance Ordinaire	(V-Z)	63 839 657	496 745	63 342 912	90 546 399
Re Takaful		2 133 327	490 743	2 133 327	2 133 327
AC63 Autres créances	(V-3)	15 131 837		15 131 837	11 185 160
Réassurance Ordinaire	(۷-3)	11 790 908	-	11 790 908	7 932 113
Re Takaful		3 340 929	-	3 340 929	3 253 048
AC631 Personnel		56 428	-	56 428	50 487
ACOSTT CISORICA		30 420	-	30 428	30 407
AC632 Etat, organismes de sécurité sociales & collectivités publiques		7 145 036	_	7 145 036	4 353 220
Réassurance Ordinaire		6 926 572	_	6 926 572	4 216 388
Re Takaful		218 464		218 464	136 833
AC633 Débiteurs divers		5 154 580		5 154 580	4 992 124
Réassurance Ordinaire		2 032 115	_	2 032 115	1 875 909
Re Takaful		3 122 465		3 122 465	3 116 215
AC635 FPC		2 775 793		2 775 793	1 789 329
SOUS TOTAL 2	 	383 579 924	7 103 019	376 476 904	415 270 290
AC7 AUTRES ELEMENTS D'ACTIF	(VI)	86 603 692		86 603 692	83 597 422
AC71 Avoir en banques, chèques & caisse	(VI) (VI-1)	9 931 414	-	9 931 414	8 449 130
Réassurance Ordinaire	' '/	6 264 502	_	6 264 502	4 580 287
Re Takaful		3 666 912	-	3 666 912	3 868 843
AC72 Charges reportées	(VI-2)	18 823 116	-	18 823 116	17 642 821
Réassurance Ordinaire	' -/	17 939 072	-	17 939 072	16 475 127
Re Takaful		884 044	-	884 044	1 167 694
AC721 Frais d'acquisition reportés		18 823 116	-	18 823 116	17 642 821
Réassurance Ordinaire		17 939 072	-	17 939 072	16 475 127
Re Takaful		884 044	-	884 044	1 167 694
AC722 Autres charges à répartir		0	-	0	0
Réassurance Ordinaire		0	-	0	0
Re Takaful		-	-	-	-
AC73 Comptes de régularisation Actif	(VI-3)	27 563 112	-	27 563 112	28 923 138
Réassurance Ordinaire		25 927 610	-	25 927 610	27 958 552
Re Takaful		1 635 502	-	1 635 502	964 586
AC731 Intérêts acquis non échus		5 557 157	-	5 557 157	5 393 330
Réassurance Ordinaire		5 300 761	-	5 300 761	5 270 498
Re Takaful		256 396	-	256 396	122 833
AC732 Estimations d'éléments techniques-Acceptation		12 833 320	-	12 833 320	14 220 926
Réassurance Ordinaire		11 689 359	-	11 689 359	13 675 142
	1 1	1 143 962	-	1 143 962	545 785
Re Takaful			_	9 172 635	9 308 881
Re Takaful AC733 Autres comptes de régularisation		9 172 635	-	7 172 033	
		9 172 635 8 937 491	-	8 937 491	9 012 912
AC733 Autres comptes de régularisation			-		9 012 912 295 969
AC733 Autres comptes de régularisation Réassurance Ordinaire	(VI-4)	8 937 491	- - -	8 937 491	
AC733 Autres comptes de régularisation Réassurance Ordinaire Re Takaful	(VI-4)	8 937 491 235 145	- - - -	8 937 491 235 145	295 969
AC733 Autres comptes de régularisation Réassurance Ordinaire Re Takaful AC74 Ecarts de conversion	(VI-4)	8 937 491 235 145 30 286 048	- - - -	8 937 491 235 145 30 286 048	295 969 28 582 333
AC733 Autres comptes de régularisation Réassurance Ordinaire Re Takaful AC74 Ecarts de conversion Réassurance Ordinaire	(VI-4)	8 937 491 235 145 30 286 048 25 784 132	- - - - -	8 937 491 235 145 30 286 048 25 784 132	295 969 28 582 333 23 097 821

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE Tunis Re

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN COMBINE (en dinars)	NOTES	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES	(l)		
CP1 Capital social	(l-1)	100 000 000	100 000 000
CP2 Réserves & primes liées au capital CP3 Rachats d'actions propres	(I-2)	84 226 357	80 341 015 - 223 825
CP5 Résulat reporté	(I-3) (I-4)	- 223 825 23 189 665	20 056 274
Réassurance Ordinaire	(1-4)	28 144 809	22 037 355
Re Takaful		4 955 144	- 1 981 080
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		207 192 197	200 173 464
Réassurance Ordinaire		212 147 342	202 154 545
Re Takaful CP6 Résultat de l'exercice		4 955 144	- 1 981 080
Réassurance Ordinaire	(I-5)	16 723 879 17 940 197	12 234 214 15 208 278
Re Takaful		1 216 317	- 2 974 064
Total capitaux propres avant affectation		223 916 077	212 407 678
PASSIFS			
PA2 PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES	(II)	7 753 652	8 253 377
PA22 Provisions pour impôts		100 000	100 000
PA23 Autres provisions Réassurance Ordinaire		3 953 652 1 087 178	5 503 377 1 792 138
Re Takaful		2 866 474	3 711 239
PA24 Provisions pour risques		3 700 000	2 650 000
Réassurance Ordinaire		3 000 000	1 950 000
Re Takaful		700 000	700 000
PA25 Provisions sur Augmentation Légales		-	-
PA3 PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	(III)	415 674 038	421 021 066
PA310 Provisions pour primes non acquises Réassurance Ordinaire	(III-1)	92 239 818	87 709 649
Re Takaful		88 012 774 4 227 043	82 820 910 4 888 739
PA331 Provisions pour sinistres	(III-2)	323 434 220	327 852 110
Réassurance Ordinaire	(2)	305 476 265	310 176 794
Re Takaful		17 957 955	17 675 316
PA361 Autres provisions techniques	(111-3)	-	5 459 307
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires	(IV)	138 799 209	155 323 478
Réassurance Ordinaire		135 244 342	148 419 024
Re Takaful PA6 AUTRES DETTES	1 00	3 554 868	6 904 453
PA621 Dettes nées d'opérations d'acceptation	(V) (V-1)	79 112 303 33 026 663	70 077 083 27 090 882
Réassurance Ordinaire	(31 867 618	26 549 162
Re Takaful		1 159 045	541 720
PA622 Dettes nées d'opérations de rétrocession	(V-2)	31 351 199	34 684 992
Réassurance Ordinaire		20 810 033	27 645 759
Re Takaful		10 541 166	7 039 234
PA63 Autres dettes Réassurance Ordinaire	(V-3)	14 734 440 14 019 221	8 301 209 7 676 595
Re Takaful		715 219	624 614
PA632 Personnel		844 671	937 658
Réassurance Ordinaire		844 671	937 658
Re Takaful		-	-
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		6 255 819	1 842 752
Réassurance Ordinaire Re Takaful		5 743 353 512 466	1 414 642 428 110
PA634 Créditeurs divers		4 853 313	3 726 626
Réassurance Ordinaire		4 650 560	3 530 122
Re Takaful		202 753	196 504
PA635 FGIC Créditeurs		4 844	4 844
PA636 FPC		2 775 793	1 789 329
PA7 AUTRES PASSIFS PA71 Comptes de régularisation Passif	(VI)	47 108 794	52 994 337
Réassurance Ordinaire	(VI-1)	20 776 397 13 531 937	29 915 380 21 763 939
Re Takaful		7 244 460	8 151 441
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs		9 070 364	14 010 500
Réassurance Ordinaire		9 058 908	13 243 654
Re Takaful		11 455	766 846
PA711 Estimation d'éléments techniques		1 840 047	4 642 161
Réassurance Ordinaire		1 748 115	4 490 190
Re Takaful PA712 Autres comptes de régularisation Passif		91 931 9 865 986	151 971 11 262 720
Réassurance Ordinaire		9 865 986 2 724 914	4 030 095
Re Takaful		7 141 073	7 232 625
PA72 Ecart de conversion	(VI-2)	26 332 397	23 078 956
Réassurance Ordinaire		24 696 954	21 305 684
Re Takaful		1 635 443	1 773 273
Total passif	1 1	688 447 995	707 669 341
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		912 364 072	920 077 019

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE Tunis Re

RESULTAT TECHNIQUE VIE COMBINE (en dinars)	NOTES		31/12/2021		31/12/2020
		ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET
PRV1 PRIMES ACQUISES	(l)	8 951 829	289 700	8 662 129	6 985 128
PRV11 Primes	(I-1)	11 696 410	289 700	11 406 710	8 939 451
PRV111 Primes Ordinaire		9 397 916	281 914	9 116 002	7 530 574
PRV112 Primes Re Takaful		2 298 494	7 786	2 290 708	1 408 877
PRV12 Variation de la provision pour primes non acquises	(1-2)	- 2 744 581	-	- 2 744 581	- 1 954 323
PRV121 Variation PPNA Ordinaire		- 2 444 106	-	- 2 444 106	- 2 156 816
PRV122 Variation PPNA Re Takaful		- 300 475	-	- 300 475	202 493
PRV4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	(III)	261 982	-	261 982	8 180
PRV41 Autres produits techniques Ordinaire		204 906		204 906	25 352
PRV42 Autres produits techniques Re Takaful		57 075		57 075	- 17 172
CHV1 CHARGES DE SINISTRES	(IV)	7 214 142	-	7 214 142	3 425 879
CHV11 Sinistres payés	(IV-1)	6 447 588	-	6 447 588	3 831 175
CHV111 Sinistres payés Ordinaire		4 994 283	-	4 994 283	2 642 371
CHV112 Sinistres payés Re Takaful		1 453 305	-	1 453 305	1 188 805
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	(IV-2)	766 554	-	766 554	- 405 296
CHV12 Variation de la provision pour sinistres Ordinaire		735 982	-	735 982	- 674 512
CHV12 Variation de la provision pour sinistres Re Takaful		30 573	-	30 573	269 216
CHV4 FRAIS D'EXPLOITATION	(V)	4 270 698	441 975	3 828 723	4 439 316
CHV41 Frais d'acquisition	(V-1)	3 390 149	-	3 390 149	4 126 611
CHV411 Frais d'acquisition Ordinaire		3 065 799		3 065 799	3 619 971
CHV412 Frais d'acquisition Re Takaful		324 350		324 350	506 640
CHV43 Frais d'administration	(V-2)	880 549	-	880 549	657 381
CHV431 Frais d'administration Ordinaire		438 348		438 348	312 503
CHV432 Frais d'administration Re Takaful		442 201		442 201	344 879
CHV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires	(V-3)	_	-	-	-
CHV441 Commissions Ordinaire			-	-	-
CHV442 Commissions Re Takaful			-	-	-
CHV45 Wakala	(V-3)	-	441 975	- 441 975	- 344 677
CHV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	(VI)	351 514	-	351 514	209 820
CHV51 Autres charges techniques Ordinaire	' '	287 443		287 443	232 369
CHV52 Autres charges techniques Re Takaful		64 071		64 071	- 22 549
PRNT3 PRODUITS DE PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE					
L'ETAT DE RESULTAT	(II)	334 289	-	334 289	341 869
PRNT31 Ordinaire		305 561		305 561	323 629
PRNT32 Re Takaful		28 728	-	28 728	18 240
RTV RESULTAT TECHNIQUE VIE		- 2 288 254	- 152 275	- 2 135 980	- 739 837
RTV Résultat technique vie Ordinaire		- 2 057 578	- 160 061	- 1 897 517	- 65 286
RTV Résultat technique vie Re Takaful		- 230 677	7 786	- 238 463	- 674 552

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE Tunis Re

RESULTAT TECHNIQUE NON VIE COMBINE (en dinars)	NOTES		31/12/2021		31/12/2020
	l 1	ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET
PRNV1 PRIMES ACQUISES	(l)	149 703 446	61 985 756	87 717 689	74 740 952
PRNV11 Primes	(I-1)	151 489 034	46 126 444	105 362 589	72 037 068
PRNV111 Primes Ordinaire		138 798 073	43 718 453	95 079 620	63 708 054
PRNV112 Primes Re Takaful		12 690 960	2 407 991	10 282 969	8 329 014
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	(I-2)	- 1 785 588	15 859 312	- 17 644 900	2 703 884
PRNV121 Variation PPNA Ordinaire		- 2 747 758	13 402 222	- 16 149 980	1 698 228
PRNV122 Variation PPNA Re Takaful		962 170	2 457 090	- 1 494 920	1 005 656
PRNT3 PRODUITS DE PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE					
L'ETAT DE RESULTAT	(11)	4 328 858	_	4 328 858	3 839 325
PRNT31 Ordinaire		3 951 965		3 951 965	3 449 458
PRNT32 Re Takaful		376 893		376 893	389 867
PRNV4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	(III)	7 924 946	-	7 924 946	247 450
PRNV41 Autres produits techniques Ordinaire		6 198 420		6 198 420	766 912
PRNV42 Autres produits techniques Re Takaful		1 726 526		1 726 526	- 519 463
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES	(IV)	70 068 656	19 884 729	50 183 926	45 093 422
CHNV11 Sinistres payés	(IV-1)	75 253 101	32 900 166	42 352 935	30 975 278
CHNV111 Sinistres payés Ordinaire		69 681 340	30 843 890	38 837 450	26 262 553
CHNV112 Sinistres payés Re Takaful		5 571 761	2 056 276	3 515 485	4 712 724
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	(IV-2)	- 5 184 445	- 13 015 437	7 830 991	14 118 144
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Ordinaire		- 5 436 511	- 11 229 191	5 792 679	15 141 808
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Re Takaful		252 066	- 1 786 246	2 038 312	- 1 023 663
CHV4 FRAIS D'EXPLOITATION	(V)	48 061 260	13 381 810	34 679 450	25 932 820
CHNV41 Frais d'acquisition	(V-1)	34 870 843	-	34 870 843	35 930 807
CHNV411 Frais d'acquisition Ordinaire		31 090 947		31 090 947	31 368 829
CHNV412 Frais d'acquisition Re Takaful		3 779 896		3 779 896	4 561 978
CHNV43 Frais d'administration	(V-2)	13 190 418	-	13 190 418	12 252 555
CHNV431 Frais d'administration Ordinaire		10 361 693		10 361 693	9 027 283
CHNV432 Frais d'administration Re Takaful		2 828 724		2 828 724	3 225 272
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires	(V-3)	-	10 559 928	- 10 559 928	- 19 031 376
CHNV441 Commissions Ordinaire			9 420 770	- 9 420 770	- 16 895 226
CHNV442 Commissions Re Takaful			1 139 158	- 1 139 158	- 2 136 150
CHNV45 Wakala	(V-3)	-	2 821 883	- 2 821 883	- 3 219 166
CHNV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	(VI)	10 102 056	-	10 102 056	5 808 425
CHNV51 Autres charges techniques Ordinaire		8 163 907		8 163 907	6 490 527
CHNV52 Autres charges techniques Re Takaful		1 938 149		1 938 149	- 682 102
RTNV RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	i i	33 725 277	28 719 216	5 006 061	1 993 060
RTNV Résultat technique non vie Ordinaire		32 339 324	25 263 324	7 076 000	1 446 044
RTNV Résultat technique non vie Re Takaful		1 385 953	3 455 893	- 2 069 939	547 016

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE Tunis Re

ETAT DE RESULTAT COMBINE (en dinars)	NOTES	31/12/2021	31/12/2020
RTNV RESULTAT TECHNIQUE NON VIE		5 006 061	1 993 060
Réassurance Ordinaire		7 076 000	1 446 044
Re Takaful	-	2 069 939	547 016
RTV RESULTAT TECHNIQUE VIE	-	2 135 980	- 739 837
Réassurance Ordinaire	-	1 897 517	- 65 286
Re Takaful	-	238 463	- 674 552
PRNT1 PRODUITS DES PLACEMENTS	(1)	26 259 993	28 436 470
Réassurance Ordinaire		25 612 423	27 727 478
Re Takaful		647 570	708 992
PRNT11 Revenus des placements	(I-1)	23 989 023	26 770 378
Réassurance Ordinaire		23 341 453	26 061 387
Re Takaful		647 570	708 992
PRNT12 Produits des autres placements	(I-1)	-	-
Réassurance Ordinaire			
Re Takaful			
S/Total 1a		23 989 023	26 770 378
Réassurance Ordinaire		23 341 453	26 061 387
Re Takaful		647 570	708 992
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	(1-2)	373 425	1 128 360
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	(I-3)	1 897 545	537 732
S/Total 1	(1.3)	2 270 970	1 666 091
		2 2/0 3/0	1 000 071
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat	400	224222	244.040
technique vie	(II) -	334 289	- 341 869
Réassurance Ordinaire	-	305 561	- 323 629
Re Takaful	-	28 728	- 18 240
CHNT1 CHARGES DES PLACEMENTS	(III)	1 311 826	1 157 416
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges			
d'intérêt	(III-1)	-	-
CHNT12 Correction de valeur sur placement	(III-2)	1 116 976	691 096
CHNT13 Pertes provenant de réalisation des placements	(III-3)	194 851	466 320
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat	(5)		
technique non vie		4 328 858	- 3 839 325
Réassurance Ordinaire	(IV) -	3 951 965	- 3 449 458
Re Takaful	(11)	376 893	- 389 867
PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES		12 743 073	8 245 826
Réassurance Ordinaire	(V)	8 930 429	7 447 112
Re Takaful	(V)		7 447 112 798 715
		3 812 644	
CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES	0.00	17 145 189	19 003 785
Réassurance Ordinaire	(VI)	14 182 680	15 057 657
Re Takaful		2 962 509	3 946 128
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES	(VI)	18 752 986	13 593 123
Réassurance Ordinaire		19 969 304	16 567 188
Re Takaful	-	1 216 318	- 2 974 064
CHNT4 IMPOTS SUR LE RESULTAT	(VII)	1 864 311	1 043 362
Réassurance Ordinaire		1 864 311	1 043 362
Re Takaful		-	-
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS	$ \parallel$	16 888 675	12 549 761
Réassurance Ordinaire		18 104 993	15 523 825
Re Takaful		1 216 318	- 2 974 064
PRNT4 GAINS EXTRAORDINAIRES		-	-
Réassurance Ordinaire			
Re Takaful			
1			
CHNT5 PERTES EXTRAORDINAIRES	(VIII)	164 800	315 547
CHNT5 PERTES EXTRAORDINAIRES Réassurance Ordinaire	(VIII)	164 800 164 800	315 547 315 547
	(VIII)	164 800 164 800 -	315 547 315 547 -
Réassurance Ordinaire Re Takaful	(VIII)	164 800 -	315 547 -
Réassurance Ordinaire RE Takaful RESULTAT NET DE L'EXERCICE	(VIII)	164 800 - 16 723 875	315 547 - 12 234 214
Réassurance Ordinaire Re Takaful RESULTAT NET DE L'EXERCICE Réassurance Ordinaire	(VIII)	164 800 - 16 723 875 17 940 193	315 547 - 12 234 214 15 208 278
Réassurance Ordinaire Re Takaful RESULTAT NET DE L'EXERCICE Réassurance Ordinaire Re Takaful	(VIII)	164 800 - 16 723 875	315 547 - 12 234 214
Réassurance Ordinaire Re Takaful RESULTAT NET DE L'EXERCICE Réassurance Ordinaire	(VIII)	164 800 - 16 723 875 17 940 193	315 547 - 12 234 214 15 208 278
Réassurance Ordinaire Re Takaful RESULTAT NET DE L'EXERCICE Réassurance Ordinaire Re Takaful CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)	(VIII)	164 800 - 16 723 875 17 940 193 1 216 318	315 547 - 12 234 214 15 208 278 - 2 974 064
Réassurance Ordinaire Re Takaful RESULTAT NET DE L'EXERCICE Réassurance Ordinaire Re Takaful CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts) RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	(VIII)	164 800 - 16 723 875 17 940 193 1 216 318	315 547 - 12 234 214 15 208 278 - 2 974 064 12 234 214
Réassurance Ordinaire Re Takaful RESULTAT NET DE L'EXERCICE Réassurance Ordinaire Re Takaful CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)	(VIII) 	164 800 - 16 723 875 17 940 193 1 216 318	315 547 - 12 234 214 15 208 278 - 2 974 064

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE Tunis Re

ETAT DE SURPLUS OU DEFICIT DU FONDS RE TAKAFUL GENERAL (en dinars)	NOTES	31/12/2021			31/12/2020
	Ī	ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET
PRG1 PRIMES ACQUISES	(l)	13 653 130	4 865 081	8 788 050	9 334 671
PRG11 Primes émises et acceptées	(l-1)	12 690 960	2 407 991	10 282 969	8 329 014
PRG12 Variation de la provision pour primes non acquises	(I-2)	962 170	2 457 090	- 1 494 920	1 005 656
PRG2 PRODUITS DE PLACEMENTS		2 103 419	-	2 103 419	- 129 595
PRG21 Revenus des placements	(II)	376 893		376 893	389 867
PRG22 Produits des autres placements				-	-
Sous total 1		<i>376 893</i>	-	376 893	389 867
PRG23 Reprise de corrections de valeur sur placements				-	-
PRG24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change				-	-
PRG3 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	(III)	1 726 526		1 726 526	- 519 463
PRG4 PLUS-VALUES NON REALISEES SUR PLACEMENTS				-	-
Sous total 1a		1 726 526	-	1 726 526	- 519 463
CHG1 CHARGES DE SINISTRES		5 823 827	270 030	5 553 797	3 689 061
CHG11 Montants payés	(IV-1)	5 571 761	2 056 276	3 515 485	4 712 724
CHG12 Variation de la provision pour sinistres	(IV-2)	252 066	- 1 786 246	2 038 312	- 1 023 663
CHG2 Variation des autres provisions techniques				-	-
Sous total 2		5 823 827	270 030	5 553 797	3 689 061
CHG3 FRAIS D'EXPLOITATION		6 608 620	1 139 158	5 469 462	5 651 100
CHG31 Frais d'acquisition	(V-1)	3 779 896		3 779 896	4 561 978
CHG33 Frais d'administration à la charge du fonds des adhérents	(V-2)	2 828 724		2 828 724	3 225 272
CHG34 commissions reçues des réassureurs Re Takaful	(V-3)		1 139 158	- 1 139 158	- 2 136 150
CHG4 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS		231 819	-	231 819	209 624
CHG41 Charges de gestion des placements		231 819	-	231 819	209 624
CHG411 Commissions Moudharaba		98 160		98 160	98 762
CHG412 Autres charges de gestion de placements		133 659		133 659	110 862
CHG42 Correction de valeur sur placements				-	-
CHG43 Pertes provenant de la réalisation des placements				-	-
CHG5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	(VI)	1 706 330		1 706 330	- 891 726
CHG6 Variation de la provision pour égalisation				-	-
Sous total 3		1 938 149	-	1 938 149	- 682 102
CHG7 Moins values non réalisées sur placements				-	-
RTG Surplus ou déficit de l'assurance Re Takaful Général		1 385 953	3 455 893	- 2 069 939	547 016

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE Tunis Re

ETAT DE SURPLUS OU DEFICIT DU FONDS RE TAKAFUL FAMILIAL (en dinars)	NOTES	31/12/2021		31/12/2020	
		ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET
PRF1 PRIMES ACQUISES	(l)	1 998 019	7 786	1 990 233	1 611 371
PRF11 Primes émises et acceptées	(l-1)	2 298 494	7 786	2 290 708	1 408 877
PRF12 Variation de la provision pour primes non acquises	(I-2)	- 300 475	-	- 300 475	202 493
PRF2 PRODUITS DE PLACEMENTS		28 728	-	28 728	18 240
PRF21 Revenus des placements		28 728		28 728	18 240
PRF22 Produits des autres placements				-	-
Sous total 1		28 728	-	28 728	18 240
PRF23 Reprise de corrections de valeur sur placements				-	-
PRF24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change				-	-
Sous total 2		-	-	-	-
PRF3 PLUS-VALUES NON REALISEES SUR PLACEMENTS				-	-
PRF4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	(III)	57 075		57 075	- 17 172
CHF1 CHARGES DE SINISTRES	(IV)			-	-
CHF11 Montants payés	(IV-1)	1 453 305	-	1 453 305	1 188 805
CHF12 Variation de la provision pour sinistres	(IV-2)	30 573	-	30 573	269 216
Sous total 3		1 483 878	-	1 483 878	1 458 021
CHF2 Variation des autres provisions techniques				-	-
CHF3 FRAIS D'EXPLOITATION	(V)			-	-
CHF31 Frais d'acquisition	(V-1)	324 350		324 350	506 640
CHF33 Frais d'administration à la charge du fonds des adhérents	(V-2)	442 201		442 201	344 879
CHF34 commissions reçues des réassureurs Re Takaful	(V-3)		-	-	-
Sous total 5		766 550	-	766 550	851 519
CHF4 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS		7 663	-	7 663	6 930
CHF41 Charges de gestion des placements		7 663	-	7 663	6 930
CHF411 Commissions Moudharaba		3 245		3 245	3 265
CHF412 Autres charges de gestion de placements		4 418		4 418	3 665
CHF42 Correction de valeur sur placements				-	-
CHF43 Pertes provenant de la réalisation des placements				-	-
CHF5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	(VI)	56 408		56 408	- 29 479
Sous total 6		64 071	-	64 071	- 22 549
CHF6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage				-	-
CHF7 Moins-values non réalisées sur placements				-	-
RTF Surplus ou déficit de l'assurance Re Takaful Familial		- 230 677	7 786	- 238 463	- 674 552

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE Tunis Re

			31/12/2020			
TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS & DONNES (en dinars)	Envers les dirigeants			Autres		
HB1 Engagements reçus	-	-	-	-	-	-
HB2 Engagements donnés	-	-	-	-	-	-
HB21 Avals, cautions et garanties de crédit données						
HB22 Titres et actifs acquis avec engagement de revente						
HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus						
HB24 Autres engagements donnés						
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires	_		-	-	_	_
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution						
solidaire ou de substitution	-	-	-	-	-	-
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	-	-	_		-	-
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers		-	-	-	-	-

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE Tunis Re

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE COMBINE (en dinars)	NOTES	31/12/2021	31/12/2020
I- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION :	Х		
Encaissements des cédantes	X-1	66 042 017	65 976 550
Versements aux cédantes	X-2	- 31 315 731	- 37 239 115
Encaissements des rétrocessionnaires	X-3	31 528 747	12 765 641
Versements aux rétrocessionnaires	X-4	- 38 157 907	- 22 068 849
Encaissements liés à la cession de placements financiers	X-5	456 728 617	236 813 943
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	X-6	- 462 870 125	- 259 856 534
Produits financiers reçus	X-7	14 987 422	17 735 944
Encaissements des fournisseurs & du personnel	X-8	28 003 188	21 259 441
Décaissements aux fournisseurs & au personnel	X-9	- 53 078 411	- 28 184 267
Décaissements à l'Etat au titre des impôts & taxes	X-10	- 6 348 660	- 8 541 756
Flux provenant de la Gestion des Fonds		927 871	918 332
Flux provenant de l'exploitation		6 447 029	-
Flux affectés à l'exploitation		-	- 420 670
II- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	ΧI		
Encaissements provenant de la cession des imm. corporelles	XI-1	18 126	28 000
Décaissements provenant de l'acquisition des imm. corporelles	XI-2	- 462 880	- 588 140
Encaissements provenant de la cession des imm. financiéres	XI-3	-	512 655
Encaissements des revenus sur immob. financières	XI-4	-	925 783
Décaissements provenant de l'acquisition des imm. financières	XI-5	-	- 1 000 000
Décaissements provenant de l'acquisition des imm. Incorporelles	XI-6	-	- 22 202
Flux de Trésorerie provenant des activités d'investissement		-	-
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement		- 444 754	- 143 905
III- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENTS	XII		
Encaissements suite à l'émission d'actions	XII-1	-	_
Décaissements suite à l'augmentation du capital	XII-2	-	_
Dividendes & autres distributions	XII-3	- 4 898 159	-
Flux provenant des activités de financements		-	-
Flux affectés aux activités de financements		- 4 898 159	-
IV- INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES	XIII	378 169	64 812
VARIATION DE TRESORERIE	XIV-XV	1 482 285	- 499 762
Trésorerie au début de l'exercice		8 438 472	8 938 235
Trésorerie à la clôture de l'exercice		9 920 757	8 438 472

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (montants exprimés en dinars)

1 PRESENTATION DE Tunis Re

1.1 Création

La Société Tunisienne de Réassurance Tunis Re, une société anonyme au capital social de 100.000.000 dinars dont le siège social, 12 Avenue du Japon Montplaisir 1002 Tunis, a été créée en 1981 à l'initiative des pouvoirs publics et avec l'adhésion des compagnies d'assurances et des banques.

1.2 Objet social

Tunis Re a pour activité principale les opérations de réassurance dans toutes les catégories, dans tous les risques et en tous lieux.

Cette activité consiste à accepter de couvrir des risques cédés ou rétrocédés par une entreprise d'assurance ou de réassurance moyennant le paiement par la cédante ou la rétro-cédante d'une prime appelée « prime de réassurance » et l'engagement du réassureur ou du rétrocessionnaire à apporter son concours financier en cas de réalisation du risque, c'est à dire en cas de survenance de sinistres.

Sur les risques acceptés, Tunis Re conserve des parts pour son propre compte et rétrocède la fraction qui dépasse sa capacité déterminée en fonction de la nature du risque accepté et de la structure de son portefeuille.

A côté des opérations de réassurance, elle a pour objet :

- 1. La réalisation des opérations de réassurance, de rétrocession, de rétakaful et de rétrotakaful de toutes natures, dans toutes les branches, dans tous les risques et en tous lieux.
- 2. La reprise, sous quelque forme que ce soit, de traités, contrats ou engagements de Réassurance et Rétakaful de tous organismes, entreprises, sociétés, compagnies ou associations tunisiennes ou étrangères.
- 3. L'étude, la constitution, le contrôle et l'expertise de toutes sociétés d'assurance, de takaful, de réassurance ou de rétakaful.
- 4. L'étude, le contrôle et l'expertise de tous contrats, conventions et engagements d'assurance, de takaful, de réassurance, de rétakaful, de rétrocession ou de rétrotakaful.
- 5. L'étude, le contrôle et l'expertise de tous risques et sinistres et de toute indemnisation.
- 6. La création, l'acquisition, la location, la prise à bail et la gestion de tout fonds de quelque nature et de quelque forme qu'il soit, organismes,

- sociétés ou compagnies, associations, groupements et généralement toutes entreprises d'assurances, de takaful, de réassurance, de rétakaful ou de garantie.
- 7. La participation de la société par tous moyens, à toutes entreprises créées, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, fusions, alliances, souscriptions, ou achats de titres et droits sociaux, ou encore en association, en participation quelconque et se rattachant à l'objet de la Société et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet Social, ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant présenter de l'utilité pour la Société, favoriser ou développer ses intérêts.

Le modèle Rétakaful choisi est le modèle Wakala qui consiste dans la collecte et la gestion des primes sur la base de deux contrats distincts :

- ✓ Un contrat d'agent Wakala sous lequel l'opérateur gèrera les fonds et recevra un honoraire fixe (frais de wakalah). Il ne participera pas au bénéfice dégagé.
- ✓ Un contrat Tabarrou ou Ta'awoun par lequel les adhérents acceptent de réserver une partie de leurs primes en donation dans un fonds spécifique, qui permettra d'appliquer le concept d'entraide mutuelle et couvrira les pertes engendrées par un évènement survenu à l'un des participants.

Le capital alloué ou « Seed Capital » à cette activité est de 1 MD placé selon les règles de la Shariaa.

1.3 Mission

Depuis sa création, Tunis Re s'est penchée sur le développement du marché de réassurance en Tunisie répondant au besoin du marché local en réassurance en créant un courant d'affaires avec l'étranger. Par ailleurs, elle s'est vue assignée, depuis sa création, plusieurs missions au niveau national et international notamment :

- Réduire les flux de transfert de la réassurance à l'étranger pour alléger les charges du poste « Assurances » de la balance des paiements ;
- ⇒ Favoriser l'exportation des services ;
- ⇒ Contribuer à la mise en place et au développement des Pools de Réassurance nationaux dont la finalité est d'augmenter la rétention du marché.

1.4 Effectif et charges salariales

L'effectif employé par Tunis Re au cours de l'exercice 2021 se présente par catégorie comme suit :

Total	95	
Stagiaire	2	
Catégorie V	0	
Catégorie IV	4	
Catégorie III	8	
Catégorie II	32	
Catégorie I	48	
général		
Directeur	1	

Les frais de personnel au titre de la même période ont atteint le montant de 9 519 452 dinars.

1.5 Autres informations

Tunis Re gère pour le compte de l'Etat les Fonds de Péréquation de Change depuis 1999 et ce en vertu d'une convention avec le Ministère des finances fixant les conditions et les rémunérations de cette gestion et le Fonds de Garantie des Assurés depuis 2011 et ce pour le remboursement des dégâts occasionnés par les mouvements populaires survenus entre le 17 décembre 2010 et le 28 février 2011 et les dégâts des inondations de l'automne 2021.

2 LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2021 :

L'exercice 2021 a été marqué par la survenance de quelques sinistres importants aussi bien au niveau du marché Tunisien, qu'étranger :

Risque	Sinistre	Part TunisRE
Transport	la rose blanche	1.185 mDT
	Briqueterie Menzel Hayet	0,620 mDT
	SICAM	0,687 mDT
Incendie	shaheen cyclone OMAN	1.086 mDT
Engineering	strategic food, Qatar	2.420 mDT

3 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Cadre comptable

Les états financiers présentés au titre de la période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021 sont établis conformément :

- aux règles prévues par la norme comptable générale NCT01 (telle qu'approuvée par l'arrêté du Ministre des finances du 30 décembre 1996);
- aux normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurances et/ou de réassurances (telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des finances du 26 juin 2000);
- les conventions, méthodes et dérogations comptables généralement admises pour les entreprises de réassurance.
- les normes Takaful

Pour l'arrêté des états financiers au 31/12/2021, la société a procédé à :

- la présentation du résultat technique consolidé (Ordinaire et Retakaful) par catégorie d'assurances vie et non vie.
- L'affectation des produits de placement alloués, transférés de l'état de résultat.

3.2 Les règles comptables :

- Tous les produits et les charges relatifs à l'exercice 2021 sont comptabilisés dans ce même exercice sans décalage.
- Les éléments comptables manquants relatifs aux acceptations de l'exercice 2021 font l'objet d'estimation lorsque les informations disponibles permettent de le faire. Les soldes positifs dégagés de ces estimations sont neutralisés par l'utilisation du compte de sinistres à payer. Cette charge est alors désignée « Provision de neutralisation ».
- Les soldes positifs des acceptations dont les comptes de l'année sont incomplets et qui n'ont pas fait l'objet d'estimation, ont été neutralisés en utilisant le compte de sinistres à payer. Cette charge est alors désignée « Provision de blanchiment ».
- La provision pour primes non acquises est calculée brute de charges d'acquisition ou de commissions de rétrocession lesquelles ont été reportées en inscrivant les premières à l'actif du bilan sous l'intitulé « Frais d'acquisition reportés » et les secondes au passif du bilan sous l'intitulé « Report de commissions reçues des rétrocessionnaires ».

- Dans le calcul et la détermination des provisions pour sinistres à payer, il a été tenu compte d'un chargement à titre de frais de gestion égal à 5% de leur montant.
- Tunis Re applique les règles de comptabilisation des opérations en monnaies étrangères telles qu'elles sont prévues par la norme comptable NCT15 relative aux opérations en monnaies étrangères. Les modalités de conversion de ces opérations en dinars tunisien se traduisent par l'application des règles suivantes :
 - Les opérations comptabilisées au cours d'un mois sont intégrées en monnaie originale et converties en dinars tunisien sur la base du dernier cours moyen de change du mois précédent.
 - Une différence de change de ces opérations est calculée mensuellement sur la base des parités des mois M et M-1.
 - Les cours de change retenus pour l'exercice 2021 sont ceux publiés par la Banque Centrale de Tunisie pour les monnaies cotées et par la banque en ligne boursorama.com pour les monnaies non cotées en Tunisie.

3.3 Les modes et les méthodes d'évaluation appliquées aux états financiers de l'exercice 2021 :

3-3-1 Actifs incorporels:

Sont inscrits au bilan à la valeur d'acquisition, ils sont amortis sur 3 ans.

3-3-2-Actifs corporels d'exploitation :

Les immobilisations corporelles d'exploitation figurent au bilan à leur coût d'acquisition et elles ont fait l'objet d'un amortissement linéaire appliqué sur la base des taux suivants :

Matériel de transport (amortis sur 5 ans)	20%
Aménagements et Installations (amortis sur 10 ans)	10%
Mobilier et matériel de bureau (amortis sur 10 ans)	10%
Matériel électrique et électronique (amortis sur 8	12,5%
ans)	
Matériel informatique (amortis sur 6 ans)	15%
Matériel de rayonnage (amortis sur 20 ans)	5%

3-3-3-Les placements:

Les placements figurant au bilan sont composés des :

Placements immobiliers:

Les placements immobiliers se composent des terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation inscrits à l'actif du bilan au prix d'acquisition.

Une expertise réalisée au cours de l'année 2020 par l'expert immobilier M. Mouhddine DJERAD, a fait ressortir une juste valeur de 16,722 MD soit une plus-value estimée sur ces placements de 9,174 MD

L'amortissement des constructions est pratiqué au taux de 2,5 %.

Placements financiers:

Les placements financiers se composent des :

- ✓ Participations;
- ✓ Actions cotées ;
- ✓ Emprunts obligataires
- ✓ Parts d'OPCVM;
- ✓ Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers ;
- ✓ Les créances pour espèces déposées auprès des cédantes en représentation des engagements techniques ;
- ✓ Prêts au personnel à plus d'un an.

Les placements sont inscrits au bilan pour leur valeur d'acquisition. Leur évaluation à la clôture de l'exercice est effectuée selon la nature de chaque type de placement.

Les titres cotés de même nature ont été évalués au cours boursier moyen du mois de décembre 2021 et les titres non cotés sont évalués à leur valeur d'usage correspondant à celle déterminée sur la base des états financiers les plus récents. La valeur des autres types de placements est déterminée par référence à leur valeur de remboursement.

L'évaluation du portefeuille placements financiers à la clôture de l'exercice a dégagé des plus-values non comptabilisées de 20,328 MDT et des moins-values provisionnées de 6,229 MDT.

Catégorie	Plus-value	Moins-value
Participations	19 582 041	847 100
Actions Cotées	211 755	5 109 908
OPCVM	448 128	29 992
FCPR	85 588	242 205
Total	20 327 512	6 229 205

Les créances pour espèces déposées auprès des cédantes et les dettes pour espèces retenues sur les soldes des rétrocessionnaires en représentation des engagements techniques figurent au bilan pour leur valeur d'inventaire exprimée en monnaie originale et convertie selon les cours de change retenus pour l'exercice 2021.

Les intérêts sur les dépôts auprès des cédantes sont comptabilisés dans l'état de résultat technique vie et non vie sous la rubrique « Produits de placement alloués » et ceux découlant des opérations de rétrocession figurent dans la rubrique « Autres charges techniques ».

3-3-4-Les provisions techniques

Il s'agit des montants constitués pour constater le report de la portion de primes ne se rapportant pas à la période de l'arrêté des états financiers ou bien pour régler, ultérieurement à ladite période, des sinistres relatifs à des événements réalisés antérieurement à la date de l'arrêté des états financiers.

Les provisions techniques constatées au 31/12/2021 comprennent :

- ✓ Les provisions pour primes non acquises PPNA : c'est la portion de primes qui, ultérieurement à la date du 31/12/2021, continue à garantir le risque jusqu'à la prochaine échéance ;
- ✓ La provision mathématique vie enregistrée au 31/12/2021;
- ✓ Les provisions pour sinistres à payer PSAP qui correspondent aux montants des sinistres non payés à la date du 31/12/2021 ;
- ✓ Les provisions pour risque d'exigibilité : il s'agit des moins-values calculées sur les valeurs des placements.

Le calcul de ces provisions s'effectue comme suit :

- Les PPNA et les provisions mathématiques vie sont systématiquement enregistrées pour les montants communiqués par les cédantes. A défaut de cette information, on procède à leur calcul sur la base des caractéristiques des traités et en appliquant la méthode de prorata temporis pour les acceptations facultatives. Le calcul s'effectue sur les primes acceptées.
- Les PSAP communiquées par les cédantes sont systématiquement comptabilisées. Pour les sinistres survenus et non comptabilisés à la clôture de ladite période, on procède à leur inventaire par des estimations calculées sur la base des informations disponibles les concernant tout en tenant compte de l'expérience du passé des acceptations sinistrées chaque fois où les résultats paraissent pouvoir être remis en cause par des liquidations dans le futur.

Dans le calcul et la détermination des provisions pour sinistres à payer, il a été tenu compte d'un chargement à titre de frais de gestion égal à 5% de leur montant. Les charges ont été revues à la hausse à 7% pour le marché étranger pour cet exercice.

- Les provisions techniques des acceptations sont portées au passif du bilan sous la rubrique « PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS »; la quote-part des rétrocessionnaires dans ces provisions est portée à l'actif du bilan sous la rubrique « PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES »
- La détermination des IBNR a été revue en adoptant une approche plus prudente en appliquant la même méthode sur trois années d'appartenance

3-3-5-Ecarts de conversion

Les actifs et les passifs en monnaies étrangères relatifs à des exercices antérieurs et figurant au Bilan au 31 décembre 2021, sont actualisés sur la base des cours de change retenus pour l'exercice 2021 (note 3.2).

Les différences de change constatées sont constituées des écarts de conversion figurant au bilan sous la rubrique « AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS » pour un montant de 30,286 MD et sous la rubrique « AUTRES PASSIFS » pour un montant de 26,332 MD.

3-3-6-Les produits techniques

Les produits techniques sont constitués :

- Des primes acceptées augmentées ou diminuées de la variation des provisions pour primes non acquises;
- Des intérêts sur dépôts reçus des cédantes ;
- Des commissions reçues des rétrocessionnaires ;
- Des produits de placement alloués à l'activité technique. Ces produits sont calculés sur la base de la rémunération des flux de trésorerie net de l'activité technique par le taux de rendement moyen des placements ;
- Des plus-values de changes.

3-3-7-Les charges techniques

Les charges techniques sont constituées :

- Des charges de sinistres ;
- Des frais d'exploitation ;
- Des autres charges techniques.

Les charges de sinistres se composent des sinistres payés augmentées ou diminuées de la variation des provisions pour sinistres à payer.

Les frais d'exploitation comprennent les charges d'acquisition versées aux cédantes et les charges d'administration initialement enregistrées par nature. Les charges par

nature sont comptabilisées aux comptes de la classe 9 avant de les affecter aux comptes de la classe 6 ventilées en charges techniques et charges non techniques.

Les autres charges techniques sont constituées des intérêts sur dépôt payés aux rétrocessionnaires, des charges de placement allouées à l'activité technique et des moins-values de change.

Le déversement des comptes de la classe 9 sur les comptes de la classe 6 se fait par l'affectation de tous les frais de gestion techniques sur les employés avant de les déverser sur les destinations et sur les catégories d'assurance. Ce traitement s'effectue en quatre séquences :

1ère Séguence :

Affectations des frais de gestion par employé, directement si possible, sinon en fonction de clés d'affectation à savoir :

- ✓ Effectif:
- ✓ Masse salariale;
- ✓ Superficie occupée, et
- ✓ Parc informatique.

2ème Séquence :

Déversement du total des charges des employés fonctionnels sur les employés opérationnels en fonction de la clé effectif opérationnel.

<u>3ème Séquence :</u>

Répartition des charges des employés opérationnels sur les destinations analytiques, en fonction des comptes rendus d'activité.

4ème Séquence :

Affectation des destinations analytiques par catégorie d'assurances moyennant des clés d'affectation à savoir :

- ✓ Primes acceptées ;
- ✓ Primes rétrocédées ;
- ✓ Primes nettes de rétrocession ;
- ✓ Sinistres réglés acceptation;
- ✓ Sinistres réglés rétrocession ;
- ✓ Nombre de traités acceptés ;
- ✓ Nombre de comptes transformés ;
- ✓ Nombre de comptes transformés pondéré par montant ;
- ✓ Nombre de comptes affectés ;
- ✓ Nombre de comptes affectés pondéré par montant ;
- ✓ Nombre d'acceptations facultatives;
- ✓ Nombre de traités de rétrocession, et
- ✓ Nombre de notes de couverture.

LES CENTRES DE TRAVAIL ET LEURS NATURE D'ACTIVITE

CENTRES DE TRAVAIL	NATURE D'ACTIVITE
Direction Générale	
+ Direction Générale.+ Bureau d'ordre central+ Direction des Fonds.	Fonctionnelle/Opérationnelle Fonctionnelle Autres activités
Département Audit et ERM	Fonctionnelle
+ Direction Audit Interne et	Fonctionnelle
Organisation + ERM	Opérationnelle
Département Window Tunis ReTakaful	
Production + Direction Acceptations conventionnelles Tunisie.	Opérationnelle Opérationnelle Opérationnelle Fonctionnelle
 + Direction Acceptations conventionnelles Etranger + Direction Acceptations facultatives + Direction Marketing et statistiques • Département Exploitation et Rétrocession 	Opérationnelle Opérationnelle Opérationnelle
 + Direction de Rétrocession + Direction de Recouvrement +Direction Gestion des Comptes: souscriptions conventionnelles Département Support Fonctionnel 	Fonctionnelle Fonctionnelle Fonctionnelle/Opérationnelle Fonctionnelle
 + Direction du Système d'Information + Direction Gestion des Ressources Humaines & des biens + Direction Financières & Comptable + Direction Contrôle de Gestion 	

3-3-8-Les Comptes de l'état de résultat

Les produits de placement affectés à l'activité technique sont venus en déduction dans le compte de résultat.

Une partie des charges par nature est imputée en **Autres Charges non techniques**. Il s'agit de la quote-part des charges par nature affectée à la gestion des fonds gérés par Tunis Re, des charges non incorporables et des dotations sur les provisions des éléments d'actif.

Une partie des produits est imputée en Autres Produits non techniques tels que les reprises sur provisions, la commission de gestion des fonds et les gains extraordinaires.

Les gains et les pertes extraordinaires dégagés des cessions d'éléments d'actif.

3-3-9-Les comptes hors bilan

Il n'existe aucun engagement donné ou reçu au cours de l'exercice 2021.

4 RESULTATS

4.1 Résultat technique

Le résultat des opérations techniques relatif à l'exercice 2021 arrêté au 31/12/2021 est soldé par un gain de 2,870 MD représentant 3% des primes acquises nettes.

4.2 Résultat de l'exercice

Après intégration des éléments de la gestion financière, le résultat de l'exercice génère un bénéfice provenant des activités ordinaires de 18,753 MD et un bénéfice net de l'exercice est de 16,724 MD dégageant un taux de 16.72% de rentabilité du capital social.

5 Note sur les événements postérieurs :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 28 Avril 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

5.1 Impact du Covid-19

La situation sanitaire s'est globalement améliorée au cours du premier semestre de l'année, sous l'effet notamment des campagnes de vaccination, l'apparition des variants Delta et Omicron a remis partiellement en cause la relance économique.

Courant cette année, l'impact de la pandémie a été considérable et a touché tous les domaines de développement possibles. Les pauvres et les personnes vulnérables en étant les principales victimes.

Malgré la vingtaine de vaccins reconnus à travers le monde ayant permis l'administration de milliards de doses, le monde a connu à nouveau quarantaines et reconfinements avec l'arrivée d'un nouveau variant Omicron.

L'impact de cette crise sanitaire a touché aussi le secteur de l'assurance et de la réassurance, notamment quand il s'agit de l'aggravation du taux de sinistralité pour la branche vie.

5.2 Transition aux normes IFRS

Dans le cadre de la conduite du PROJET D'ADOPTION DES NORMES IFRS conformément à la décision de l'Assemblée Générale du Conseil National de la Comptabilité du 06/09/2018 et à la circulaire du CGA n°2021-01 du 19 juin 2021, Tunis Re est appelée à arrêter et à adopter un plan stratégique lui permettant la mise en place des Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) d'ici 2022 (IFRS/ IAS) et 2023 (IFRS 17).

A cet effet, Tunis Re continue courant l'année 2021 à avancer dans les différentes phases du projet en suivant un plan d'action s'articulant autour des quatre phases suivantes :

- Les Préalables
- Diagnostic de l'existant et Gap analyses
- Elaboration d'un plan d'implémentation
- Mise en place et Production des Reporting IFRS

Aujourd'hui, les états financiers 2020 ont été retraités sous IFRS 4 et les notes sont en cours de validation.

ANALYSE DES ETATS FINANCIERS EXERCICE 31/12/2021 (Les montants sont exprimés en dinars)

NOTE I- ACTIFS INCORPORELS:

Le montant net des immobilisations incorporelles au 31/12/2021 est de 4 654 637 dinars contre un montant net au 31/12/2020 de 3 346 947 dinars soit une augmentation de 1 307 690 DT détaillée comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2021	SOLDE AU 31/12/2020	VARIATIONS
Recherche et Développement	3 338 439	1 843 104	1 495 335
Logiciel	2 864 118	2 862 059	2 059
TOTAL BRUT	6 202 556	4 705 162	1 497 394
Amortissement logiciel	1 547 919	1 358 215	189 704
TOTAL AMORTISSEMENTS	1 547 919	1 358 215	189 704
VALEUR COMPTABLE NETTE	4 654 637	3 346 947	1 307 690

NOTE II- ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION:

Le montant net des actifs corporels d'exploitation au 31/12/2021 est de 1 335 796 dinars contre un montant net au 31/12/2020 de 964 084 dinars soit une augmentation de 371 712 dinars.

Désignation	Installations techniques & machines	Autres installations, outillage & mobilier	Total
Valeur brute au 01/01/20211	2 038 653	420 483	2 459 136
Acquisitions de la période	658 306	42 026	700 332
Cessions de la période	293 118	7 545	300 664
Valeur brute au 31/12/2021	2 403 840	454 964	2 858 804
Amortissement au 01/01/2021	1 207 101	287 951	1 495 052
Dotation	283 840	35 491	319 331
Cessions et régularisation	283 904	7 471	291 375
Amortissement au 31/12/2021	1 207 037	315 971	1 523 008
VCN au 01/01/2021	831 552	132 532	964 084
VCN au 31/12/2021	1 196 803	138 993	1 335 796

Note II-1: Installations techniques & machines:

Désignation	Installations & aménagment	Matériel de transport	Matériel électrique & électronique	Matériel inform.	Autres	Total
Valeur brute au 01/01/2021	177 394	518 135	78 812	1 262 365	1 947	2 038 653
Acquisitions de la période	69 089	186 899	243 140	159 178	-	658 306
Cessions de la période	13 175	110 700	2 447	166 797	-	293 118
Valeur brute au 31/12/2021	233 308	594 334	319 505	1 254 746	1 947	2 403 840
Amortissement au 01/01/2021	130 457	316 913	43 343	716 277	111	1 207 101
Dotation	17 514	80 100	33 643	151 933	649	283 840
Cessions et régularisation	13 175	110 700	-	160 029	-	283 904
Amortissement au 31/12/2021	134 797	286 314	76 986	708 181	760	1 207 037
VCN au 01/01/2021	46 937	201 221	35 469	546 088	1 836	831 552
VCN au 31/12/2021	98 511	308 021	242 519	546 565	1 187	1 196 803

Note II-2: Autres installations, outillage & mobilier

Désignation	Mobilier de bureau	Autres installations & outillage	Total	
Valeur brute au 01/01/2021	412 151	8 332	420 483	
Acquisitions de la période	42 026	-	42 026	
Cessions de la période	7 545	-	7 545	
Valeur brute au 31/12/2021	446 632	8 332	454 964	
Amortissement au 01/01/2021	281 049	6 901	287 951	
Dotation	35 343	148	35 491	
Cessions et régularisation	7 471	-	7 471	
Amortissement au 31/12/2021	308 922	7 049	315 971	
VCN au 01/01/2021	131 102	1 430	132 532	
VCN au 31/12/2021	137 711	1 282	138 993	

NOTE III- PLACEMENTS:

Les placements totalisent au 31/12/2021, un montant brut de 452 123 246 dinars contre un montant brut au 31/12/2020 de 419 269 538 dinars soit une variation de 32 853 708 dinars détaillée comme suit :

Désignation	Note	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation
Terrains & constructions	III-1	9 919 708	9 919 708	-
Autres placements financiers	III-2	334 182 381	304 774 778	29 407 603
Créanœs pour espèœs déposées auprès des entreprises cédantes	III-3	108 021 158	104 575 053	3 446 105
Total		452 123 246	419 269 538	32 853 708

Note III-1 Terrains & constructions:

Les terrains et constructions totalisent au en 2020 et en 2021 un montant brut de 9 919 708 DT.

III-1-1 Terrains & constructions d'exploitation :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2021	SOLDE AU 31/12/2020	VARIATIONS
Terrains et Constructions	6 306 261	6 306 261	-
Amortissements des constructions	1 373 735	1 226 430	147 305
VCN	4 932 526	5 079 831	- 147 305

III-1-2 Terrains & constructions hors exploitation:

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2021	SOLDE AU 31/12/2020	VARIATIONS	
Terrains et Constructions	3 613 446	3 613 446	-	
Amortissements des constructions	1 227 263	1 144 833	82 431	
VCN	2 386 183	2 468 614	- 82 431	

Note III-2 AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS:

Les autres placements financiers totalisent au 31/12/2021 un montant net de 327 953 176 DT contre un montant net de 304 774 778 DT au 31/12/2020 soit une variation de 23 178 397 DT.

Il est à noter que Tunis Re n'a pas de participation dans des parties liées ou des entreprises avec lien de participation.

Les autres placements financiers se détaillent comme suit :

Désignation	Note	Au 31/12/2021	Provisions	Risque d'exigibilité
Actions & autres titres à revenus variables	III-2-1	53 077 519	6 229 205	
Obligations & autres titres à revenus fixes	III-2-2	222 888 640		
Prêts aux personnels	III-2-3	1 319 302	-	
Autres	III-2-5	56 896 920		
Total		334 182 381	6 229 205	-

III-2-1 Actions & autres titres à revenus variables :

La rubrique « Actions et autres titres à revenus variables » se détaille au 31/12/2021 comme suit :

Désignation	Note		Au 31/12/2021			Au 31/12/2020	
		Coût d'acquisition	Provisions	Risque d'exigibilité	Coût d'acquisition	Provisions	Risque d'exigibilité
Actions cotées	A	17 099 705	5 109 908		14 299 434		4 517 339
OPCVM obligataires	A	7 402 916	506		4 294 716		39
OPCVM mixtes	A	7 044 628	29 486		7 041 195		30 803
FCPR	A	5 530 000	242 205		6 030 000		64 026
Participations étrangères	В	11 286 994			11 286 994		
Participations tunisiennes	С	4 713 276	847 100		4 713 276		847 100
Total		53 077 519	6 229 205	-	47 665 616	-	5 459 307

A. Actions cotées et titres d'OPCVM:

Cette rubrique fait ressortir une moins-value provisionnée d'un montant total de 5,382 dinars.

B. Participations étrangères :

Cette rubrique est détaillée au 31/12/2021 comme suit :

Titre	Siège social	Capital social en USD	Montant investi	Part	Juste valeur	Provisions	Plus value latente
Africa Re	Plot 1679 Karimu Kotun Street, Victoria Island - Lagos - Nigéria	300 000 000	5 410 159	1,00%	15 820 907	-	10 410 748
Arab Re	Maad Street, Beirut Central District, Liban	75 000 000	2 185 887	2,39%	9 774 260		7 588 373
Titre	Siège social	Capital social en EUR	Montant investi	Part	Juste valeur	Provisions	Plus value latente
Aveni Re	Immeuble CRRAE- UMOA Côte d'Ivoire	24 391 843	3 690 948	6,25%	5 004 850		1 313 902
TOTAL			11 286 994		30 600 016	-	19 313 022

Cette rubrique fait ressortir une plus-value latente non comptabilisée au 31/12/2021 d'un montant de 19 313 022 dinars.

C. Participations Tunisiennes:

Cette rubrique est détaillée au 31/12/2021 comme suit :

Titre	Siège social	Capital social	Montant investi	Part	Juste valeur	Provisions	Plus value latente
Al AMANA TAKAFUL	13, rue borjine Montplaisir Tunis	14 101 510	900 000	6,38%	900 000	-	
Attakafoulya	15, rue de jérusalem Tunis	10 000 000	800 000	8,00%	440 000	360 000	
COTUNACE	14, rue borjine Montplaisir Tunis	26 500 000	1 476 176	6,53%	1 745 195		269 019
I-CTAMA	3, rue Fatma Ennachi Menzah V Ariana	5 000 000	1 000 000	20,00%	950 000	50 000	
SDA	13, rue lénine Imm Maghrebia Tunis	219 050	7 500	3,42%	-	7 500	
BTS	56, Avenue Mohamed V Tunis	60 000 000	100 000	0,17%	100 000	-	
STAR PAPIER	3, rue Bab Laalouj Tunis	880 000	144 600	16,43%	-	144 600	
AGRO FRESH	Masjed Issa Route de sahline Monastir	572 000	285 000	49,83%	-	285 000	
TOTAL			4 713 276		4 135 195	847 100	269 019

Cette rubrique enregistre une moins-value provisionnée pour un montant de 847 100 dinars et une plus-value latente non comptabilisée de 269 019 dinars.

Les provisions et les plus-values latentes se détaillent comme suit :

Catégorie	Moins value potentielle	Reprise provisions	Dotation	Plus value Latente
Participation étrangère	-	-	-	19 313 022
Particpation tunisienne	847 100	-	-	269 019
Actions cotées	5 109 908	326 996	919 566	211 755
OPCVM Mixtes	29 486	1 317	-	234 567
OPCVM Obligataires	506	4	471	213 561
FCPR	242 205	18 761	196 940	85 588
TOTAL	6 229 205	347 078	1 116 976	20 327 512

III-2-2 Obligations & autres titres à revenus fixes :

La rubrique « Obligations & autres titres à revenus fixes » se détaille au 31/12/2021 comme suit :

Désignation	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation		
ORDINAIRE					
Emprunts Obligataires	69 715 180	51 684 940	18 030 240		
ВТА	5 378 460	5 378 460	-		
Comptes à Terme œurt et moyen Terme	115 225 000	95 220 000	20 005 000		
Comptes à Terme Long Terme	26 500 000	46 500 000 -	20 000 000		
Total ORDINAIRE	216 818 640	198 783 400	18 035 240		
RE TAKAFUL	1	•			
Titre participatif	800 000	800 000	-		
Comptes à Terme œurt et moyen Terme	5 270 000	3 865 000	1 405 000		
Total RE TAKAFUL	6 070 000	4 665 000	1 405 000		
TOTAL GENERAL	222 888 640	203 448 400	19 440 240		

Pour l'activité Retakaful, la défalcation entre adhérents et opérateur se présente comme suit :

RUBRIQUES	Adhérents	Opérateur	Combiné
Titres participatifs	500 000	300 000	800 000
Placements comformes aux normes sharaïques	2 140 000	3 130 000	5 270 000
Total	2 640 000	3 430 000	6 070 000

III-2-3 Prêts au personnel:

Les prêts au personnel totalisent au 31/12/2021 un montant de 1 319 302 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Au 31/12/2021
Solde des Prêts aux Personnels non échus au 31-12-2020	1 215 560
Prêts accordés en 2021	429 822
Remboursement de prêts effectués en 2021	326 080
Solde des Prêts aux Personnels non échus au 31-12-2021	1 319 302

III-2-4 Autres:

Les autres placements totalisent au 31/12/2021 un montant de 56 896 920 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation		
Placements interbançaires en devises Ordinaire	52 159 160	46 720 862	5 438 298		
Cautionnements	3 900	3 900	-		
Total ordinaire	52 163 060	46 724 762	5 438 298		
Placements interbançaires en devises Re Takaful	4 733 860	5 720 441	- 986 581		
Total	56 896 920	52 445 203	4 451 718		

Les placements interbancaires en devises Retakaful sont affectés pour leur totalité au fonds des Adhérents.

III-3 : Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Totalisent au 31/12/2021 un montant de 108 021 158 contre un montant au 31/12/2020 de 104 575 053 soit une variation de 3 446 105

Le détail de ces créances est comme suit : Par nature :

Désignation	Au 31/12/2021
ORDINAIRE	
Prime non acquise	33 105 031
Sinistre à payer	67 026 979
Autres	1 530 171
Sous total ORDINAIRE	101 662 181
RE TAKAFUL	
Prime non acquise	1 581 939
Sinistre à payer	4 777 038
Autres	-
Sous total RE TAKAFUL	6 358 977
TOTAL	108 021 158

Par monnaie

Désignation	Au 31/12/2021
ORDINAIRE	
TND	77 036 059
Autres monnaies	24 626 122
Sous total ORDINAIRE	101 662 181
RE TAKAFUL	
TND	4 319 833
Autres monnaies	2 039 144
Sous total RE TAKAFUL	6 358 977
TOTAL	108 021 158

Par zone:

Désignation	Au 31/12/2021
ORDINAIRE	
Tunisie	77 226 887
Etranger	24 435 294
Sous total ORDINAIRE	101 662 181
RE TAKAFUL	
Tunisie	4 319 833
Etranger	2 039 144
Sous total RE TAKAFUL	6 358 977
TOTAL	108 021 158

Les créances pour espèce déposées auprès des entreprises cédantes Retakaful sont affectées pour leur totalité au fonds des Adhérents.

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE Tunis Re

ANNEXE 8 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES ELEMENTS DE L'ACTIF 31/12/2021

EN DINARS

													EN DINARS
Désignation	Valeur brute					Amortissements & provisions							V.C.N à la clôture
	A l'ouverture	Acquisitions	Cessions	A la clôture	A l'ouv	erture	Augmenta	ition	Dimir	ution	A la clôt	ure	
					Amort	Prov	Amort	Prov	Amort	Prov	Amort	Prov	
ACTIFS INCORPORELS	4 705 162	1 497 394	-	6 202 556	1 358 215	-	189 704	-	-	-	1 547 919	-	4 654 637
Invest. de recherche & développement	1 843 104	1 495 335		3 338 439	-	-	-	-	-	-	-	-	3 338 439
Logiciel	2 862 059	2 059	-	2 864 118	1 358 215	-	189 704	-	-	-	1 547 919	-	1 316 198
	T		I		T	1					T	1	
ACTIFS CORPORELS	2 459 136	700 332	300 664	2 858 804	1 495 052	-	319 331	-	291 375	-	1 523 008	-	1 335 796
Inst. générales agenc. & aménagement	174 007	69 089	13 175	229 921	130 377	-	17 345,098	-	13 175	-	134 548	-	95 373
Rayonnage métallique	3 387	-	-	3 387	80	-	169,338	-	-	-	249	-	3 138
Matériel de transport	518 135	186 899	110 700	594 334	316 913	-	80 100	-	110 700	-	286 314	-	308 021
Matériel électrique & électronique	78 812	243 140	2 447	319 505	43 343	-	33 643	-	-	-	76 986	-	242 519
Matériel informatique	1 262 365	159 178	166 797	1 254 746	716 277	-	151 933	-	160 029	-	708 181	-	546 565
Autres	1 947	-	-	1 947	111	-	649	-	-	-	760	-	1 187
Mobilier	412 151	42 026	7 545	446 632	281 049	-	35 343	-	7 471	-	308 922	-	137 710,571
Climatisation	8 224		-	8 224	6 890	-	136,791	-	-	-	7 027	-	1 196,640
MATERIELS & OUTILLAGES INDUSTRIELS	108	-		108	11		10,760				22	-	85,845
	T		1		1	ı					1	1	
PLACEMENTS	419 269 538	642 333 233	609 479 525	452 123 246	2 371 263	-	6 806 018	-	347 078	-	8 830 204	-	443 293 043
Terrains & const. d'exploit. et hors exploit.	9 919 708	-	-	9 919 708	2 371 263	-	229 736	-	-	-	2 600 999	-	7 318 709
Autres placements financiers	304 774 778	483 829 222	454 421 619	334 182 381	-	-	6 576 283	-	347 078	-	6 229 205	-	327 953 176
Actions, autres titres à revenu variable	47 665 616	23 693 979	18 282 076	53 077 519	-	-	6 576 283	-	347 078	-	6 229 205	-	46 848 314
Obligations & autres titres à revenu fixe	203 448 400	386 315 000	366 874 760	222 888 640	-	-	-	-	-	-	-	-	222 888 640
Autres prêts	1 215 560	429 822	326 080	1 319 302	-	-	-	-	-	-	-	-	1 319 302
Autres	52 445 203	73 390 421	68 938 703	56 896 920	-	-	-	-	-	-	-	-	56 896 920
Créances pour espèces déposées	104 575 053	158 504 011	155 057 906	108 021 158	-	-	-	-	-	-	-	-	108 021 158
TOTAL	426 433 837	644 530 959	609 780 189	461 184 607	5 224 530	-	7 315 053	-	638 453	-	11 901 130	-	449 283 476

ANNEXE 10 - WINDOW RETAKAFUL

EN DINARS

Désignation	Valeur brute				Amortissements & provisions							V.C.N à la clôture	
	A l'ouverture	Acquisitions	Cessions	A la clôture	A l'ouv	erture	Augmenta	tion	Dimir	nution	A la clôt	ure	
					Amort	Prov	Amort	Prov	Amort	Prov	Amort	Prov	
PLACEMENTS	15 868 512	18 737 527	17 443 202	17 162 837	-	-	-	-	-	-	-	-	17 162 837
Terrains & const. d'exploit. et hors exploit.				-							-	-	-
Autres placements financiers	10 385 441	11 874 121	11 455 701	10 803 860	-	-	-	-	-	-	-	-	10 803 860
Actions, autres titres à revenu variable				-							-	-	-
Sukuks, et autres titres à revenu assimilé	4 665 000	5 270 000	3 865 000	6 070 000							-	-	6 070 000
Autres plac. conformes aux normes													
sharaïques	5 720 441	6 604 121	7 590 701	4 733 860							-	-	4 733 860
Créances pour espèces déposées	5 483 072	6 863 406	5 987 501	6 358 977							-	-	6 358 977
TOTAL	15 868 512	18 737 527	17 443 202	17 162 837	-	-	-	-	-	-	-	-	17 162 837

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE Tunis Re

ANNEXE 9 ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS 31/12/2021

EN DINARS

Catégorie	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins value latente
Placements Immobiliers et placements immobiliers en cours	9 919 708	7 318 709	16 722 460	9 403 751
Actions et autres titres à revenu variable autres que les OPCVM	33 099 975	27 142 967	46 936 763	19 793 796
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	7 402 916	7 402 410	7 615 971	213 561
Autres parts d'OPCVM	12 574 628	12 302 937	12 623 092	320 155
Obligations et autres titres à revenu fixe	222 888 640	222 888 640	222 888 640	-
Prets hypothécaires	-	-		-
Autres prêts et effets assimilés	1 319 302	1 319 302	1 319 302	-
Dépots auprès des cédantes	108 021 158	108 021 158	108 021 158	-
Autres dépôts	56 896 920	56 896 920	56 896 920	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	-	-	-	-
TOTAL	452 123 246	443 293 043	473 024 306	29 731 263
Dont montant de ces placements qui est admis à la representation des	NA	NA	NA	NA
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques	NA	NA	NA	NA

ANNEXE 11 - WINDOW RETAKAFUL ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS 31/12/2021

EN DINARS

Catégorie	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins value latente	Origine des fonds
Placements Immobiliers et placements immobiliers en cours					Adhérents
Actions et autres titres à revenu variable autres que les FCP					Adhérents
Parts dans les FCP islamiques dét. des titres à revenu fixe					Adhérents
Autres parts des FCP islamiques					Adhérents
Sukuks, bons et autres titres à revenu assimilé	2 640 000	2 640 000	2 640 000		Adhérents
Sukuks, bons et autres titres à revenu assimilé	3 430 000	3 430 000	3 430 000		Opérateur
Autres prêts et effets assimilés					Adhérents
Dépots auprès des cédantes	6 358 977	6 358 977	6 358 977		Adhérents
Autres dépôts	4 733 860	4 733 860	4 733 860		Adhérents
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes					Adhérents
TOTAL	17 162 837	17 162 837	17 162 837	-	
Dont montant de ces placements qui est admis à la representation des provisions techniques	NA	NA	NA	NA	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	NA	NA	NA	NA	

NOTE IV- PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES :

Les parts des réassureurs dans les provisions techniques totalisent au 31/12/2021 un montant de 233 411 479 DT contre un montant de 262 286 227 DT au 31/12/2020 soit une variation de -28 874 748 DT détaillée comme suit :

Rubrique	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Provision pour primes non acquises	48 318 232	64 177 544	- 15 859 312
Provision pour sinistres	185 093 247	198 108 684	- 13 015 437
Totaux	233 411 479	262 286 227	- 28 874 748

Note IV-1 Provisions pour Primes Non Acquises:

Désignation	Au 31/12/2021
ORDINAIRE	
Inœndie	3 989 639
Accident et risques divers	376 077
Risques techniques	29 564 117
Transport	2 673 923
Aviation	11 495 985
Vie	-
Sous total ORDINAIRE	48 099 742
RE TAKAFUL	
Inœndie	121 410
Accident et risques divers	5 696
Risques techniques	91 384
Transport	
Vie	
Sous total RE TAKAFUL	218 490
TOTAL	48 318 232

Note IV-2 Provisions pour sinistres:

Désignation	Au 31/12/2021
ORDINAIRE	
Inœndie	115 737 287
Accident et risques divers	2 418 196
Risques techniques	13 411 877
Transport	37 125 929
Aviation	12 414 065
Sous total ORDINAIRE	181 107 353
RE TAKAFUL	
Inœndie	1 941 588
Accident et risques divers	841 361
Risques techniques	1 103 986
Transport	98 958
Sous total RE TAKAFUL	3 985 894
TOTAL	185 093 247

Les provisions pour Primes Non Acquises et pour Sinistres Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

NOTE V- CREANCES:

Les créances totalisent au 31/12/2021 un montant net de 143 065 425 DT contre un montant net de 152 984 063 DT au 31/12/2020 soit une variation de 9 918 637 DT détaillée comme suit :

Désignation			Au 31/12/2021		
		Brut	Provisions	VCN	31/12/2020
Créances nées des opérations d'acceptation					
Créances sur les cédantes		66 798 583	6 606 274	60 192 309	47 363 798
Avances sur acceptations (soldes débiteurs)		2 265 041		2 265 041	1 755 378
Sous total 1	V-1	69 063 625	6 606 274	62 457 350	49 119 176
Créances nées des opérations de rétrocession					
Créances sur les rétrocessionnaires		68 288 700	496 745	67 791 955	93 890 820
Avances sur rétrocessions (soldes débiteurs)		-2 315 716		-2 315 716	-1 211 094
Sous total 2	V-2	65 972 983	496 745	65 476 238	92 679 726
Autres créances					
Personnel		56 428		56 428	50 487
Etat, organismes de sécurité sociales & collect.ivités Publiques		7 145 036		7 145 036	4 353 220
Débiteurs divers		5 154 580		5 154 580	4 992 124
FPC		2 775 793		2 775 793	1 789 329
Sous total 3	V-3	15 131 837	-	15 131 837	11 185 160
TOTAL		150 168 445	7 103 019	143 065 425	152 984 063

V-1 Créances nées des opérations d'acceptations :

ORDINAIRE					
Désignation Créances sur les cédantes		Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
		53 823 509			53 823 509
Tunisiennes	Brut	27 481 050			27 481 050
	Provisions	-133 262		-	133 262
Etrangères	Brut	32 900 368			32 900 368
	Provisions	-6 424 648		-	6 424 648
					-
Avances sur acceptations (soldes dé	biteurs)	1 733 480			1 733 480
Tunisiennes		-226 351		-	226 351
Etrangères		1 959 831			1 959 831
TOTAL		55 556 989	-	-	55 556 989

RE TAKAFUL					
Désigna	ntion	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Créances sur les cédantes		6 368 800			6 368 800
Tunisiennes	Brut	756 850			756 850
	Provisions	0			-
Etrangères	Brut	5 660 314			5 660 314
	Provisions	-48 364			- 48 364
Avances sur acceptations (soldes débite	eurs)	531 561			531 561
Tunisiennes		0			-
Etrangères		531 561			531 561
TOTAL		6 900 361	-	-	6 900 361

V-2 Créances nées des opérations de rétrocession :

Désignation Créances sur les rétrocessionnaires		Moins d'un an	n Entre un et cinq ans Plus de cinq	Plus de cinq ans	s Total
		67 791 955			67 791 955
Tunisiennes	Brut	1 728 661			1 728 661
	Provisions	-79			- 79
Etrangères	Brut	66 560 038			66 560 038
	Provisions	-496 666			- 496 666
Avances sur rétrocessions (soldes débiteurs)		-2 315 716			- 2 315 716
Tunisiennes ordinaire		-2 370			- 2 370
Etrangères ordinaire		-2 313 346			- 2 313 346
TOTAL		65 476 238	-	-	65 476 238

V-3 Autres créances :

ORDINAIRE				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq	Plus de cinq ans	Total
		ans		
Personnel	56 428			56 428
Etat, impôt et taxe organismes de sécurité sociale & collectivité publiques	6 926 572			6 926 572
Etat retenue à la sourœ : IS	6 926 572			6 926 572
Autres impôts et taxes	-			-
Débiteurs divers	2 032 115			2 032 115
Brut	2 032 115			2 032 115
Provisions	-			1
FPC	2 775 793			2 775 793
TOTAL	11 790 908	-	-	11 790 908

RE TAKAFUL				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Etat, impôt et taxe organismes de sécurité sociale & collectivité publiques	218 464			218 464
Etat retenue à la source : IS	218 464		-	218 464
Autres impôts et taxes	-			-
Débiteur divers	3 122 465	-	-	3 122 465
Brut	3 122 465			3 122 465
Provision				-
TOTAL	3 340 929	-	-	3 340 929

Les autres Créances Retakaful se défalquent entre Adhérents et opérateur comme suit :

RUBRIQUES	Adhérents	Opérateur	Combiné
Etat, organismes de sécurité sociales & collectivités publiques	262 628	- 44 164	218 464
Débiteurs divers	19 940	3 102 525	3 122 465
TOTAL	282 568	3 058 361	3 340 929

NOTE VI- AUTRES ELEMENTS D'ACTIF:

Les autres éléments d'actifs totalisent au 31/12/2021 un montant 86 603 692 DT contre un montant de 83 597 422 DT au 31/12/2020 soit une variation de 3 006 270 DT. Les autres éléments d'actifs se détaillent comme suit :

Rubrique	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Avoirs en banques, TGT, chéques & caisse	9 931 414	8 449 130	1 482 285
Charges reportées	18 823 116	17 642 821	1 180 295
Comptes de régularisation actif	27 563 112	28 923 138 -	1 360 026
Ecart de conversion	30 286 048	28 582 333	1 703 715
Totaux	86 603 692	83 597 422	3 006 270

Note VI-1 Avoirs en banques, TGT, chèques & caisse :

Désignation	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation
ORDINAIRE			
Avoirs en Caisse en TND	380	710 -	330
Avoirs en Banques en TND	652 301	1 074 233 -	421 932
Avoirs en banques en USD	2 433 306	1 980 967	452 339
Avoirs en banques en EUR	2 393 043	1 049 147	1 343 895
Avoirs en banques en GBP	774 816	464 573	310 243
Chèques Remis à l'Encaissement	10 657	10 657	-
Sous total ORDINAIRE	6 264 502	4 580 287	1 684 216
RE TAKAFUL			
Avoirs en Banques en TND	576 491	1 852 373 -	1 275 882
Avoirs en banques en USD	2 205 440	1 835 402	370 038
Avoirs en banques en EUR	884 981	181 068	703 913
TAKAFUL	3 666 912	3 868 843 -	201 931
TOTAL	9 931 414	8 449 130	1 482 285

La différence du solde de la trésorerie figurant au bilan 9 931 414 DT avec celui de l'Etat de Flux 9 920 758 DT représente le montant des chèques remis à l'encaissement 10 657 DT. Ce montant n'est pas pris en compte dans l'Etat de Flux, puisqu'il n'est pas réellement encaissé au 31-12-2021

Les Avoir en banques, CCP, chèques & caisse Retakaful se défalquent entre adhérents et opérateur comme suit :

RUBRIQUES	Adhérents	Opérateur	Combiné
Avoir en banques, CCP, chèques & caisse	3 646 398	20 514	3 666 912

Note VI-2 Charges reportées :

Elles représentent les frais d'acquisition reportés relatifs aux PNA.

Les charges reportées ont atteint 18 823 116 dinars au 31/12/2021 contre 17 642 821 DT à la même période en 2020 soit en variation de 1 180 295 DT détaillé comme suit :

Désignation	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation
ORDINAIRE			-
Frais d'acquisition reportés	17 939 072	16 475 127	1 463 945
Sous total ORDINAIRE	17 939 072	16 475 127	1 463 945
RE TAKAFUL			
Frais d'acquisition reportés	884 044	1 167 694	- 283 650
Sous total Re Takaful	884 044	1 167 694	- 283 650
TOTAL	18 823 116	17 642 821	1 180 295

Les charges reportées Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

Note VI-3 Comptes de régularisation actif :

Le détail de ces comptes se présente comme suit :

Activité ORDINAIRE

Désignation	Note	Au 31/12/2021
Intérêts acquis et non échus sur placements		5 300 761
Estimation d'éléments techniques acceptation	(A)	11 689 359
Estimation d'éléments techniques rétrocession		-
Autres comptes de régularisation		8 937 491
Produits à recevoir		8 293 264
Charges constatées d'avance		644 227
TOTAL		25 927 610

• Activité RE TAKAFUL

Désignation	Adhérents	Opérateur	combiné
Loyers acquis & non échus	80 908	175 488	256 396
Estimations d'éléments techniques (Acceptation)	1 143 962		1 143 962
Autres comptes de régularisation	-	235 145	235 145
Produits à recevoir	-	235 145	235 145
Charges constatées d'avance	-	-	ı
TOTAL	1 224 870	410 632	1 635 502

A. Estimation d'éléments technique acceptation :

LIBBRE	Prime nette ORDINAIRE	Prime nette RE TAKAFUL	Prime nette Globale
INCENDIE	6 177 536	406 232	2 593 243
ACC. RISQUES DIVERS	1 388 710	87 905	833 753
RISQUE TECHNIQUES	2 115 866	221 922	2 336 953
TRANSPORTS	1 344 849	110 834	1 676 015
AVIATION	139 823	-	946 898
VIE	522 575	317 069	- 23 898
Total	11 689 359	1 143 962	12 833 320

VI-4 Ecarts de conversion :

Désignation	2021	2020	Ecart
ORDINAIRE	25 784 132	23 097 821	2 686 311
RE TAKAFUL	4 501 917	5 484 512	- 982 595
Total général	30 286 048	28 582 333	1 703 715

Le détail de ces écarts se présente comme suit :

• Activité ORDINAIRE :

Désignation	2021	2020	Ecart
Avances acceptation	938 891	725 250	213 641
Avances rétrocession	11 566	69 373	- 57 807
Soldes à reporter acceptation	21 546 278	19 766 915	1 779 363
Soldes à reporter rétroæssion	3 267 964	1 986 249	1 281 715
Dépôts espèœs	19 433	75 735	- 56 302
Placements		474 299	- 474 299
TOTAL	25 784 132	23 097 821	2 686 311

• Activité RE TAKAFUL :

Désignation	2021	2020	Ecart
Avanœs acceptation	136 396	53 333	83 063
Avanœs rétroœssion	-	-	-
Soldes à reporter aceptation	4 365 520	5 296 167	- 930 646
Soldes à reporter rétroœssion	-	-	-
Dépôts espèœs	-	-	-
Placements		135 012,00	- 135 012
TOTAL	4 501 917	5 484 512	- 982 595

Les écarts de conversion Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

Le total des actifs arrêté au 31/12/2021 est de 912 364 073 dinars contre 920 077 019 dinars au 31/12/2020 soit une variation de -7 712 947 dinars.

PSOTES DE L'ACTIF PAR MONNAIE

	<u>Devise</u>		Contre-
Actif:	<u>:</u>	Montant:	valeur:
AC336- AUTRES PLACEMENTS			56 896 920
PLACEMENT DEVISE USD	USD	11 680 000	33 714 320
PLACEMENT DEVISE EUR	EURO	5 620 000	18 444 840
PLACEMENT DEVISE GBP	GBP	-	-
PLACEMENT DEVISE USD TAKAFUL	USD	1 640 000	4 733 860
PLACEMENT DEVISE EUR TAKAFUL	EURO	-	-
CAUTIONNEMENTS	TND	3 900	3 900
AC34-CREANCES POUR ESPECES DEPOSEES			
AUPRES DES CEDANTES			108 021 158
	TND	81 355 892	81 355 892
	USD	4 746 036	13 699 474
	XAF	685 500 072	3 407 621
	DZD	78 428 631	1 618 767
	EGP	8 209 250	1 504 378
	CFA	2 337 583	1 161 907
	GBP	254 070	983 485
	LYD	1 530 551	956 442
	OMR	115 720	865 238
	MAD	2 674 854	829 285
	AED	700 025	547 386
	JOD	118 143	479 679
	EUR	79 393	260 577
	SYP	106 538 812	122 093
	KWD	8 329	79 097
	GNF	117 459 076	35 825
	MRO	4 111 296	32 520
	NOK	66 000	21 483
	BIF	9 827 354	14 132
	IRT	172 042	11 715
	KRW	4 419 678	10 704
	MGA	12 911 858	9 374
	MRU	56 173	4 443
	SDG	637 251	4 193
	FNG	125 369	3 827
	KES	119 603	3 043
	SAR	2 126	1 627
	BHD	107	816
	TRY	3 632	778

	INR	9 000	348
	JPY	4 873	122
	PHP	621	35
	AUD	14	31
	VND	147 040	19
	CNY	31	14
	BRL	5	3
	YER	123	1
	BDT	12	0
	FRF	-	0
	CHF	-	0
	ITL	- 558	- 1
	DEM	- 51	- 86
	ЕТВ	- 87 716	- 5 132
AC51 PART DES REASS. DANS LES PROV. TECHNIQUES		-	233 411 479
AC510 PNA		-	48 318 232
	TND	48 318 232	48 318 232
AC531PROVISIONS SINISTRES		-	185 093 247
	DIN		
	ALGE	52	1
	DOL		
	CANA	5 459	12 337
	DOL		
	USA	9 125 646	26 341 178
	FR CFA	247 500	1 230
	FR FRANC	84	39
	LIV		37
	STER	146 150	565 733
	EURO	111 509	365 971
	DIN	111 307	303 77 1
	TUN	157 806 757	157 806 757
AC65 CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ACCEPTATION		-	69 063 625
COMPTES COURANTS		-	66 798 583
	TND	21 727 559	21 970 148
	USD	5 829 506	16 826 868
	XAF	903 121 845	4 489 419
	DZD	125 538 233	2 591 109
	AED	3 197 662	2 500 412
	ETB	38 079 327	2 227 983
	EUR	660 581	2 168 026
	LYD	2 974 213	1 858 585
	JOD	404 959	1 644 179
	KWD	131 362	1 247 238
	SAR	1 452 640	1 111 284
	NPR	43 227 149	1 037 711

1	TRY	4 003 968	857 574
	TZS	466 406 148	583 008
	QAR	696 101	548 994
	CFA	1 024 235	509 101
	MUR	7 741 540	504 183
	MRU	5 983 626	473 305
	EGP	2 023 679	370 847
	SDG	51 370 377	338 017
	MRO	41 839 936	330 954
	MAD	778 910	241 485
	KES	9 217 653	234 506
	PKR	14 246 679	232 463
	VTD	1 691 015	212 985
	OMR	25 332	189 408
	IRT	2 548 845	173 558
	ZMW	980 104	169 309
	BDT	4 999 656	167 733
	MWK	42 432 643	150 254
	NAD	723 356	132 040
	YER	10 220 684	117 548
	IQD	53 154 622	104 821
	SYP	83 764 385	95 994
	NNI	127 312	89 149
	BGT	24 494	82 596
	DAL	34 540	71 291
	LKR	4 996 321	70 878
	RWF	24 801 716	68 874
		350 522	
	MVR	1 123 110	65 436
	MZN		54 254
	BHD	5 659	43 110
	BWP	155 297	38 095
	JPY	1 078 700	26 911
	FRF	56 330	26 465
	FNG	799 502	24 404
	NGN	2 926 191	20 489
	INR	501 650	19 416
	GNF	62 911 465	19 188
	DEM	7 078	11 803
	TAS	7 878	9 847
	MGA	11 505 411	8 353
	VND	62 022 412	7 815
	DJF	415 199	6 723
	MYR	7 371	5 093
	UGS	4 923 363	3 993
	GMD	58 630	3 197
	GRD	331 429	3 172
	THB DKK	27 319 2 468	2 367 1 080

	PHP	7 400	417
	BIF	238 821	343
	SFR	1 868	337
	SGD	155	330
	MZM	5 992 114	288
	GHS	484	225
	SZL	1 029	188
	NLG	57	84
	SOS	489 131	58
	LSM	113	21
	SDD	132 896	9
	ZMK	6 514	1
	SDP	135 320	1
	NOK	2	1
	LBP	3	0
	AOK	36 536	-
	TRL	44 680	-
	GHC	- 59	- 0
	CHF	- 261	- 822
	ITL	- 2 734 274	- 4 605
		- 2 / 34 2/4	- 4 003
	CAD	5 034	- 11 376
	GBP	- 98 676	- 381 966
AVANCES	ОВ	70 070	2 265 041
ATAITCES	DIN		2 203 041
	TUN	- 311 270	- 311 270
	DOL	311 270	- 311 270
	USA	862 722	2 490 247
	EURO	25 891	84 974
	LIV	23 071	04 7/4
	STER	282	1 090
	31 LIX	202	1 070
AC66 CREANCES NEES DES OPERATIONS DE			65 972 983
RETROCESSION COMPTES COURANTS			68 288 700
COMPTES COURANTS	DEI	- 16 634	
	BEL		- 1 345
	DZD	35 815	739
	EUR	134 318	440 833
	FRF	- 13 451	- 6 319
	GBP	379 399	1 468 614
	LYD	17 584	10 988
	TND	64 273 233	64 273 233
AVANCEC	USD	728 203	2 101 957
AVANCES	EUR		- 2 315 716
	EUR	- 0	- 0
	TND	- 2 570 528	- 2 570 528
	USD	88 277	254 812
	Ī	1	I

AC71 AVOIR EB BANQUES, CHEQUES ET			
CAISSE			9 931 414
DEPOTS EN DINARS			1 229 172
DEPOTS EN DEVISES			8 691 585
	USD	1 607 049	4 638 746
	EUR	998 789	3 278 024
	GBP	200 164	774 816
CHEQUES A ENCAISSER			10 657
		10 657	10 657
		-	-
		-	-
AC731 INTERETS ACQUIS ET NON ECHUS			5 557 157
	USD	122 008	352 177
	GBP	-	-
	EUR	38 473	126 269
	TND	5 078 711	5 078 711
AC733 AUTRES COMPTES DE			
REGULARISATION			9 172 635
	USD		
	EUR		
	GBP		
	TND	9 172 635	9 172 635

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

CAPITAUX PROPRES:

NOTE I CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT

Les capitaux propres avant résultat au 31/12/2021 totalisent un montant de 207 192 197 DT contre un montant de 200 173 464 DT au 31/12/2020, soit une augmentation de 7 018 733 DT.

Le tableau ci-après résume les mouvements des capitaux propres & réserves avant affectation du résultat :

Désignation	31/12/2019	31/12/2020	Variation	31/12/2021	Variation
I-1 Capital social :					
Capital social	100 000 000	100 000 000	=	100 000 000	-
I-2 Réserves et primes liées au cap	oital:				
Réserve légale	9 919 342	11 051 251	1 131 909	12 621 473	1 570 222
Réserve générale	9 975 000	10 975 000	1 000 000	11 975 000	1 000 000
Réserves pour reinv. Exon.	5 530 000	5 530 000		6 721 568	1 191 568
Fonds social	2 153 052	2 280 386	127 334	2 403 938	123 552
Rachats d'actions propres	-223 825	-223 825	-	-223 825	-
Prime d'émission	50 504 378	50 504 378	-	50 504 378	-
I-3 Résultat reporté :					
Résultat reporté	10 983 441	20 056 274	9 072 833	23 189 665	3 133 391
TOTAL AVANT RESULTAT	188 841 388	200 173 464	11 332 076	207 192 197	7 018 733
I-4 Résultat de l'exercice :					
Résultat de l'exercice	11 654 743	12 234 214	579 471	16 723 879	4 489 665
TOTAL	200 496 130	212 407 678	11 911 548	223 916 077	11 508 398

NOTE I-1

Le capital social au 31/12/2021 est de 100 000 000 dinars divisés en 20 000 000 actions ordinaires de valeur nominale 5 dinars chacune.

NOTE I-2 Le fonds social enregistre en 2021 une augmentation de 123 552 dinars, résultat des mouvements suivants :

Désignation	Montant
Ressources	
Disponibles de l'exeraœ préœdent	2 280 386
Dotation de l'exercice en cours	450 000
Remboursement intérêts sur prêts	27 414
Total ressources	2 757 800
Emplois	
Amicale de Tunis Re	90 000
Bons de restauration	140 756
Subvention de scolarité	22 350
Subvention de garderie	5 600
Prime d'assurance auto	11 326
Don Aîd Al Idha	35 490
Bons de fin d'année	35 340
Cadeau employé exemplaire	2 000
Cadeau départ à la retraite	7 000
DONS FAMILLE DECEDE	4 000
Total emplois	353 862

NOTE I-3

Suite à l'introduction en bourse des titres « Tunis Re », un contrat de régulation du cours a été finalisé et sa gestion a été confiée à l'intermédiaire en bourse « BNA Capitaux ».

Au 31/12/2021, la situation de ce contrat fait ressortir un solde de 44 765 actions « Tunis Re » représentant 0.22% du nombre d'actions en circulation Tunis Re.

Il est à noter que durant l'exercice 2021, aucune opération de rachat ou de revente d'action propre n'a été réalisée dans le cadre de ce contrat.

NOTE I-4

Le résultat reporté enregistre une variation de 3 133 391 dinars résultante de l'affectation du résultat 2020.

Le résultat reporté de l'activité Retakaful se décompose entre adhérents et opérateur comme suit :

Rubrique	Adhérent	Opérateur	Combiné
Déficit des adhérents des exercices antérieurs reportés	- 7 065 833	-	- 7 065 833
Résulat reporté		2 110 689	2 110 689
Total	- 7 065 833	2 110 689	- 4 955 144

NOTE I-5

Le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2021 est bénéficiaire de 16 723 879 dinars contre 12 234 214 dinars en 2020, soit une variation de 4 489 665 DT, sa défalcation entre ORDINAIRE et RE TAKAFUL est la suivante :

RUBRIQUES	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
Activité ordinaire	17 940 197	15 208 278	2 731 919
Activité Re-Takaful	- 1 216 317	- 2 974 064	1 757 747
RESULTAT GLOBAL	16 723 879	12 234 214	4 489 665

Le résultat de l'activité Retakaful se décompose comme suit :

Rubrique	Adhérent	Opérateur	Combiné
Surplus ou défiait de l'exeraœ	- 2 308 402		- 2 308 402
Résultat de l'exercice		1 092 085	1 092 085
Total	- 2 308 402	1 092 085	- 1 216 317

Le capital de Tunis Re est composé de 20.000.0000 actions d'une valeur nominale de cinq dinars chacune. Le résultat par action au 31/12/2021 est de 0,836 dinars pour chaque action constituant le capital social

	taux propres to 212 407 678 di					
Le table	au de variation o	des capitaux pi	ropres au 31/1	12/2021, se pro	ésente ainsi :	

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE Tunis Re

TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES 31/12/2021

EN DINARS

DESIGNATION	Capital Social	Réserves	Réserves	Réserves pour	Primes	Fonds Social	Rachat Actions	Résultat Reporté	Résultat de	Total Capitaux
		Légales	Générales	reinv. Exon.	d'Emission		Propres		l'Exercice	Propres
Solde au 31/12/2018	100 000 000	8 881 680	8 975 000	5 530 000	50 504 378	2 064 485	- 223 825	7 343 566	17 102 916	200 178 199
Affectation du résultat 31/12/2018	-	1 037 661	1 000 000	-	-	450 000	-	14 615 254	- 17 102 916	-
Distribution des dividendes 2018								- 11 000 000	-	- 11 000 000
Correction rachat actions propres										-
Rachat actions propres								24 621		24 621
Mouvements Fonds Social						- 361 432				- 361 432
Augmentation de capital										-
Résultat au 31/12/2019									11 654 742	11 654 742
Solde au 31/12/2019	100 000 000	9 919 342	9 975 000	5 530 000	50 504 378	2 153 052	- 223 825	10 983 441	11 654 742	200 496 130
Affectation du résultat 31/12/2019	-	1 131 909	1 000 000	-	-	450 000	-	9 072 833	- 11 654 742	-
Distribution des dividendes 2019									-	-
Correction rachat actions propres										-
Rachat actions propres										-
Mouvements Fonds Social						- 322 666				- 322 666
Augmentation de capital										-
Résultat au 31/12/2020									12 234 214	12 234 214
Solde au 31/12/2020	100 000 000	11 051 251	10 975 000	5 530 000	50 504 378	2 280 386	- 223 825	20 056 274	12 234 214	212 407 678
Affectation du résultat 31/12/2020	-	1 570 222	1 000 000	1 191 568	-	450 000	-	8 022 423	- 12 234 214	-
Distribution des dividendes 2020								- 4 900 000		- 4 900 000
Correction rachat actions propres								10 967		10 967
Rachat actions propres										-
Mouvements Fonds Social						- 326 448				- 326 448
Augmentation de capital										-
Résultat au 31/12/2021									16 723 879	16 723 879
Solde au 31/12/2021	100 000 000	12 621 473	11 975 000	6 721 568	50 504 378	2 403 938	- 223 825	23 189 665	16 723 879	223 916 077

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE Tunis Re

ANNEXE 8 - WINDOW RETAKAFUL TABLEAU DE VARIATION DES ACTIFS NETS DU FONDS DES ADHERENTS 31/12/2021

EN DINARS

					LIVUINANS
	Actifs nets N-1	Affectations et	Distributions	Surplus ou	Actifs nets N
	avant affctation	imputations		déficit N	avant affectation
Déficit ou surplus des adhérents des					
exercices antérieurs	- 6 938 297	- 127 536			- 7 065 833
Provisions d'équilibrage pour fonds des					
adhérents					-
Qardh Hassan non remboursé					-
Surplus ou déficit de l'exercice N-1	- 127 536	127 536			-
Surplus ou déficit de l'exercice N				- 2 308 402	- 2 308 402
TOTAL	- 7 065 833	-	-	- 2 308 402	- 9 374 235

ANNEXE 9 - WINDOW RETAKAFUL TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DE L'OPERATEUR 31/12/2021

EN DINARS

					LIN DINANS
	Capitaux propres	Affectations et	Distributions	Surplus ou	Actifs nets N
	N-1	imputations		déficit N	avant affectation
Capital social					-
Primes liés au capital					-
Réserves légales					-
Autres réserves					_
Résultats reportés	4 957 217	- 2846528			2 110 689
Résultat de l'exercice N-1	- 2846528	2 846 528			-
Résultat de l'exercice N				1 092 085	1 092 085
TOTAL	2 110 689	-	-	1 092 085	3 202 773

PASSIFS:

Cette rubrique totalise au 31/12/2021 un montant de 688 447 995 DT contre un montant de 707 669 341 DT au 31/12/2020 soit une variation de -19 221 345 DT expliquée par les notes suivantes :

NOTE II- PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES:

Les provisions pour autres risques et charges totalisent au 31/12/2021 un montant de 7 753 652 DT contre un montant de 8 253 377 DT au 31/12/2020 soit une variation de -499 725 DT.

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020	Variation	
Provision pour pertes et charges	4 053 652	5 603 377	- 1549725	
Ordinaire	1 187 178	1 892 138	- 704 960	
Pour impôts	100 000	100 000	-	
Ecart de conversion	1 087 178	1 792 138	- 704 960	
Retakaful	2 866 474	3 711 239	- 844 765	
Provision pour risques	3 700 000	2 650 000	1 050 000	
Ordinaire	3 000 000	1 950 000	1 050 000	
Retakaful	700 000	700 000	-	
Total	7 753 652	8 253 377	- 499 725	

La provision pour pertes et charges a été constituée au titre de la différence positive des écarts de conversion actif & passif comme suit :

Rubrique	Ecart de conversion Actif	Ecart de conversion Passif	Provisions pour pertes & charges
ORDINAIRE	25 784 132	24 696 954	1 087 178
RE TAKAFUL	4 501 917	1 635 443	2 866 474
Total	30 286 048	26 332 397	3 953 652

Les provisions pour risques et charges se décomposent entre opérateur et adhérents Retakaful comme suit :

RUBRIQUES	Adhérents	Opérateur	Combiné
Autres provisions	-	2 866 474	2 866 474
Provisions pour risques	700 000	-	700 000
Total	700 000	2 866 474	3 566 474

NOTE III- PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS:

Les provisions techniques acceptations totalisent au 31/12/2021 un montant de 415 674 038 DT contre un montant de 421 021 066 DT au 31/12/2020 soit une variation de -5 347 029 DT.

Le détail de ces provisions se présente comme suit :

Rubrique	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Provisions pour primes non acquises	92 239 818	87 709 649	4 530 169
Provisions pour sinistres	323 434 220	327 852 110	- 4 417 891
Autres provisions techniques	-	5 459 307	- 5 459 307
Totaux	415 674 038	421 021 066	- 5 347 029

Note III-1 Provisions pour Primes Non Acquises:

Les provisions pour primes non acquises se présentent comme suit :

Désignation	Au 31/12/2021
Incendie	16 552 938
Accident et risques divers	5 607 614
Risques techniques	36 486 609
Transport	6 753 153
Aviation	12 175 512
Vie	10 436 948
Sous total ORDINAIRE	88 012 774
Incendie	1 694 068
Accident et risques divers	407 180
Risques techniques	712 804
Transport	359 285
Aviation	211
Vie	1 053 496
Sous total RE TAKAFUL	4 227 043
TOTAL	92 239 818

Les provisions pour primes non acquises Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

Note III-2 Provisions pour Sinistres:

Le détail des provisions pour sinistres par branche au 31/12/2021 se présente ainsi :

Désignation	Au 31/12/2021
Incendie	158 949 224
Accident et risques divers	38 278 951
Risques techniques	29 127 610
Transport	55 442 579
Aviation	18 855 878
Vie	4 822 022
Sous total ORDINAIRE	305 476 265
Incendie	4 482 790
Accident et risques divers	7 380 722
Risques techniques	2 550 321
Transport	1 756 259
Aviation	-
Vie	1 787 864
Sous total RE TAKAFUL	17 957 955
TOTAL	323 434 220

Les Provisions pour Sinistres Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

NOTE IV- DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES RECUS DES RETRO-CESSIONNAIRES:

Cette rubrique totalise au 31/12/2021 un montant de 138 799 209 DT contre 155 323 478 DT en 2020 et se détaille comme suit :

ORDINAIRE :		
SOLDE DEBITEUR:		144 032 324
- DEPOT PRIMES LIBERES		18 123 197
- DEPOT SINISTRES LIBERES		125 909 127
SOLDE CREDITEUR:	-	8 787 982
- SOLDE D'OUVERTURE	-	141 590 242
- DEPOT PRIMES CONSTITUES		13 002 731
- DEPOT SINSTRES CONSTITUES		119 799 529
Solde au 31/12/2021		135 244 342

RE TAKAFUL:	
SOLDE DEBITEUR:	6 370 237
- DEPOT PRIMES LIBERES	1 372 531
- DEPOT SINISTRES LIBERES	4 997 707
SOLDE CREDITEUR:	- 2815370
- SOLDE D'OUVERTURE	- 6 273 537
- DEPOT PRIMES CONSTITUES	68 100
- DEPOT SINSTRES CONSTITUES	3 390 067
Solde au 31/12/2021	3 554 868

Les Dettes pour dépôts en espèce reçus des rétrocessionnaires Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

NOTE V- AUTRES DETTES:

Les autres dettes totalisent au 31/12/2021 un montant de 79 112 303 DT contre un montant de 70 077 083 DT au 31/12/2020 soit une variation de 9 035 219 DT.

Les autres dettes sont détaillées comme suit :

RUBRIQUES		31/12/2021	31/12/2020	Variation
Dettes nées des opérations d'acc	eptati	on		
Dettes sur les cédantes		30 308 095	25 796 425	4 511 669
Avances sur acceptations (soldes				
créditeurs)		2 718 569	1 294 457	1 424 112
Sous total 1	V-1	33 026 663	27 090 882	5 935 781
Dettes nées des opérations de ré	troces	sion		
Dettes sur les rétrocessionnaires		34 543 598	32 019 084	2 524 513
Avances sur rétrocessions (soldes				
débiteurs)		-	-	-
Avances sur rétrocessions (soldes				
créditeurs)		- 3 192 399	2 665 908	- 5 858 307
Sous total 2	V-2	31 351 199	34 684 992	- 3 333 793
Dettes diverses				
Personnel		844 671	937 658	- 92 987
Etat, organismes de sécurité				
sociales & collect.ivités Publiques		6 255 819	1 842 752	4 413 067
Créditeurs divers		4 853 313	3 726 626	1 126 688
FGIC créditeurs		4 844	4 844	-
FPC		2 775 793	1 789 329	986 464
Sous total 3	V-3	14 734 440	8 301 209	6 433 232
TOTAL		79 112 303	70 077 083	9 035 219

V-1 Dettes nées des opérations d'acceptations :

ORDINAIRE				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Dettes sur les cédantes	28 412 938			28 412 938
Tunisiennes	3 513 460			3 513 460
Etrangères	24 899 478			24 899 478
Avances sur acceptations (soldes créditeurs)	3 454 680			3 454 680
Tunisiennes	2 218 111			2 218 111
Etrangères	1 236 569			1 236 569
TOTAL	31 867 618	-	-	31 867 618

RE TAKAFUL				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Dettes sur les cédantes	1 895 157			1 895 157
Tunisiennes	443 465			443 465
Etrangères	1 451 692			1 451 692
Avances sur acceptations (soldes créditeurs)	-736 112			- 736 112
Tunisiennes	3 501			3 501
Etrangères	-739 613			- 739 613
TOTAL	1 159 045	-	-	1 159 045

Les Dettes nées des opérations d'acceptations Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

V-2 Dettes nées des opérations de rétrocession :

Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Dettes sur les rétrocessionnaires	34 543 598			34 543 598
Tunisiennes	9 534 139			9 534 139
Etrangères	25 009 458			25 009 458
Avances sur rétrocessions (soldes créditeurs)	- 3 192 399			- 3 192 399
Tunisiennes	- 1 470 365			- 1 470 365
Etrangères	- 1 722 034			- 1 722 034
TOTAL	31 351 199	-	-	31 351 199

Les Dettes nées des opérations de rétrocession Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

V-3 Dettes diverses:

ORDINAIRE				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Personnel	844 671			844 671
Amicale du personnel	11 825			11 825
Personnel (Remb. Ass. Groupe)	18 251			18 251
Dettes provisionnées pour congés payés	814 595			814 595
Etat, impôt et taxe organismes de				
sécurité sociale & collectivité				
publiques	5 743 353			5 743 353
Etat retenue à la source : IS	4 085 811			4 085 811
Etat retenue à la source : Intérêts sur				
rétro	399 928			399 928
Etat retenue sur les revenus	431 680			431 680
Autres Etat, Impots & Taxes	164 498			164 498
Etat retenue à la source des tiers	2 574			2 574
T.V.A COLLECTIVE	615 000			615 000
REPORT TFP	30 264			30 264
Créditeurs divers ORDINAIRE	4 650 560			4 650 560
Dividendes	125			125
Dividendes C.I	3			3
Tamtièmes	73 544			73 544
Retenue CNSS				-
Retenue CAVIS	62 856			62 856
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	64 807			64 807
Retenue assurance groupe	32 725			32 725
ASSURANCE VIE PART EMPLOYE				-
Retenue CNAM	-			-
Retenue CNRPS	3 760			3 760
Autres comptes créditeurs	4 409 936			4 409 936
Intermediaires en bourses	2 803			2 803
FGIC	4 844			4 844
FPC	2 775 793			2 775 793
Total Ordinaire	14 019 221			14 019 221
RE TAKAFUL				
Etat, impôt et taxe organismes de				
sécurité sociale & collectivité				
publiques	512 466			512 466
Etat retenue à la source : Impôts sur				
sociétés	512 466	-	-	512 466
Autres comptes créditeurs	-			-
Autres comptes créditeurs	202 753			202 753
Total retakaful	715 219	-	-	715 219
TOTAL	14 734 440	-	- I	14 734 440

Les autres dettes Retakaful se décomposent comme suit :

RUBRIQUES	Adhérents	Opérateur	Combiné
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	- 5 770	518 236	512 466
Créditeurs divers	37 500	165 253	202 753
Total	31 730	683 489	715 219

NOTE VI- AUTRES PASSIFS:

Les autres passifs totalisent au 31/12/2021 un montant de 47 108 794 DT contre un montant de 52 994 337 DT au 31/12/2020 soit une variation de -5 885 543 DT détaillés comme suit :

Rubrique	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Comptes de régularisation passif	20 776 397	29 915 380	- 9 138 983
Ecart de conversion	26 332 397	23 078 956	3 253 440
Totaux	47 108 794	52 994 337	- 5 885 543

Note VI-1 Comptes de régularisation passif :

Les comptes de régularisations présentent un total au 31/12/2021 un montant de 20 776 397 DT détaillé comme suit

ORDINAIRE	31/12/2021
Report de commissions reçues des réassureurs	9 058 908
Estimation d'éléments techniques	1 748 115
Autres comptes de régularisation passif	2 724 914
Sous total ORDINAIRE	13 531 937
RE TAKAFUL	
Report de commissions reçues des réassureurs	11 455
Estimation d'éléments techniques	91 931
Autres comptes de régularisation passif	7 141 073
Sous total RE TAKAFUL	7 244 460
TOTAL	20 776 397

Les Comptes de régularisation passif Retakaful se décomposent entre adhérents et opérateur comme suit :

RUBRIQUES	Adhérents	Opérateur	Combiné
Report de commissions reçues des réassureurs	11 455	=	11 455
Estimation d'éléments techniques	91 931	-	91 931
Autres comptes de régularisation Passif	7 022 667	118 406	7 141 073
Total	7 126 054	118 406	7 244 460

Note VI-2 Ecart de conversion

Le détail de ces écarts se présente comme suit :

• Activité ORDINAIRE :

Désignation	2021	2020	Ecart
Avances acceptation	1 602 308	1 299 650	302 658
Avanœs rétroœssion	99 563	275 373	- 175 811
Soldes à reporter acceptation	20 136 203	17 729 307	2 406 896
Soldes à reporter rétroæssion	2 777 800	1 550 706	1 227 094
Dépôts espèces	81 080	30 048	51 032
Placements		420 600	- 420 600
TOTAL	24 696 954	21 305 684	3 391 270

• Activité RE TAKAFUL :

Désignation	2020	2020	Ecart
Avanœs acceptation	93 426	93 802	- 376
Avanœs rétroœssion	-	-	-
Soldes à reporter acceptation	1 542 017	1 679 471	- 137 454
Soldes à reporter rétroœssion	-	-	-
Dépôts espèœs	-	-	-
TOTAL	1 635 443	1 773 273	- 137 830

L'Ecart de conversion Retakaful est un élément technique et il est affecté à 100% au fonds des Adhérents.

Le total des capitaux propres & des passifs s'élève au bilan du 31/12/2021 à 912 364 072 dinars contre 920 077 019 dinars au 31/12/2020 soit une variation de -7 712 947 DT (0,84%).

PSOTES DU PASSIF PAR MONNAIE

Passif:	Devise:	Montant :	Contre- valeur:
PA3 PROVISIONS TECHNIQUES ACC			415 674 038
PA310 PNA			92 239 818
	DIN TUN	80 083 160	80 083 160
	DOL USA	1 862 284	5 375 483
	LIV EGYP	4 249 471	778 733
	DIR EAU	719 425	562 555
	DIN LIBY	829 463	518 332
	DIN JORD	122 104	495 755
	FR CFA	87 540 833	435 165
	DIN ALGE	20 400 043	421 057
	LIV STER	92 405	357 692
	FCFA/100	657 059	326 595
	BIRR ETH	4 744 703	277 608
	RIEL OMA	34 455	257 619
	SCH TANZ	187 769 522	234 712
	EURO	68 530	224 917
	LIV SOUD	32 162 798	211 631
	ROUP NEP	8 008 666	192 256
	RIY A_S	229 625	175 665
	DIR MARO	562 046	174 251
	100KURUS	616 480	132 038
	ROUP MAU	1 906 745	124 181
	ROUP PAK	6 661 447	108 695
	ARIARY	126 007 762	91 482
	DOL NAD	491 636	89 742
	DIN KOWE	8 864	84 166
	KW		
	MALAW	21 622 887	76 567
	NAIR NIG	10 825 430	75 800
	NAIR		
	NIG/100	81 624	57 156
	LIV SYRI	47 804 392	54 784
	KW*1000	250 518	43 276
	SCH KENY	1 491 727	37 951
	OUG MAUR	4 537 928	35 895

	MRO*10	408 249	32 292
	RIY QUAT	28 932	22 818
	WON	20 7JL	ZZ 010
	CORS	7 865 129	19 049
	ROUP SRI	1 119 333	15 879
	R IRAN	197 896	13 475
	ROUP MAL	53 742	10 033
	FR GUINE	28 695 069	8 752
	MZM/1000	29 363	1 418
	DIN BAHR	107	816
	YEN JAP	4 874	122
	RIY YEME	10 094	116
	PESO PHI	621	35
	DOLL AUST	15	31
	DONG VIE	147 040	19
	DM RFA	10	16
	YUA CHIN	32	14
	LIRE ITL	7 632	13
	REAL BRE	5	3
	TAK BENG	12	0
	FR FRANC	1	0
	FR SUISS	0	0
	LIV LIBN	10	0
PA331 SAP		-	323 434 220
	TND	135 685 453	135 685 453
	USD	45 533 770	131 433 228
	XAF	2 259 767 916	131 433 228 11 233 306
	XAF AED	2 259 767 916 13 552 823	131 433 228 11 233 306 10 597 630
	XAF AED GBP	2 259 767 916 13 552 823 1 580 090	131 433 228 11 233 306 10 597 630 6 116 370
	XAF AED GBP KWD	2 259 767 916 13 552 823 1 580 090 584 448	131 433 228 11 233 306 10 597 630 6 116 370 5 549 154
	XAF AED GBP	2 259 767 916 13 552 823 1 580 090	131 433 228 11 233 306 10 597 630 6 116 370
	XAF AED GBP KWD JOD DZD	2 259 767 916 13 552 823 1 580 090 584 448 1 048 449 131 493 141	131 433 228 11 233 306 10 597 630 6 116 370 5 549 154 4 256 823 2 714 018
	XAF AED GBP KWD JOD DZD EGP	2 259 767 916 13 552 823 1 580 090 584 448 1 048 449 131 493 141 14 282 796	131 433 228 11 233 306 10 597 630 6 116 370 5 549 154 4 256 823 2 714 018 2 617 379
	XAF AED GBP KWD JOD DZD EGP EUR	2 259 767 916 13 552 823 1 580 090 584 448 1 048 449 131 493 141 14 282 796 669 987	131 433 228 11 233 306 10 597 630 6 116 370 5 549 154 4 256 823 2 714 018 2 617 379 2 198 898
	XAF AED GBP KWD JOD DZD EGP	2 259 767 916 13 552 823 1 580 090 584 448 1 048 449 131 493 141 14 282 796 669 987 2 234 791	131 433 228 11 233 306 10 597 630 6 116 370 5 549 154 4 256 823 2 714 018 2 617 379
	XAF AED GBP KWD JOD DZD EGP EUR	2 259 767 916 13 552 823 1 580 090 584 448 1 048 449 131 493 141 14 282 796 669 987	131 433 228 11 233 306 10 597 630 6 116 370 5 549 154 4 256 823 2 714 018 2 617 379 2 198 898
	XAF AED GBP KWD JOD DZD EGP EUR QAR	2 259 767 916 13 552 823 1 580 090 584 448 1 048 449 131 493 141 14 282 796 669 987 2 234 791	131 433 228 11 233 306 10 597 630 6 116 370 5 549 154 4 256 823 2 714 018 2 617 379 2 198 898 1 762 513
	XAF AED GBP KWD JOD DZD EGP EUR QAR OMR TRY LYD	2 259 767 916 13 552 823 1 580 090 584 448 1 048 449 131 493 141 14 282 796 669 987 2 234 791 207 806	131 433 228 11 233 306 10 597 630 6 116 370 5 549 154 4 256 823 2 714 018 2 617 379 2 198 898 1 762 513 1 553 749
	XAF AED GBP KWD JOD DZD EGP EUR QAR OMR TRY	2 259 767 916 13 552 823 1 580 090 584 448 1 048 449 131 493 141 14 282 796 669 987 2 234 791 207 806 4 695 297	131 433 228 11 233 306 10 597 630 6 116 370 5 549 154 4 256 823 2 714 018 2 617 379 2 198 898 1 762 513 1 553 749 1 005 643
	XAF AED GBP KWD JOD DZD EGP EUR QAR OMR TRY LYD	2 259 767 916 13 552 823 1 580 090 584 448 1 048 449 131 493 141 14 282 796 669 987 2 234 791 207 806 4 695 297 1 493 146	131 433 228 11 233 306 10 597 630 6 116 370 5 549 154 4 256 823 2 714 018 2 617 379 2 198 898 1 762 513 1 553 749 1 005 643 933 067
	XAF AED GBP KWD JOD DZD EGP EUR QAR OMR TRY LYD SAR	2 259 767 916 13 552 823 1 580 090 584 448 1 048 449 131 493 141 14 282 796 669 987 2 234 791 207 806 4 695 297 1 493 146 1 096 192	131 433 228 11 233 306 10 597 630 6 116 370 5 549 154 4 256 823 2 714 018 2 617 379 2 198 898 1 762 513 1 553 749 1 005 643 933 067 838 598
	XAF AED GBP KWD JOD DZD EGP EUR QAR OMR TRY LYD SAR MAD	2 259 767 916 13 552 823 1 580 090 584 448 1 048 449 131 493 141 14 282 796 669 987 2 234 791 207 806 4 695 297 1 493 146 1 096 192 2 649 255	131 433 228 11 233 306 10 597 630 6 116 370 5 549 154 4 256 823 2 714 018 2 617 379 2 198 898 1 762 513 1 553 749 1 005 643 933 067 838 598 821 348
	XAF AED GBP KWD JOD DZD EGP EUR QAR OMR TRY LYD SAR MAD CFA	2 259 767 916 13 552 823 1 580 090 584 448 1 048 449 131 493 141 14 282 796 669 987 2 234 791 207 806 4 695 297 1 493 146 1 096 192 2 649 255 1 295 796	131 433 228 11 233 306 10 597 630 6 116 370 5 549 154 4 256 823 2 714 018 2 617 379 2 198 898 1 762 513 1 553 749 1 005 643 933 067 838 598 821 348 644 082
	XAF AED GBP KWD JOD DZD EGP EUR QAR OMR TRY LYD SAR MAD CFA BDT	2 259 767 916 13 552 823 1 580 090 584 448 1 048 449 131 493 141 14 282 796 669 987 2 234 791 207 806 4 695 297 1 493 146 1 096 192 2 649 255 1 295 796 18 984 404	131 433 228 11 233 306 10 597 630 6 116 370 5 549 154 4 256 823 2 714 018 2 617 379 2 198 898 1 762 513 1 553 749 1 005 643 933 067 838 598 821 348 644 082 636 908
	XAF AED GBP KWD JOD DZD EGP EUR QAR OMR TRY LYD SAR MAD CFA BDT ETB	2 259 767 916 13 552 823 1 580 090 584 448 1 048 449 131 493 141 14 282 796 669 987 2 234 791 207 806 4 695 297 1 493 146 1 096 192 2 649 255 1 295 796 18 984 404 7 867 422	131 433 228 11 233 306 10 597 630 6 116 370 5 549 154 4 256 823 2 714 018 2 617 379 2 198 898 1 762 513 1 553 749 1 005 643 933 067 838 598 821 348 644 082 636 908 460 315
	XAF AED GBP KWD JOD DZD EGP EUR QAR OMR TRY LYD SAR MAD CFA BDT ETB TZS	2 259 767 916 13 552 823 1 580 090 584 448 1 048 449 131 493 141 14 282 796 669 987 2 234 791 207 806 4 695 297 1 493 146 1 096 192 2 649 255 1 295 796 18 984 404 7 867 422 340 464 098	131 433 228 11 233 306 10 597 630 6 116 370 5 549 154 4 256 823 2 714 018 2 617 379 2 198 898 1 762 513 1 553 749 1 005 643 933 067 838 598 821 348 644 082 636 908 460 315 425 580
	XAF AED GBP KWD JOD DZD EGP EUR QAR OMR TRY LYD SAR MAD CFA BDT ETB TZS INR PKR	2 259 767 916 13 552 823 1 580 090 584 448 1 048 449 131 493 141 14 282 796 669 987 2 234 791 207 806 4 695 297 1 493 146 1 096 192 2 649 255 1 295 796 18 984 404 7 867 422 340 464 098 10 484 108 22 532 284	131 433 228 11 233 306 10 597 630 6 116 370 5 549 154 4 256 823 2 714 018 2 617 379 2 198 898 1 762 513 1 553 749 1 005 643 933 067 838 598 821 348 644 082 636 908 460 315 425 580 405 787 367 659
	XAF AED GBP KWD JOD DZD EGP EUR QAR OMR TRY LYD SAR MAD CFA BDT ETB TZS INR	2 259 767 916 13 552 823 1 580 090 584 448 1 048 449 131 493 141 14 282 796 669 987 2 234 791 207 806 4 695 297 1 493 146 1 096 192 2 649 255 1 295 796 18 984 404 7 867 422 340 464 098 10 484 108	131 433 228 11 233 306 10 597 630 6 116 370 5 549 154 4 256 823 2 714 018 2 617 379 2 198 898 1 762 513 1 553 749 1 005 643 933 067 838 598 821 348 644 082 636 908 460 315 425 580 405 787

1	SDG	18 978 699	124 880
	NNI	139 532	97 706
	MUR	1 493 919	97 294
	SYP	79 000 424	90 534
	NGN	11 700 000	81 923
	KES	2 177 898	55 408
	BHD	6 462	49 224
	GNF	88 764 007	27 073
	LKR	1 614 398	22 902
	MRO	2 509 467	19 850
	CAD	5 503	12 438
	MGA	13 135 692	9 537
	YER	544 652	6 264
	FNG	125 369	3 827
	LBP	239 200	456
	SGD	170	363
	BWP	889	218
	ZMW	875	151
	SCR	413	87
	FRF	84	40
	JMD	60	1
PA331 AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	07712		-
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des			
rétrocessionnaires	TND	155 323 478	155 323 478
PA621 DETTES NEES DES OPERATIONS			
D'ACCEPTATION		-	33 026 663
COMPTES COURANTS ACC		-	30 308 095
	DOL USA	3 767 963	10 876 225
	DIN TUN	4 727 160	4 540 711
	DIN LIBY	5 026 147	3 140 839
	RIY QUAT	2 425 387	1 912 830
	DIR EAU	1 910 059	1 493 571
		1 710 037	1 4 73 J/ 1
	FR CFA	299 658 691	1 489 603
	FR CFA DIN KOWE		
		299 658 691	1 489 603
	DIN KOWE SCH KENY MGA/100	299 658 691 143 635 40 232 049 11 521 329	1 489 603 1 363 767 1 023 544 836 414
	DIN KOWE SCH KENY	299 658 691 143 635 40 232 049	1 489 603 1 363 767 1 023 544
	DIN KOWE SCH KENY MGA/100 RIEL OMA LIV STER	299 658 691 143 635 40 232 049 11 521 329 96 512 167 181	1 489 603 1 363 767 1 023 544 836 414 721 613 647 140
	DIN KOWE SCH KENY MGA/100 RIEL OMA LIV STER 100KURUS	299 658 691 143 635 40 232 049 11 521 329 96 512 167 181 2 040 167	1 489 603 1 363 767 1 023 544 836 414 721 613 647 140 436 965
	DIN KOWE SCH KENY MGA/100 RIEL OMA LIV STER 100KURUS LIV EGYP	299 658 691 143 635 40 232 049 11 521 329 96 512 167 181 2 040 167 2 206 464	1 489 603 1 363 767 1 023 544 836 414 721 613 647 140 436 965 404 343
	DIN KOWE SCH KENY MGA/100 RIEL OMA LIV STER 100KURUS LIV EGYP RIY A_S	299 658 691 143 635 40 232 049 11 521 329 96 512 167 181 2 040 167 2 206 464 524 722	1 489 603 1 363 767 1 023 544 836 414 721 613 647 140 436 965 404 343 401 418
	DIN KOWE SCH KENY MGA/100 RIEL OMA LIV STER 100KURUS LIV EGYP RIY A_S ROUP IND	299 658 691 143 635 40 232 049 11 521 329 96 512 167 181 2 040 167 2 206 464 524 722 9 028 793	1 489 603 1 363 767 1 023 544 836 414 721 613 647 140 436 965 404 343 401 418 345 159
	DIN KOWE SCH KENY MGA/100 RIEL OMA LIV STER 100KURUS LIV EGYP RIY A_S ROUP IND FCFA/100	299 658 691 143 635 40 232 049 11 521 329 96 512 167 181 2 040 167 2 206 464 524 722	1 489 603 1 363 767 1 023 544 836 414 721 613 647 140 436 965 404 343 401 418
	DIN KOWE SCH KENY MGA/100 RIEL OMA LIV STER 100KURUS LIV EGYP RIY A_S ROUP IND	299 658 691 143 635 40 232 049 11 521 329 96 512 167 181 2 040 167 2 206 464 524 722 9 028 793	1 489 603 1 363 767 1 023 544 836 414 721 613 647 140 436 965 404 343 401 418 345 159
	DIN KOWE SCH KENY MGA/100 RIEL OMA LIV STER 100KURUS LIV EGYP RIY A_S ROUP IND FCFA/100 WON	299 658 691 143 635 40 232 049 11 521 329 96 512 167 181 2 040 167 2 206 464 524 722 9 028 793 582 568	1 489 603 1 363 767 1 023 544 836 414 721 613 647 140 436 965 404 343 401 418 345 159 289 568
	DIN KOWE SCH KENY MGA/100 RIEL OMA LIV STER 100KURUS LIV EGYP RIY A_S ROUP IND FCFA/100 WON CORS	299 658 691 143 635 40 232 049 11 521 329 96 512 167 181 2 040 167 2 206 464 524 722 9 028 793 582 568	1 489 603 1 363 767 1 023 544 836 414 721 613 647 140 436 965 404 343 401 418 345 159 289 568

l	ROUP NEP	5 219 068	125 289
	MZM/1000		105 510
	LIV SYRI	81 942 645	93 906
	DIN JORD	22 894	92 951
	TZS/1000	50 527	63 157
	DOL CANA	23 035	52 062
	DOL SING	19 991	42 646
	YEN JAP	1 389 298	34 660
	KW*1000	171 584	29 640
	ROUP MAU		17 877
	DIN BAHR	2 020	15 390
	PES ESPA	736 273	14 432
	NAIR NIG	1 668 211	11 681
	DIN ALGE	405 537	8 370
	DIR MARO	21 174	6 565
	SYL GUIN	4 780 874	4 733
	FLOR HOL ESC PORT	2 3 3 7	3 458
		212 283	3 453
	DM RFA	1 690	2 818
	ROUP SRI	162 871	2 310
	LIRE ITL	1 018 770	1 716
	KW		
	MALAW	243 750	863
	ROUP PAK		656
	UGS/1000	330	268
	COUR NOR		55
	DOL JAMA	632	12
	KWCH/100	376	6
	KW ZAMBI	3 961	1
	ROUB URS	444	0
	DOL ZIMB	15 950 435	-
	COUR DAN		- 0
	DIN SOUD	- 282 671	- 19
	LIV SOUD	- 6 169	- 41
	LIV LIBN	-200 852	- 383
	FR RAWAN	- 163 487	- 454
	LIV MALT	- 306	- 1 290
	CED GANA	- 34 127 836	- 1 604
	FR GUINE	- 10 237 500	- 3 122
	RIY YEME	- 464 949	- 5 347
	FR BURUN	- 7 215 234	- 10 376
	MRO*10	- 829 844	- 65 641
	OUG		
	MAUR	- 16 487 031	- 130 412
	EURO	- 76 657	- 251 589
	ARIARY	- 835 105 511	
AVANCES SUR ACC		-	2 718 569
	DIN TUN	5 668 783	3 876 058
	1 , 1 ,	2 000 703	2 3. 3 333

	DOL USA	131 714	380 192
	EURO	- 475 997	- 1 562 223
	FR FRANC	- 64 611	- 30 356
	LIV STER	14 182	54 898
PA622 DETTES NEES DES OPERATIONS DE			
RETROCESSION		-	31 351 199
COMPTES COURANTS RETRO		-	34 543 598
	FR BELGE	1 798	145
	DIN ALGE	10 526 122	217 259
	EURO	512 792	1 682 983
	FR FRANC	35 042	16 464
	LIV STER	- 207 223	- 802 140
	DIN LIBY	3 693	2 308
	DIN TUN	23 399 445	22 897 014
	DOL USA	3 647 866	10 529 565
		-	
AVANCES SUR RETRO		-	- 3 192 399
	EURO	96 461	316 584
	LIV STER	27 293	105 647
	DIN TUN	- 9 524 199	- 5 612 961
	DOL USA	692 302	1 998 331

ANALYSE DE L'ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE.

NOTE I - PRIMES ACQUISES:

Les primes acquises nettes ont augmenté de 17,93% passant de 81 726 081 DT à 96 379 819 DT.

Note I-1 Primes:

Les primes acceptées ont atteint 163 185 444 DT contre 158 266 735 DT au 31/12/2020, soit une augmentation de 3,1%. La répartition par marché se présente comme suit :

	31/12/2021	Struct	31/12/2020	Struct	Evolution
ORDINAIRE	*	-		-	
Tunisie	74 839 801	51%	76 174 473	54%	-1,8%
Maghreb	10 742 340	7%	8 735 063	6%	23,0%
Pays arabes	27 044 886	18%	28 440 056	20%	-4,9%
Afrique	22 874 556	15%	18 743 850	13%	22,0%
Europe	875 039	1%	578 462	0%	51,3%
Asie & reste du monde	11 819 369	8%	9 340 728	7%	26,5%
TOTAL ORDINAIRE	148 195 990	100%	142 012 632	100%	4,4%
RE TAKAFUL	-				
Tunisie	1 914 800	13%	2 915 849	18%	-34,3%
Maghreb	208 018	1%	546 879	3%	-62,0%
Pays arabes	11 924 232	80%	12 068 542	74%	-1,2%
Afrique	101 066	1%	100 458	1%	0,6%
Europe	-	0%	-	0%	0,0%
Asie & reste du monde	841 338	6%	622 375	4%	0,0%
TOTAL RE TAKAFUL	14 989 454	100%	16 254 103	100%	-7,8%
TOTAL GENERAL	163 185 444		158 266 735		3,1%

Les primes rétrocédées sont de 46 416 144 dinars contre un montant de 77 290 215 dinars au 31/12/2020, soit une diminution de 40%. La répartition par branches se présente comme suit :

	31/12/2021	Struct	31/12/2020	Struct	Evolution
INCENDIE	17 996 480	39%	39 546 469	51%	-54%
ARD	1 630 959	4%	1 213 496	2%	34%
RISQUES					
TECHNIQUES	11 305 536	24%	13 456 497	17%	-16%
TRANSPORTS	7 607 204	16%	10 780 202	14%	-29%
AVIATION	7 586 266	16%	11 995 622	16%	-37%
VIE	289 700	1%	297 929	0%	-3%
TOTAL	46 416 144	100%	77 290 215	100%	-40%

Le montant des primes nettes sont de 116 769 300 dinars contre 80 976 519 dinars en 2020 soit une variation de 35 792 781 soit 44%.

Note I-2 Variation de la Provision pour Primes Non Acquises :

La variation de la provision pour Primes Non Acquises nette est de -20 389 481 dinars contre 749 561 DT en 2020. Cette variation s'explique par ce qui suit :

	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION						
Provisions pour primes non acquises acceptation									
Ordinaire	- 5 191 864	49 166	- 5 241 030						
Retakaful	661 695	1 214 015	- 552 320						
Total	- 4 530 169	1 263 181	- 5 793 350						
Parts des réassureurs dans les	Parts des réassureurs dans les provision pour primes non acquises								
Ordinaire	13 402 222	507 754	12 894 468						
Retakaful	2 457 090	5 865	2 451 225						
Total	15 859 312	513 619	15 345 693						
Provisions pour primes non ac	quises nettes								
Ordinaire	- 18 594 086	- 458 588	- 18 135 498						
Retakaful	- 1 795 395	1 208 150	- 3 003 544						
Total	- 20 389 481	749 561	- 21 139 042						

NOTE II - PRODUITS DE PLACEMENT ALLOUES TRANSFERE DE L'ETAT DE RESULTAT :

Les produits de placement alloués totalisent un montant total de 4 663 146 DT au 31/12/2021 contre un montant de 4 181 194 DT au 31/12/2020 soit une variation de 481 952 DT.

Ce montant est réparti entre ORDINAIRE et RE TAKAFUL comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
ORDINAIRE	4 257 526	3 773 087	484 439
INTERET SUR LES DEPOTS CEDANTES	2 433 926	2 624 769	- 190 843
PRODUIT FINANCIER DE L'ACTIVITEE TECHNIQUE	1 823 600	1 148 318	675 282
REVENUS DES COMPTES EN DEVISES	943 288	933 266	10 021
REMUNERATION DES FLUX TECHNIQUE	880 313	215 051	665 261
RETAKAFUL	405 621	408 108	- 2 487
INTERET SUR LES DEPOTS CEDENTES	108 351	98 350	10 001
PRODUIT FINANCIER DE L'ACTIVITEE TECHNIQUE	297 269	309 757	- 12 488
REVENUS DES COMPTES EN DEVISES	71 062	98 801	- 27 739
REMUNERATION DES FLUX TECHNIQUE	226 207	210 956	15 251
TOTAL	4 663 146	4 181 194	481 952

NOTE III - AUTRES PRODUITS TECHNIQUES:

Les autres produits techniques sont composés des produits de changes qui représentent un produit affecté à l'activité technique.

Ces produits totalisent 8 186 928 dinars et se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
Produits de changes Ordinaire	6 403 326	792 265	5 611 062
Produits de changes Retakaful	1 783 601	- 536 635	2 320 236
Total	8 186 928	255 630	7 931 298

NOTE IV - CHARGES DE SINISTRES :

Les charges de sinistres ont augmenté de 8 878 767 DT passant de 48 519 301 DT à 57 398 068 DT.

Note IV-1 Sinistres payés:

Les sinistres payés des acceptations ont passé de 99 169 153 DT en 2020 à 81 700 688 DT au 31/12/2021 d'où une diminution de 17 468 465 DT soit -18%.

Les sinistres payés à la charge des rétrocessionnaires ont passé de 64 362 700 DT en 2020 à 32 900 166 DT en 2021 d'où une diminution de 31 462 534 DT soit -49%.

Les sinistres payés nets sont passés de 34 806 453 dinars à 48 800 522 DT en 2021 d'où une augmentation de 13 994 069 DT soit 40%.

Note IV-2 Variation de la Provision pour Sinistres A Payer : La variation de la provision pour sinistres nette est de 8 597 546 DT à fin 2021 contre 13 712 848 DT en 2020 soit une diminution de 5 115 302 DT qui s'expliquent par ce qui suit :

- Variation de la Provision pour Sinistres à Payer à l'acceptation au 31/12/2021 de -4 417 891 dinars contre 84 526 363 dinars au 31/12/2020.
- variation des parts des rétrocessionnaires dans les provisions pour sinistres à payer de -13 015 437 dinars contre 70 813 514 dinars au 31/12/2020.

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer 2021 :

ANNEE D'INVENTAIRE	2016 et Ant	2017	2018	2019	2020	2021
Règlements aumulés	14 052 154	5 979 470	9 737 357	14 966 475	22 256 834	14 708 398
Provisions pour sinsitres	- 7 968 510	- 380 526	- 3 900 678	- 14 623 655	- 13 356 303	35 811 781
Total des Charges des Sinistres	6 083 644	5 598 944	5 836 679	342 820	8 900 531	50 520 179
Primes acquises	6 039 107	1 417 506	4 715 265	3 215 844	54 921 417	88 346 136
% Sinistres/Primes Acquises	101%	395%	124%	11%	16%	57%

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer 2020 :

ANNEE D'INVENTAIRE	2015 et anterieur	2016 2017		2018	2019	2020
Règlements cumulés	13 628 364	3 361 387	11 716 290	18 617 379	22 486 097	29 359 635
Provisions pour sinsitres	- 19 348 225	- 20 234	- 9 291 190	- 11 827 033	13 724 261	111 288 784
Total des Charges des Sinistres	- 5 719 861	3 341 153	2 425 100	6 790 346	36 210 358	140 648 419
Primes acquises	5 064 757	2 212 447	5 008 708	4 694 958	54 892 274	87 656 771
% Sinistres/Primes Acquises	-113%	151%	48%	145%	66%	160%

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer 2019 :

ANNEE D'INVENTAIRE	2014 et anterieur	2015	2016	2017	2018	2019	
Règlements cumulés	10 519 042	1 277 043	4 227 438	19 420 672	23 377 885	9 530 956	
Provisions pour sinsitres	- 17 973 101	1 207 901	- 1 688 058	- 9 265 364	- 5 462 271	54 388 857	
Total des Charges des Sinistres	- 7 454 060	2 484 944	2 539 380	10 155 308	17 915 614	63 919 813	
Primes acquises	5 854 714	1 213 593	3 907 117	4 348 956	52 307 435	89 068 114	
% Sinistres/Primes Acquises	-127%	205%	65%	234%	34%	72%	

NOTE V - FRAIS D'EXPLOITATION:

Note V-1 Frais d'acquisition:

Les frais d'acquisition composées des commissions, courtages & participations bénéficiaires ont atteint au 31/12/2021, 38 260 992 DT contre 40 057 418 DT en 2020 d'où une diminution de 1 796 426 DT soit -4%.

Note V-2 Frais d'administration:

Le total des charges par nature soit 14 070 967 dinars se répartit comme suit :

Ordinaire	
TOTAL DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT	16 171 365
Charges non incorporables	1 937 864
Charges capitalisées HT	1 077 612
RESTE A AFFECTER	13 155 889
Frais de gestion du fonds FPC	477 814
Frais de gestion retakaful opérateur	1 616 492
Frais de gestion des placements	261 540
Frais d'administration Ordinaire	10 800 042
Retakaful	-
Commission WAKALA	3 263 857
Frais bancaires comptes adhérants	7 067
Frais d'administration Retakaful	3 270 925
Total des frais d'administration	14 070 967

-La charge capitalisée et transférée au logiciel en cours a été calculée sur la base des employés de la Direction Système d'Information et la Direction Risque Management en charges du développement des logiciels en interne.

Les charges non incorporables figurent parmi les autres charges non techniques (poste CHNT3)

Les charges incorporables sont défalquées par nature comme suit :

NATURE DE COMPTE COMPTABLE	Frais d'administration des contrats	Frais de gestions des placements	TOTAL	CLES D'AFFECTATION
ORDIANIRE				
SERVICES EXTERIEURS	1 189 952	26 249	1 216 200	Combinaison de clé
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 730 511	35 521	1 766 032	Combinaison de clé
CHARGES DIVERS ORDINAIRES	-	-	•	Combinaison de clé
CHARGES DE PERSONNEL	7 140 806	183 548	7 324 354	Combinaison de clé
IMPÔTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES	242 503	5 400	247 902	Combinaison de clé
DOTATION AUX AMORTISSMENTS & AUX				
PROVISIONS RELATIVES A L'EXPLOITATION	496 270	10 823	507 093	Combinaison de clé
TOTAL ORDIANIRE	10 800 042	261 540	11 061 582	
RETAKAFUL				
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	7 067		7 067	Combinaison de clé
CHARGES DIVERS ORDINAIRES	-	101 405	101 405	Combinaison de clé
COMMISSION WAKALA	3 263 857		3 263 857	Directe
TOTAL RETAKAFUL	3 270 925	101 405	3 372 330	
TOTAL	14 070 967	362 945	14 433 912	

Pour la consultation de la combinaison des clés, se référer à la note 3-3-7 de la partie présentation.

Note V-3 Commissions reçues des rétrocessionnaires :

Les commissions reçues des rétrocessionnaires totalisent au 31/12/2021 un montant de 10 559 928 DT contre un montant de 19 031 376 DT en 2020 soit une variation de -8 471 448 DT (-45%).

NOTE VI - AUTRES CHARGES TECHNIQUES:

Les autres charges techniques sont composées des pertes de changes qui représentent une charge affectée à l'activité technique majorés des charges de placements et des intérêts sur les dépôts servis aux rétrocessionnaires.

	31/12/2021	31/12/2020
ORDINAIRE	8 451 351	6 722 896
Intérêts sur dépôts rétro	3 037 924	1 632 393
Autres charges de placement	261 540	220 978
Pertes de changes	5 151 887	4 869 525
Retakaful	2 002 220	- 704 651
Intérêts sur dépôts rétro	138 077	114 527
Moudharaba	101 405	102 027
Pertes de changes	1 762 737	- 921 205
Total general	10 453 570	6 018 245

Le résultat technique s'élève à 2 870 081 DT au 31/12/2021 contre 1 253 222 DT au 31/12/2020 dégageant une augmentation de 1 616 859 DT soit 129%.

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

Etant donné que l'activité vie n'est pas significative au sein de la société Tunis Re et conformément au paragraphe 89 de la NCT 26, un seul tableau englobe l'état de résultat technique par catégorie d'assurance.

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE Tunis Re

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE 31/12/2021

EN DINARS

							T ===			EN DINAR
RUBRIQUES	MCENDIE	NON MARINES	DISCOULT TEST	TOTAL NON	MAR		TOTAL MARINES	TOTAL	VIE	TOTAL
	INCENDIE	ARD	RISQUE TECH.	MARINES	TRANSPORT	AVIATION		NON VIE		GENERAL
PRIMES ACQUISES	63 556 290	28 728 273	22 974 016	115 258 579	24 399 253	10 045 613	34 444 867	149 703 446	8 951 829	158 655 275
Primes émises	63 965 803	30 100 581	23 009 671	117 076 055	25 386 622	9 026 357	34 412 979	151 489 034	11 696 410	163 185 444
Variation des PPNA	- 409 512	- 1 372 308	- 35 655	- 1 817 476	- 987 368	1 019 256	31 888	- 1 785 588	- 2 744 581	4 530 169
CHARGES DE PRESTATIONS	25 820 563	19 651 000	11 813 391	57 284 953	11 431 136	1 352 566	12 783 702	70 068 656	7 214 142	77 282 797
Prestations et frais payés	34 791 245	17 214 842	12 942 728	64 948 815	9 731 916	572 370	10 304 286	75 253 101	6 447 588	81 700 688
Charges des provisions pour prestations diverses	- 8 970 683	2 436 159	- 1 129 337	- 7 663 861	1 699 220	780 196	2 479 416	- 5 184 445	766 554 ·	4 417 891
SOLDE DE SOUSCRIPTION	37 735 728	9 077 273	11 160 625	57 973 626	12 968 117	8 693 047	21 661 165	79 634 790	1 737 687	81 372 478
Frais d'acquisition	17 761 639	4 309 022	6 716 771	28 787 432	5 828 794	254 616	6 083 411	34 870 843	3 390 149	38 260 992
Autres charges de gestion nettes	5 850 405	2 469 534	2 122 611	10 442 550	2 203 635	544 233	2 747 868	13 190 418	880 549	14 070 967
CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES	23 612 044	6 778 556	8 839 382	39 229 982	8 032 430	798 849	8 831 278	48 061 260	4 270 698	52 331 958
Produits nets de placements Participation aux résultats	650 096	666 764	681 258	1 998 118	135 391	18 239	153 630	2 151 748	244 756	2 396 504
SOLDE FINANCIER	14 773 780	2 965 481	3 002 501	20 741 761	5 071 079	7 912 437	12 983 516	33 725 277	- 2 288 254	31 437 023
Part des rétrocessionnaires dans les primes acquises	30 930 732	1 523 918	12 752 738	45 207 388	8 176 304	8 602 064	16 778 368	61 985 756	289 700	62 275 456
Part des rétrocessionnaires dans les prestations payées	20 438 673	3 282 615	6 474 491	30 195 779	1 831 760	872 627	2 704 387	32 900 166	-	32 900 166
Part des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	- 9 578 199	- 2 498 972	- 337 875	- 12 415 046	- 404 726	- 195 665	- 600 390	- 13 015 437		13 015 437
Part des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats				-			-	-		
Commissions reçues des rétrocessionnaires	6 719 038	259 274	3 354 270	10 332 581	188 378	38 969	227 346	10 559 928	-	10 559 928
Wakala	1 304 807	669 867	409 442	2 384 116	436 872	895	437 767	2 821 883	441 975	3 263 857
SOLDE DE RETROCESSION	12 046 414	- 188 866	2 852 410	14 709 958	6 124 020	7 885 238	14 009 258	28 719 216	- 152 275	28 566 942
RESULTAT TECHNIQUE	2 727 365	3 154 347	150 091	6 031 803	- 1 052 941	27 199	- 1 025 742	5 006 061	- 2 135 980	2 870 081
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES										
PROVISIONS ACCEPTATIONS										
Provisions pour primes non acquises clôture	18 247 006	6 014 793	37 199 413	61 461 212	7 112 438	12 175 722	19 288 161	80 749 373	11 490 444	92 239 818
Provisions pour primes non acquises ouverture	17 837 494	4 642 485	37 163 757	59 643 737	6 125 070	13 194 979	19 320 049	78 963 785	8 745 863	87 709 649
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	163 432 014	45 659 673	31 677 931	240 769 618	57 198 838	18 855 878	76 054 716	316 824 334	6 609 886	323 434 220
Provisions pour sinistre à payer à l'ouverture	172 402 696	43 223 514	32 807 269	248 433 479	55 499 617	18 075 682	73 575 300	322 008 779	5 843 331	327 852 110
PROVISIONS RETROCESSIONS										
Provisions pour primes non acquises clôture	4 111 049	381 773	29 655 501	34 148 324	2 673 923	11 495 985	14 169 908	48 318 232	-	48 318 232
Provisions pour primes non acquises ouverture	17 045 301	274 732	31 102 703	48 422 736	3 243 023	12 511 784	15 754 807	64 177 544	-	64 177 544
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	117 678 875	3 259 557	14 515 863	135 454 295	37 224 888	12 414 065	49 638 952	185 093 247	-	185 093 247
Provisions pour sinistre à payer à l'ouverture	127 257 074	5 758 529	14 853 739	147 869 341	37 629 613	12 609 729	50 239 342	198 108 684	-	198 108 684

ANALYSE DE L'ETAT DE RESULTAT

RESULTAT TECHNIQUE

Le résultat technique de la période arrêté au 31/12/2021 s'établit comme suit :

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
Résultat technique Non Vie	5 006 061	1 993 060	3 013 001
Résultat technique Vie	- 2 135 980	- 739 837	- 1 396 142
Résultat technique Global	2 870 081	1 253 222	1 616 859

NOTE I PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements totalisent au 31/12/2021 un montant 26 259 993 DT contre un montant au 31/12/2020 de de 28 436 470 DT soit une variation de -2 176 477 DT. Ces revenus se détaillent comme suit :

Rubrique	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Revenus des placements	23 989 023	26 770 378	- 2 781 356
Reprise de correction de valeurs sur placements	373 425	1 128 360	- 754 935
profits provenant de la réalisation des placements	1 897 545	537 732	1 359 814
Totaux	26 259 993	28 436 470	- 2 176 477

La reprise de correction de valeurs sur les placements est composée de :

Reprise sur provision: 347 078 DT
 Amortissement BTA: 26 347 DT

NOTE II PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES A L'ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE VIE

Les produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat vie totalisent au 31/12/2021 un montant de -334 289 DT contre un montant de -341 869 DT au 31/12/2020 soit une variation de 7 580 DT.

NOTE III CHARGES DES PLACEMENTS

Ces charges totalisent au 31/12/2021 un montant de 1 311 826 DT contre un montant de 1 157 416 au 31/12/2020, soit une augmentation de 154 411 DT.

Rubrique	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts servis sur les dépôts reçus des rétrocessionnaires	-	-	-
Correction de valeur sur placement	1 116 976	691 096	425 880
Pertes provenant de la réalisation des placements	194 851	466 320	- 271 469
Totaux	1 311 826	1 157 416	154 411

La correction de valeur sur placement de 1 116 976 DT n'est autre que la dotation aux provisions de pour risque d'exigibilité de l'exercice :

Rubrique	MONTANT
sur portefeuille actions cotées	919 565,614
sur portefeuille participations	-
sur portefeuille OPCVM Mixtes	•
sur portefeuille OPCVM Obligataires	471
sur portefeuille FCPR Obligataires	196 940
TOTAL	1 116 976

NOTE IV PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT NON VIE :

Les produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat non vie totalisent au 31/12/2021 un montant de -4 328 858 DT contre un montant de -3 839 325 DT au 31/12/2020 soit une variation de -489 533 DT.

NOTE V AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES:

Les autres produits non techniques totalisent au 31/12/2021 un montant de 12 743 073 DT contre un montant de 8 245 826 DT au 31/12/2020 soit une variation de 4 497 247 DT.

Les autres produits non techniques sont détaillés comme suit :

ORDINAIRE	
PRODUITS NETS SUR CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	44 126
COMMISSIONS DE GESTION DES FONDS	1 083 068
REPRISES SUR PROVISION CREANCES DOUTEUSES	5 994 842
GAINS	16 255
REPRISE SUR PROVISIONS POUR RISQUES & CH	1 792 138
REPRISE SUR PROVISIONS "CHARGES DE PERSO	-
Solde au 31/12/2021	8 930 429
RE TAKAFUL :	
MOUDHARABA	101 405
REPRISE SUR PROVISIONS POUR RISQUES & CH	3 711 239
GAINS	-
Solde au 31/12/2021	3 812 644
Solde GLOBAL au 31/12/2021	12 743 073

NOTE VI AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES:

Les autres charges non techniques totalisent au 31/12/2021 un montant de 17 145 189 DT contre un montant de 19 003 785 DT au 31/12/2020 soit une variation de -1 858 596 DT.

Les autres charges non techniques sont détaillées comme suit :

ORDINAIRE	
CHARGE NON INCORPORABLE	2 462 517
DOTATIONS AUX RESORPTIONS DES CHARGES REPORTES	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS « CHARGE DE PERSONNEL »	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES	7 054 655
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	2 137 178
R/S libératoire de l'IS sur les revenus des placements	2 528 330
Solde au 31/12/2021	14 182 680
RE TAKAFUL	
AUTRES CHARGES NON TECHNIQUE	6 034
R/S libératoire de l'IS sur les revenus des placements	41 637
DOTATION AUX PROVISION POUR RISQUES & CHARGES	2 866 474
DOTATION POUR CREANCES DOUTEUSES	48 364
Solde au 31/12/2021	2 962 509
TOTAL AU 31/12/2021	17 145 189

VENTILATION DES CHARGES ET DES PRODUITS DES PLACEMENTS:

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE Tunis Re

ANNEXE 11 VENTILATION DES CHARGES ET DES PRODUITS DE PLACEMENT 31/12/2021

EN DINARS

	Revenu et frais financiers concernant	Autres revenus	Total	Raccordement
	les placements dans les Eses liées et	et frais		
	avec lien de participation	financiers		
Revenu des placements immobiliers	-	1 168 830	1 168 830	PRNT11 + PRV21
Revenu des participations	-	796 620	796 620	PRNT11 + PRV21
Revenu des autres placements	-	-	-	PRN12 + PRV22
Autres revenus financiers	-	12 743 073	12 743 073	PRNT2
Total produits des placements	-	14 708 523	14 708 523	
Intérêts	-	-	-	CHNT11+CHV9
Frais externes	-	-	-	CHNT3
autres frais	-	17 145 189	17 145 189	CHNT3
Total charges des placements	-	17 145 189	17 145 189	

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

Tunis Re

ANNEXE 13 - WINDOW RETAKAFUL VENTILATION DES CHARGES ET DES PRODUITS DE PLACEMENT 31/12/2021

EN DINARS

LIVERING								
	Revenu et frais financiers concernant	Autres revenus	Total	Raccordement				
	les placements dans les Eses liées et	et frais						
	avec lien de participation	financiers						
Revenu des placements immobiliers	-	-	-	PRNT11 + PRV21				
Revenu des participations	-	-	-	PRNT11 + PRV21				
Revenu des autres placements	-	-	-	PRN12 + PRV22				
Autres revenus financiers	-	3 812 644	3 812 644	PRNT2				
Total produits des placements	-	3 812 644	3 812 644					
Charges de gestion des placements	-	-	-	CHNT11 + CHV9				
Commissions Moudharaba	-	2 962 509	2 962 509	CHNT3				
Total charges des placements	-	2 962 509	2 962 509					

NOTE VII IMPOTS SUR LE RESULTAT:

Résultat comptable	18 752 986
Réintégrations des charges non déductibles	15 555 550
Déductions des réintégrations de l'exercice précédent	12 404 988
Déduction des produits non impôsable	15 964 951
Bénéfice brut fiscal	5 938 596
<u>INVESTISSEMENTS EXONERES</u>	611 994
Bénéfice après dégrevement Tunisie	<u>5 326 602</u>
IS Tunisie 35%	1 864 311
CONTRIBUTION BUDGET DE L'ETAT 3%	164 798

NOTE VIII PERTES EXTRA-ORDINAIRES:

Ce poste enregistre un montant de 164 798 TND qui n'est autre que la contribution en pourcentage du résultat imposable de 3% pour alimenter le budget de l'état 2021.

Le résultat net de l'exercice clos au 31 décembre 2021 est bénéficiaire de 16 723 875 DT contre 12 234 214 DT au 31/12/2020 soit une amélioration de 4 489 662 DT soit 37% et représente 16,72% du capital social de la société.

ANALYSE DE L'ETAT DE SURPLUS OU DEFICIT DU FONDS RETAKAFUL

NOTE I - PRIMES ACQUISES:

Les primes acquises nettes ont diminué de 2% passant de 10 946 041 DT au 31/12/2020 à 10 778 282 DT au 31/12/2021.

Note I-1 Primes:

Les primes acceptées ont atteint 14 989 454 DT au 31/12/2021 contre 16 254 103 DT au 31/12/2020, soit une diminution de 7,8%. La répartition par marché se présente comme suit :

	31/12/2021	Struct	31/12/2020	Struct	Evolution
Tunisie	1 914 800	13%	2 915 849	18%	-34,3%
Maghreb	208 018	1%	546 879	3%	-62,0%
Pays arabes	11 924 232	80%	12 068 542	74%	-1,2%
Afrique	101 066	1%	100 458	1%	0,6%
Europe	-	0%	-	0%	0,0%
Asie & reste du monde	841 338	6%	622 375	4%	35,2%
TOTAL RE TAKAFUL	14 989 454	100%	16 254 103	100%	-7,8%

Les primes rétrocédées sont de 2 415 777 dinars contre un montant de 6 516 211 dinars au 31/12/2020, soit une diminution de 63%. La répartition par branches se présente comme suit :

	Au 31/12/2021	Struct	Au 31/12/2020	Struct	Evolution
INCENDIE	1 487 105	62%	4 803 636	74%	-69%
ARD	22 060	1%	36 274	1%	-39%
RISQUES TECHNIQUES	649 663	27%	1 328 799	20%	-51%
TRANSPORTS	249 045	10%	344 492	5%	-28%
AVIATION	118	0%	31	0%	100%
VIE	7 786	0%	2 979	0%	161%
Total Re Takaful	2 415 777	100%	6 516 211	100%	-63%

Le montant des primes nettes sont de 12 573 677 dinars contre 9 737 892 dinars en 2020 soit une augmentation de 29%.

Note I-2 Variation de la Provision pour Primes Non Acquises :

La variation de la provision pour Primes Non Acquises nette est de -1 795 395 dinars contre 1 208 150 DT en 2020. Cette variation s'explique par ce qui suit :

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation
Variation de la provision pour primes non acquises acceptation	661 695	1 214 015	- 552 320
Part des réassureurs dans les variations des provisions pour primes non acquises	2 457 090	5 865	2 451 225
Variation des provisions pour primes non acquises nettes	- 1 795 395	1 208 150	- 3 003 544

NOTE II - PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits de placement alloués totalisent un montant total de 2 189 222 DT au 31/12/2021 contre un montant de -128 527 DT soit une variation de 2 317 749 DT.

Ce montant se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
INTERET SUR LES DEPOTS CEDENTES	108 351	98 350	10 001
PRODUIT FINANCIER DE L'ACTIVITE TECHNIQUE	297 269	309 757	- 12 488
REVENUS DES COMPTES EN DEVISES	71 062	98 801	- 27 739
REMUNERATION DES placements des adhèrents	226 207	210 956	15 251
Autres produits techniques	1 783 601	- 536 635	2 320 236
Total	2 189 222	- 128 527	2 317 749

Les autres produits techniques sont composés des produits de changes qui représentent un produit affecté à l'activité technique.

NOTE IV - CHARGES DE SINISTRES:

Les charges de sinistres ont augmenté de 1 890 592 DT passant de 5 147 082 DT à 7 037 674DT.

Note IV-1 Sinistres payés:

	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
sinistres payés des acceptations	7 025 066	7 157 389	- 132 324
sinistres payés à la charge des rétrocessionnaires	2 056 276	1 255 860	800 416
Sinistres payés nets	4 968 789	5 901 529	- 932 740

Note IV-2 Variation de la Provision pour Sinistres A Payer :

	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
Variation de la PSAP à l'acceptation	282 639	258 675	23 964
variation des parts des rétrocessionnaires dans les PSAP	- 1 786 246	1 013 122	- 2 799 368
Variation de la PSAP net	2 068 885	- 754 447	2 823 332

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer 2021 :

ANNEE D'INVENTAIRE	2016 et anterieur	2017	2018	2019	2020	2021
Règlements aumulés	269 465	467 180	850 396	1 663 507	2 905 905	868 613
Provisions pour sinsitres	884 146	- 356 700	85 551	- 729 126	- 2 149 591	2 548 359
Total des Charges des Sinistres	1 153 611	110 480	935 947	934 381	756 314	3 416 972
Primes acquises	85 060	272 059	615 941	1 043 844	6 017 745	7 616 500
% Sinistres/Primes Acquises	1356%	41%	152%	90%	13%	45%

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer 2020 :

ANNEE D'INVENTAIRE	2015 et anterieur	2016	2017	2018	2019	2020
Règlements cumulés	687 997	433 435	690 268	1 546 778	3 108 243	690 668
Provisions pour sinsitres	- 1 354 073	- 296 867	- 506 663	- 1 813 391	- 714 380	4 944 049
Total des Charges des Sinistres	- 666 076	136 568	183 605	- 266 613	2 393 863	5 634 717
Primes acquises	35 680	123 733	269 284	203 956	7 554 952	9 280 512
% Sinistres/Primes Acquises	-1867%	110%	68%	-131%	32%	61%

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer 2019 :

ANNEE D'INVENTAIRE	2014 et anterieur	2015	2016	2017	2018	2019
Règlements cumulés	657 185	266 796	337 518	840 046	2 390 500	1 882 666
Provisions pour sinsitres	- 324 474	- 224 007	191 385	- 650 153	851 742	5 099 709
Total des Charges des Sinistres	332 711	42 789	528 903	189 893	3 242 242	6 982 375
Primes acquises	153 436	90 656	163 509	247 185	5 983 536	10 726 301
% Sinistres/Primes Acquises	217%	47%	323%	77%	54%	65%

NOTE V - FRAIS D'EXPLOITATION:

Note V-1 Frais d'acquisition :

Les frais d'acquisition composées des commissions, courtages & participations bénéficiaires ont atteint au 31/12/2021, 4 104 246 DT contre 5 058 618 DT en 2020 d'où une variation de -964 372 DT.

Note V-2 Frais d'administration:

Il s'agit de la commission Wakala à la charge des adhérents et des frais directement affectés au compte de résultat des adhérents.

RUBRIQUES	MONTANT
Wakala	3 263 857
Frais directement afféctés aux adhèrents	7 067
TOTAL FRAIS D'ADMINISTRATION	3 270 925

Les frais sont défalqués par nature comme suit :

NATURE DE COMPTE COMPTABLE	RE DE COMPTE COMPTABLE Frais d'administration des contrats			
WAKALA	3 263 857		3 263 857	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	7 067	-	7 067	
Moudharaba		101 405	101 405	
TOTAL RETAKAFUL	3 270 925	101 405	3 372 330	

Note V-3 Commissions reçues des rétrocessionnaires :

Les commissions reçues des rétrocessionnaires totalisent au 31/12/2021 un montant de 1 139 158 DT contre un montant de 2 136 150 DT en 2020 soit une variation de - 996 992 DT (-47%).

NOTE VI - CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS:

Les charges de gestions des placements se composent de la Moudharaba et des intérêts sur les dépôts chez les rétrocessionnaires et se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
Moudharaba	101 405	102 027	- 622
Intérêts sur dépôts rétrocession	138 077	114 527	23 550
Total general	239 482	216 554	22 929

NOTE VII - AUTRES CHARGES TECHNIQUES:

Les autres charges techniques sont composées des pertes de changes qui représentent une charge affectée à l'activité technique et qui ont totalisé 1 762 737 DT au 31/12/2021 contre -921 205 DT au 31/12/2020 soit une variation de 2 683 942 dinars.

	TECHNIQUE PAR						
Etant donné que l'activité vie n'est pas significative au sein de la société TUNIS I et conformément au paragraphe 99 de la NCT 43, un seul tableau englobe l'état crésultat technique par catégorie d'assurance.							

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

Tunis Re

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE - ACTIVITE RETAKAFUL

EN DINARS

RUBRIQUES		NON MARINES		TOTAL NON	MARII	NES	TOTAL MARINES	TOTAL	VIE	TOTAL
	INCENDIE	ARD	RISQUE TECH.	MARINES	TRANSPORT	AVIATION		NON VIE		GENERAL
PRIMES ACQUISES	6 365 772	3 143 582	2 084 871	11 594 225	2 054 928	3 978	2 058 906	13 653 130	1 998 019	15 651 149
Primes émises	5 638 829	3 298 731	1 666 885	10 604 445	2 086 065	450	2 086 515	12 690 960	2 298 494	14 989 454
Variation des PPNA	726 942	- 155 149	417 987	989 779	- 31 137	3 528	- 27 609	962 170	- 300 475	661 695
CHARGES DE PRESTATIONS	1 909 377	3 185 251	287 264	5 381 892	441 935	-	441 935	5 823 827	1 483 878	7 307 705
Prestations et frais payés	3 528 434	667 880	747 816	4 944 130	627 631	-	627 631	5 571 761	1 453 305	7 025 066
Charges des provisions pour prestations diverses	- 1 619 057	2 517 371	- 460 552	437 762	- 185 696	-	- 185 696	252 066	30 573	282 639
SOLDE DE SOUSCRIPTION	4 456 394	- 41 669	1 797 608	6 212 333	1 612 993	3 978	1 616 971	7 829 303	514 141	8 343 445
Frais d'acquisition	1 881 036	532 136	634 530	3 047 702	731 106	1 088	732 194	3 779 896	324 350	4 104 246
Autres charges de gestion nettes	1 305 514	673 684	410 360	2 389 558	436 914	2 252	439 166	2 828 724	442 201	3 270 925
CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES	3 186 550	1 205 820	1 044 890	5 437 260	1 168 020	3 340	1 171 360	6 608 620	766 550	7 375 170
Produits nets de placements	42 275	61 990	36 408	140 673	12 768	11 829	24 597	165 270	21 732	187 002
Participation aux résultats										
SOLDE FINANCIER	1 312 120	- 1 185 499	789 126	915 746	457 741	12 467	470 207	1 385 953	- 230 677	1 155 277
Part des rétrocessionnaires dans les primes acquises	3 447 323	28 853	1 107 937	4 584 113	280 850	118	280 968	4 865 081	7 786	4 872 867
Part des rétrocessionnaires dans les prestations										
payées	1 791 738	2 519	262 009	2 056 266	10	_	10	2 056 276	_	2 056 276
Part des rétrocessionnaires dans les charges de			202 007	2 000 200				2 000 270		2 000 27 0
provisions pour prestations	- 904 134	- 432 325	- 353 806	- 1 690 264	- 95 981	-	- 95 981	- 1 786 246	-	- 1 786 246
Part des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats				-			_	_		-
Commissions reçues des rétrocessionnaires	780 548	7 365	341 739	1 129 651	9 507	-	9 507	1 139 158	-	1 139 158
SOLDE DE RETROCESSION	1 779 171	451 294	857 995	3 088 460	367 315	118	367 433	3 455 893	7 786	3 463 679
RESULTAT TECHNIQUE	- 467 051	- 1 636 793	- 68 869	- 2 172 714	90 426	12 349	102 774	- 2 069 939	- 238 463	- 2 308 402
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES										
PROVISIONS ACCEPTATIONS										
Provisions pour primes non acquises clôture	1 694 068	407 180	712 804	2 814 051	359 285	211	359 496	3 173 547	1 053 496	4 227 043
Provisions pour primes non acquises ouverture	2 421 010	252 031	1 130 790	3 803 831	328 148	3 738	331 887	4 135 717	753 021	4 888 739
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	4 482 790	7 380 722	2 550 321	14 413 833	1 756 259	-	1 756 259	16 170 091	1 787 864	17 957 955
Provisions pour sinistre à payer à l'ouverture	6 101 847	4 863 350	3 010 873	13 976 070	1 941 954	-	1 941 954	15 918 025	1 757 291	17 675 316
PROVISIONS RETROCESSIONS										
Provisions pour primes non acquises clôture	121 410	5 696	91 384	218 490	-	-	-	218 490	-	218 490
Provisions pour primes non acquises ouverture	2 081 628	12 489	549 658	2 643 775	31 805	-	31 805	2 675 580	-	2 675 580
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	1 941 588	841 361	1 103 986	3 886 936	98 958	-	98 958	3 985 894	-	3 985 894
Provisions pour sinistre à payer à l'ouverture	2 845 722	1 273 686	1 457 792	5 577 200	194 940	-	194 940	5 772 140	-	5 772 140

L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2021 (endinars)

NOTE X

contre en 31/12/2020	5 447 029 420 670 5 867 699
IIS résultent des mouvements suivants :	
contre en 31/12/2020 6	66 042 017 65 976 550 65 468
contre en 31/12/2020 3	31 315 731 37 239 115 5 923 384
contre en 31/12/2020 13	31 528 747 12 765 641 18 763 105
contre en 31/12/2020 2	38 157 907 22 068 849 16 089 058
contre en 31/12/2020 2	156 728 617 236 813 943 219 914 674
contre en 31/12/2020 2	462 870 125 259 856 534 203 013 591
contre en 31/12/2020 1	14 987 422 17 735 944 2 748 522
contre en 31/12/2020 2	28 003 188 21 259 441 5 743 748
contre en 31/12/2020 2	53 078 411 28 184 267 24 894 144

Les décaissements aux fournisseurs concernent les dépenses d'exploitation.

X-10 Décaissements à l'état au titre des impôts et taxes	6 348 660
contre en 31/12/2020	8 541 756
soit une variation de	- 2 193 096
Ces décaissements sont relatifs aux retenues à la source	
et aux diverses taxes et impôts.	

Les flux provenant de la Gestion des Fonds ont atteint	927 871
contre en 31/12/2020	918 332
soit une variation de	9 539

NOTE XI

de	tresorerie	provenant	aux	activites	
ement	ont atteint				- 444 754
31/12	′2020				- 143 905
ariatio	n de				- 300 849
ique pa	ar les mouver	nents suivant	:s:		
	sement 31/12/ ariatio	sement ont atteint 31/12/2020 ariation de	sement ont atteint 31/12/2020 ariation de	sement ont atteint 31/12/2020	31/12/2020 ariation de

XI-1	Encaissements	provenant	de	la	cession	des	
immo	bilisations corpo	relles					18 126
contr	re en 31/12/2020					28 000	
soit ı	ine variation de					-9 874	

XI-2	Décaissements	provenant	de	l'acquisition	des	
immo	bilisations corpo	-	462 880			
contr	re en 31/12/2020				588 140	
soit u	ine variation de				- 125 260	

XI-3	Encaissement	provenant	de	la	cession	des	imm.	
Fina	ncières							-
contre en 31/12/2020 5					512 655			
soit (une variation de	е						- 512 655

ΛI- 4	Encaissements	provenant	aes	revenus	aes
immo	bilisations financi	ères			-
contr	re en 31/12/2020				925 783
soit u	ıne variation de				- 925 783

Al-3 becausements provenant de l'acquisition des illilli.	
Financières	-
contre en 31/12/2020	1 000 000
soit une variation de	-1 000 000

XI-6 Décaissements provenant de l'acquisition des -

immobilisations incorporelles contre en 31/12/2020 soit une variation de	22 202 - 22 202
NOTE XII	
Les flux provenant des activités de financement ont atteint contre en 31/12/2020 soit une variation de qui s'explique par les mouvements suivants :	- 4 898 159 - -4 898 159
XII-1 Encaissements suite à l'émission d'actions contre en 31/12/2020 soit une variation de	:
XII-2 Décaissements suite à l'augmentation du capital contre en 31/12/2020 soit une variation de	- - -
XII-3 Dividende & autres distributions contre en 31/12/2020 soit une variation de	4 898 159 - 4 898 159
NOTE XIII	
XII-1 L'incidence des variations des taux de change sur les liquidités contre en 31/12/2020 soit une variation de	378 169 64 812 313 357
NOTE XIV	
La trésorerie totalise à la clôture contre en 31/12/2020 soit une variation de	9 920 757 8 438 472 1 482 285
NOTE XV	
La composition des liquidités de Tunis-Re se présente comme suit : Liquidité en dinars contre en 31/12/2020 soit une variation de	1 229 172 2 927 316 - 1 698 144
Liquidité en devises contre en 31/12/2020 soit une variation de	8 691 586 5 511 157 3 180 429

NOTES COMPLEMENTAIRES

NOTE I- TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCES AUX ETATS FINANCIERS - VIE

	Raccordement
Primes	PRV1 1° colonne
Charges de prestations	CHV1 1° colonne
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	CHV2 1° colonne
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	CHV10 - PRV3 1° colonne
Solde de souscription	
Frais d'acquisition	CHV41 + CHV42
Autres charges de gestion nettes	CHV43 +CHV5 - PRV4
Charges d'acquisition et de gestion nettes	
Produits nets de placements	PRV2 - CHV9
Participation aux résultats et intérêts techniques	CHV3 1° colonne
Solde financier	
Primes cédés et / ou rétrocédées	PRV1 2° colonne
Part des réasurances et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHV1 2° colonne
Part de réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHV2 2° colonne
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHV3 2° colonne
Commission reçues des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires	CHV44 2° colonne
Solde de réassurance et / ou de rétrocession	
Résultat technique	
Informations complémentaires	
Montant des rachats	
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	
A déduire :	
Provisions devenues exigibles	

NOTE II- TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCES AUX ETATS FINANCIERS - NON VIE

	Raccordement
Primes acquises	
Primes émises	PRNV11 1° colonne
Variation des primes non acquises	PRNV12 1° colonne
Charges de prestations	
Prestations et frais payés	PRNV11 1° colonne
Charges des provisions pour prestations et diverses	CHNV12 + CHNV6 1°
	colonne
Solde de souscription	
Frais d'acquisition	CHNV41 + CHNV 42
Autres charges de gestion nettes	CHNV43 +CHNV5 - PRNV2
Charges d'acquisition et de gestion nettes	
Produits nets de placements	PRNT3
Participation aux résultats	CHNV3 1° colonne
Solde financie	г
Part des réasurances et / ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRNV1 2° colonne
Part de réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	CHNV11 2° colonne
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour	CHNV12 +CHNV2 +
prestations	CHNV6 2° colonne
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHNV3 2° colonne
Commissions reçues des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires	CHNV44
Solde de réassurance et / ou de rétrocession	
Résultat technique	
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	
Provisions pour primes non acquises ouverture	
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	
Autre provisions techniques clôture	
Autre provisions techniques ouverture	
A déduire :	
Provisions devenues exigibles	

Annexe 16 : Tableau de raccordement du surplus ou déficit par catégorie d'assurance aux états financiers : Entreprises d'assurance Takaful et ou de Rétakaful familial.				
	Raccordement			
Primes	PRF11 (1ère colonne)			
Charges de prestations	CHF11(1ère colonne)			
Charges des provisions d'assurance takaful familial et des autres provisions techniques¤	CHF2 + CHF6 (1ère colonne)			
Ajustoment ACAV (Assurance à Capital Variable)	CHE7 DDE3 (1òro colonno)			

Fillines	rki i i (iele colollile)
Charges de prestations	CHF11(1ère colonne)
Charges des provisions d'assurance takaful familial et des autres provisions techniques¤	CHF2 + CHF6 (1ère colonne)
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	CHF7 - PRF3 (1ère colonne)
Solde de souscri	ption
Frais d'acquisition	CHF31 + CHF32
Autres charges de gestion nettes	CHF31 + CHF32
Charges d'acquisition et de gestion n	ettes
Produits nets de placements	PRF2 - CHF4
Solde fina	ncier
Primes cédées et / ou rétrocédées	PRF1 (2 ème colonne)
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations¤	CHF1 (2 ème colonne)
Part de réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions¤	CHF2 (2 ème colonne)
Commission reçues des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires	CHF 34 (2ème colonne)
Solde de rétakaful et / ou de rétroce	ession
surplus ou déficit du	fonds
Informations complémentaire	
Montant des rachats	
Commissions techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	

Provisions techniques brutes a l'ouverture

A déduire :

Provisions devenues exigibles

	Raccordement
Primes acquises	
Primes émises	PRG11 (1ère colonne)
Variation des primes non acquises	PRG12 (1 ère colonne)
Charges de prestations	
Prestations et frais payés	CHG11 (1 ère colonne)
Charges des provisions pour prestations et diverses	CHG12 + CHG6 (1° colonne)
Solde de souscription	
Frais d'acquisition	CHG31 + CHG 32
Autres charges de gestion nettes	CHG33 + CHG5 - PRG3
Charges d'acquisition et de gestion nettes	,
Produits nets de placements	PRG2 - CHG4
Solde financier	
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises¤	PRG1 (2 ème colonne)
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées¤	CHG11 (2ème colonne)
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations q	CHG12 + CHG2 + CHG 6 (2ème colonne)
Commissions reçues des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires¤	CHG34
Solde de réassurance et / ou de rétrocession	
Surplus ou déficit du fonds	,
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	
Provisions pour primes non acquises ouverture	
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	
Autres provisions techniques clôture	
Autres provisions techniques ouverture	
A déduire :	
Provisions devenues exigibles	

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE « Tunis Re » RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES États financiers - exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs les actionnaires de Tunis Re

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la société Tunis Ré arrêtés au 31 décembre 2021.

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la société Tunis Ré comprenant le bilan combiné, l'état de résultat technique de l'assurance vie combiné, l'état de résultat technique de l'assurance non vie combiné, l'état de résultat combiné, l'état de surplus ou déficit du fonds Window RéTakaful Familial, l'état de surplus ou déficit du fonds Window RéTakaful Général, l'état des flux de trésorerie, le tableau des engagements reçus et donnés et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Ces états financiers font ressortir un total bilan de 912 364 073 dinars, un résultat net de l'exercice de 16 723 879 dinars, un résultat technique vie déficitaire de 2 135 980 dinars et un résultat technique non vie bénéficiaire de 5 006 061 dinars.

Ce rapport a été établi sur la base des éléments disponibles pour l'arrêté des comptes, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au « Covid-19 ». Par conséquent, les sujets présentés dans ce rapport ne tiennent pas compte des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de l'évolution de la crise liée au « Covid-19 ».

A notre avis, les états financiers de Tunis Ré arrêtés au 31 décembre 2021 sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de Tunis Ré ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés d'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a. Evaluation des provisions techniques

Au 31 décembre 2021, les provisions techniques brutes totalisent un montant de 415 674 038 dinars au regard d'un total bilan de 912 364 072 dinars, ce qui représente 46% de ce dernier. Cette rubrique est composée essentiellement des provisions pour sinistres pour un montant de 323 434 220 dinars. La composition détaillée de ces provisions est présentée au niveau de la note III des passifs.

III: PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS.

L'évaluation des provisions techniques est déterminée conformément à l'arrêté du Ministre des finances du 27 février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005, aux dispositions de la NCT 29 « Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance » et comme décrit dans la note 3.2 des états financiers.

Nous avons considéré que la valeur de ces provisions est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative par rapport au total bilan de la compagnie, de leur évaluation, le plus souvent basée sur des hypothèses, des estimations ou des appréciations comme indiqué dans les notes « 3-3-4 »des états financiers et de l'influence qu'ils peuvent représenter dans l'appréciation du respect des deux ratios règlementaires de la compagnie.

Comment notre audit a-t-il abordé la question clé de l'audit

Nous avons, à partir des entretiens avec la direction et d'autres techniques de contrôle, pris connaissance et évalué les procédures mises en place par la compagnie pour l'évaluation et la présentation des provisions techniques. Nos travaux ont consisté également à :

- Apprécier le respect des dispositions légales et règlementaires applicables à la compagnie en matière des provisions techniques notamment l'arrêté du Ministre de Finance du 27 février 2001, tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005 et aux dispositions de la NCT 29 « Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance », fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation,
- Apprécier le caractère raisonnable et approprié des hypothèses retenues par la compagnie pour l'évaluation de ses engagements futurs,
- S'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude des provisions techniques ainsi que le bien fondé des méthodes d'évaluation appliquées par la compagnie,
- Analyser les tendances et corroborer les estimations moyennant le rapprochement entre les estimations historiques et les réalisations de la compagnie,
- Rapprocher les données issues du système d'information avec les chiffres comptabilisés.
- Par ailleurs, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les états financiers relatives à la composition des provisions techniques et les modalités de leur évaluation.

b. Evaluation des Placements financiers

Pour pouvoir faire face à leurs règlements futurs, les compagnies doivent disposer des placements d'un montant au moins égal aux provisions techniques. La réglementation des placements porte principalement sur les règles de répartition et de dispersion des actifs admis en représentation des provisions techniques ainsi que sur les règles d'évaluation de ces actifs.

Au 31 Décembre 2021, les placements financiers s'élèvent à un montant brut de 452 123 246 dinars, provisionnés à concurrence de 8 830 204 dinars, soit un montant net de 443 293 043 dinars, représentant 49% du total bilan. Les placements financiers sont évalués conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance » et comme décrit dans la note III PLACEMENTS des états financiers. Compte tenu de l'importance des placements financiers par rapport au total bilan de la société « Tunis Re » et les risques de dépréciation de leurs valeurs, nous avons considéré l'évaluation des placements financiers comme une question clé dans notre audit.

Comment notre audit a-t-il abordé la question clé de l'audit

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en

œuvre des diligences suivantes :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- S'assurer que les placements financiers ont été évalués conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005, et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance »,
- Nous avons examiné les informations données par la direction sur l'activité et les perspectives d'avenir envisageables ainsi que les critères et hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'utilité des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Les questions clés de l'audit ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'Assemblée des actionnaires a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières avec la règlementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la règlementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 avril 2022

P/ GAC - CPA International Mme Selma LANGAR

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE "Tunis Re" RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE 2021

Messieurs les actionnaires,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re », et en application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Nous avons l'honneur de vous informer que votre conseil d'administration ne nous a avisés d'aucune opération conclue par la société « Tunis Re » avec l'une des personnes prévues par ces articles. Par ailleurs, nos travaux n'ont pas identifié des conventions entrant dans le champ d'application de ces articles.

B. Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Ré » envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général est révisée suivant le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 28/08/2018. Cette rémunération englobe (sur une base de 12 mois):
 - a- Un salaire mensuel:
 - Salaire net mensuel de 10 000DT
 - Cotisations sociales à la charge de l'employé 1 815.868
 - Une retenue sur impôt sur le revenu de 5 442.806
 - Charges sociales patronales de 3 277.662DT
 - Contribution sociale et solidaire 165.985DT
 - b- Prime d'intéressement au titre de l'année 2020 et servie en 2021 :
 - Prime d'intéressement nette de 60 670.366DT
 - Une retenue sur impôt sur le revenu de 33 179.106DT
 - Contribution sociale et solidaire 947.976 DT
 - c- Les avantages en nature comportent :
 - 500 litres de carburant par mois avec voiture de fonction.
 - La prise en charge des frais de téléphone pour un montant de **80 DT** par trimestre soit **320 DT** pour l'année 2021.
- 2. Le conseil d'administration a fixé lors de sa réunion de 03 avril 2020 la rémunération annuelle du Président de conseil à (l'équivalent de deux jetons de présence) soit 14 000 DT net à laquelle s'ajoutent 7 000 DT au titre de jeton de présence en tant que membre président du comité des placements.
- 3. L'Assemblée Générale Ordinaire du 21/05/2020 a fixé les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel net de 7 000 Dinars par administrateur et par membre du comité émanant de conseil.

Le montant net comptabilisé à ce titre s'élève respectivement à 113 750 DT et 78 750 DT.

En dehors des conventions et opérations précitées, ainsi que celles considérées courantes et réalisées dans des conditions normales, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrants dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 28 avril 2022 P/ GAC - CPA International Mme Selma LANGAR

FCP VALEURS CEA

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos au 31 décembre 2021

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion:

Nous avons effectué l'audit des états financiers de FCP VALEURS CEA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état du résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 47 445 871 DT, un actif net de 47 239 466 DT et un résultat bénéficiaire de 1 689 137 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de FCP VALEURS CEA, ainsi que sa performance financière et ses mouvements sur l'actif net pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du FCP VALEURS CEA conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'Observation:

Nous attirons l'attention sur :

 La note 2.3, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fonds pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Rapport de gestion:

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire de FCP VALEURS CEA. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers dans les conditions rappelées précédemment.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

Le gestionnaire de FCP VALEURS CEA est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes oud'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire de FCP VALEURS CEA qu'il incombe d'évaluer la capacité du fond à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du fonds.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et règlementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes professionnelles publiées par l'Ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne :

Conformément aux dispositions de l'Article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons procédé à la vérification de la conformité de la composition du fonds avec les objectifs énoncés par le prospectus d'émission et le règlement intérieur ainsi que la vérification de la valeur liquidative. Ces informations n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

Tunis, le 29 mars 2022 **Le Commissaire aux Comptes :**

Bessem JEDDOU

LEJ AUDIT

BILAN

Exercice clos le 31 décembre 2021

Unité : Dinar

ACTIFS	Note	31/12/2021	31/12/2020
ACTIO			
PORTEFEUILLE TITRE			
ACTIONS ET DROITS RATTACHES		39 361 167	34 423 145
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		6 917 386	6 623 581
	AC1	46 278 553	41 046 726
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		·	
PLACEMENTS MONETAIRES		0	0
DISPONIBILITES	AC2	1 167 318	713 962
TOTAL ACTIF	 	47 445 871	41 760 688
PASSIF			
<u></u>			
OPERATEURS CREDITEURS	PA1	188 807	155 468
AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	17 598	15 807
TOTAL PASSIF		206 405	171 275
ACTIF NET			
CAPITAL	CP1	45 967 177	41 305 513
SOMMES CAPITALISABLES	CP2	1 272 289	283 901
SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE ANTERIEURS		0	0
SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE		1 272 289	283 901
TOTAL ACTIF NET		47 239 466	41 589 413
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF		47 445 871	44 760 600
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF		4/ 445 8/1	41 760 688

ETAT DE RESULTAT

Exercice clos le 31 décembre 2021

Unité : Dinar

	NOTES	31/12/2021	31/12/2020
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES		1 771 255	930 121
DIVIDENDES	PR1 (a)	1 423 780	586 827
REVENNUS DES OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	PR1 (b)	347 475	343 294
REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	40 192	26 662
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		1 811 446	956 783
CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	658 876	603 720
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		1 152 570	353 063
AUTRES CHARGES	CH2	58 905	54 282
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 093 665	298 781
REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		178 623	- 14 880
SOMMES CAPITALISABLE DE L'EXERCICE	•	1 272 289	283 901
REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	(ANNULATION)	- 178 623	14 880
VARIATION DES PLUS (OU MOINS) VALUES POTENT TITRES	TIELLES SUR	168 902	- 1 500 934
PLUS (OU MOINS) VALUES REALISEES SUR TITRES		511 389	- 13 008
FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		- 84 819	- 48 213
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 689 137	- 1 263 374

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 31 décembre 2021

	31/12/2021	31/12/2020
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 689 137	- 1 263 374
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 093 665	298 781
VARIATION DES PLUS (OU MOINS) VALUES POTENTIELLES SUR TITRES	168 902	- 1 500 934
PLUS (OU MOINS) VALUES REALISEES SUR CESSION TITRES	511 389	- 13 008
FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES	- 84 819	- 48 213
TRANSACTION SUR LE CAPITAL		
SOUSCRIPTION	40 048 184	20 598 208
CAPITAL	38 317 669	21 828 755
REGULARISATION DES SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	675 545	- 1 732 901
REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE	1 054 970	502 354
RACHAT		- 25 307 191
CAPITAL REGULARISATION DES SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	- 34 735 960 - 499 468	- 26 461 828 1 771 525
REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE	- 851 841	- 616 887
DROITS DE SORTIE	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	5 650 053	- 5 972 357
ACTIF NET		
DEBUT DE L'EXERCICE FIN DE L'EXERCICE	41 589 413 47 239 466	47 561 771 41 589 413
Nombre de parts		
DEBUT DE L'EXERCICE FIN DE L'EXERCICE	1 890 959 2 054 929	2 099 915 1 890 959
VALEUR LIQUIDATIVE	22,988	21,994
TAUX DE RENDEMENT	4,52%	- 2,89%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

PRESENTATION DU FONDS:

FCP VALEURS CEA est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par le code des organismes de placement collectif et dédié exclusivement aux détenteurs des comptes CEA (personnes physiques) et remplissant les conditions d'éligibilité au dégrèvement fiscal au titre du CEA. Il a reçu l'agrément du CMF le 5 mars 2007 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du fonds est assurée par la société TUNISIE VALEURS. TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres du FCP VALEURS CEA.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

Le mode d'affectation des résultats du FCP VALEURS CEA a été modifié de Distribution à Capitalisation. Par conséquent, les dividendes ne sont plus distribués et sont intégralement capitalisées et ce, à compter de l'exercice 2015.

NOTE 1: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS:

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable tunisien et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

Les états financiers comportent :

- Le bilan ;
- L'état de résultat ;
- L'état de variation de l'actif net ;
- Les notes aux états financiers.

Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

NOTE 2: PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES:

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le fond pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la cote sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions admises à la cote

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

2.3 Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en Bons de Trésor Assimilables sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Le fonds détient une souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective depuis l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de l'exercice

Le résultat net de l'exercice est scindé en résultat d'exploitation et résultat non capitalisable.

Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres diminué des charges.

Le résultat non capitalisable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes capitalisables

Les sommes capitalisables correspondent au résultat d'exploitation de l'exercice majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

NOTE 3: NOTES AU BILAN ET A L'ETAT DE RESULTAT

AC 1 : PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

A- Actions et droits rattachés

A- Actions et droits rattaches	Nombre de	Cout	<u>Valeur</u>	
	<u>titres</u>	d'acquisition	Actuelle	% actif
BH BANK	81 362	1 080 343	764 071	1,62%
BIAT	63 650	3 492 631	3 769 608	7,98%
BT	1 000	5 918	5 490	0,01%
CARTHAGE CEMENT	467 158	711 791	617 116	1,31%
CEREALIS	43 181	327 469	388 672	0,82%
DELICE HOLDING	146 201	2 038 906	2 184 243	4,62%
EURO-CYCLES	64 800	1 603 325	2 077 618	4,40%
MPBS	181 954	742 373	942 886	2,00%
ONE TECH HOLDING	420 408	3 435 062	3 645 358	7,72%
PGH	137 164	1 680 100	1 562 572	3,31%
SAH LILAS	368 500	4 105 506	4 100 668	8,68%
SFBT	222 000	3 650 451	4 042 398	8,56%
SOTUVER	147 500	941 253	1 075 570	2,28%
STAR	25 000	3 505 132	3 049 750	6,46%
SYPHAX AIRLINES	223 599	1 951 549	0	0,00%
TELNET HOLDING	176 648	1 457 321	1 462 645	3,10%
TPR	398 922	1 766 415	1 715 365	3,63%
TUNINVEST-SICAR	36 922	381 021	438 633	0,93%
UIB	10 000	183 170	156 850	0,33%
UNIMED	206 991	1 836 075	1 522 833	3,22%
CITY CARS	125 000	1 259 637	1 365 500	2,89%
LAND`OR	150 010	1 367 459	1 320 088	2,79%
SMART TUNISIE	65 688	1 675 044	1 757 745	3,72%
SMART TUNISIE NS 2021	14 280	364 140	364 140	0,77%
SOTIPAPIER	132 879	642 680	751 564	1,59%
TUNIS RE	39 958	277 920	279 786	0,59%
Total actions et droits rattachés		40 482 690	39 361 167	83,32%
B-Obligations et valeurs assimilées				
Bons du trésor assimilables				
BTA 11 MARS 2026 6,30%	500	456 021	499 169	1,06%
BTA 11 JUIN 2025 6,50%	1 800	1 556 055	1 735 565	3,67%
BTA 11 JUIN 2025 6,50%	221	191 049	213 089	0,45%
BTA 11 MARS 2026 6,30%	700	638 429	698 571	1,48%
BTA 11 JUIN 2025 6,50%	400	345 790	385 681	0,82%
BTA 09 DÉCEMBRE 2027 7,30%	2 200	1 993 200	2 018 610	4,27%
BTA 13 DÉCEMBRE 2028 7,50%	1 500	1 354 500	1 366 700	2,89%
Total Bons de trésor assimilables		6 535 044	6 917 386	14,64%
Total portefeuille-titres		47 017 735	46 278 553	97,97%

Les entrées en portefeuilles titres au cours de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

	Coût d'acquisition
Actions	23 713 036
Bons du trésor Assimilables	3 347 700
Total	27 060 736

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

	Coût d'acquisition	<u>Intérêts</u> courus nets	Prix de Cession ou Remboursement	Plus ou moins- values réalisées
Actions	18 969 144		19 388 133	418 989
Bons du trésor Assimilables	2 907 600	138 379	3 138 379	92 400
Total	21 876 744	138 379	22 526 513	511 389

AC 2 : DISPONIBILIITES

	31/12/2021	31/12/2020
Amen Bank Pasteur	1 426 699	1 198 779
Ventes de titres à encaisser	0	260 516
Liquidation émissions/rachats	- 180 497	- 142 694
Achats de titres à régler	- 91 370	- 607 539
Intérêts courus sur dépôt à vue	15 606	6 124
R/S à opérer sur dépôt à vue	- 3 119	- 1 225
	1 167 318	713 962
	31/12/2021	31/12/2020
PA 1 : <u>OPERATEURS CREDITEURS</u>		
Rémunération du gestionnaire à payer	184 308	150 981
Rémunération du dépositaire à payer	4 499	4 487
	188 807	155 468

31/12/2021	31/12/2020
13 170	12 219
4 426	3 588
2	0
17 598	15 807
	13 170 4 426 2

CP 1 : <u>CAPITAL</u>

Capital	au	1er	janvier	2021
---------	----	-----	---------	------

Montant	41 305 513
Nombre de part	1 890 959
Nombre de porteurs de parts	2 799

Souscriptions réalisées

Montant	38 317 669
Nombre de parts	1754176
Nombre de porteurs de parts entrant	3630

Rachats effectués

Montant	-34 735 960
Nombre de parts	1590206
Nombre de porteurs de parts sortant	491

Autres mouvements

Frais de négociation de titres	- 84 819
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	168 902
Plus ou moins-value réalisée sur cessions des titres	511 389
Résultat de l'exercice antérieur	283 901
Régularisation de résultat de l'exercice antérieur	24 506
Régularisations des sommes non capitalisables	176 077

Capital au 31 décembre 2021

Capital au 31 decembre 2021	45 967 177
Nombre de parts	2 054 929
Nombre de porteurs de parts	5938
Taux de rendement	4,52%

CP 2 : Sommes capitalisables

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat d'exploitation	1 093 665	298 781
Régularisation du résultat d'exploitation	178 623	-14 880
	1 272 289	283 901

4- NOTES SUR L'ETATS DE RESULTAT

PR 1 (a): <u>DIVIDENDES</u>

(c) . <u></u>	31/12/2021	31/12/2020
Dividende SAH LILAS	74 750	52 500
Dividende PGH	26 937	43 500
Dividende BIAT	290 000	0
Dividende EURO-CYCLES	95 445	92 225
Dividende SFBT	127 270	141 375
Dividende BT	80 220	0
Dividende BH BANK		0
	72 000	0
Dividende UIB	18 381	-
Dividende TELNET HOLDING	27 500	31 552
Dividende ONE TECH HOLDING	51 250	52 500
Dividende UNIMED	77 687	0
Dividende TPR	103 005	0
Dividende DELICE HOLDING	61 855	53 280
Dividende SOTUVER	34 711	20 946
Dividende TUNINVEST-SICAR	51 375	14 661
Dividende STAR	69 268	84 288
Dividende MPBS	15 899	0
Dividende SOTIPAPIER	56 944	0
Dividende CEREALIS	10 790	0
Dividende CITY CARS	62 532	0
Dividende LAND`OR	15 961	0
	1 423 780	586 827

PR 1 (b): REVENUS DES OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES

	31/12/2021	31/12/2020
Intérêt sur BTA	347 475	343 294
	347 475	343 294
PR 2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES		
	31/12/2021	31/12/2020
Intérêt sur dépôts à vue	40 192	26 662
	40 192	26 662
	31/12/2021	31/12/2020
CH 1 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENT		
Rémunérations du gestionnaire	641 026	585 870
Rémunération du dépositaire	17 850	17 850
	658 876	603 720
CH 2 : <u>AUTRES CHARGES</u>		
	31/12/2021	31/12/2020
Redevance CMF	45 500	41 788
Honoraires du commissaire aux comptes	13 170	12 219
Autres frais	234	276
	58 905	54 282

5-Autres informations financières

a. Données par part et ratios de gestion des placements :

Données par part	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Revenus des placements	0,882	0,506	0,780	0,708	0,707
Charges de gestion des placements	<0,321>	<0,319>	<0,310>	<0,344>	<0,300>
Revenus net des placements	0,561	0,187	0,470	0,364	0,407
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres charges	<0,029>	<0,029>	<0,028>	<0,030>	<0,027>
Résultat d'exploitation (1)	0,532	0,158	0,442	0,333	0,380
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,087	-0,008	0,035	0,016	<0,001>
Sommes capitalisable de l'exercice	0,619	0,150	0,477	0,349	0,379
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0,082	<0,794>	<0,843>	<0,629>	2,095
Frais de négociation de titres	<0,041>	<0,025>	<0,015>	<0,017>	<0,009>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,249	<0,007>	<0,001>	2,133	<0,282>
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	<0,290>	<0,826>	<0,859>	1,487	1,804
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	<0,822>	<0,668>	<0,417>	1,820	2,184
Résultat non capitalisable de l'exercice	<0,290>	<0,826>	<0,859>	1,487	1,804
Régularisation du résultat non capitalisable	0,086	0,020	<0,049>	<0,036>	<0,016>
Sommes non capitalisables de l'exercice	<0,375>	<0,806>	<0,907>	1,451	1,788
Distribution de dividende	-	-	-	-	-
Valeur liquidative	22,988	21,994	22,649	23,080	21,280

Ratios de gestion des placements

Charges de gestion des					
placements / actif net moyen	1,45%	1,44%	1,44%	1,45%	1,45%*
Autres charges / actif net	0,13%	0,13%	0,13%	0,13%	0,13%
moyen					
Résultat capitalisable de	2,40%	0,71%	2,06%	1,40%*	1,83%*
l'exercice / actif net moyen					

Actif net moyen	45 485 584	41 865 268	45 165 276	45 415 452	45 973 294

^{*}Retraités pour les besoins de la comparabilité

b. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de FCP VALEURS CEA est confiée à TUNISIE VALEURS. Cette dernière a pour mission, notamment :

- La définition des objectifs de placements de l'actif du fonds ;
- La veille sur le respect d'allocation d'actif telle que détaillé dans le règlement intérieur ;
- La sélection des titres constituant le portefeuille du fonds entre BTA et actions de sociétés cotées, et leur gestion dynamique suivant la réglementation en vigueur;
- Le calcul de la valeur liquidative des parts de fonds et l'information des porteurs de parts et du public sur la gestion du fonds avec la périodicité requise ;
- La fourniture de toute information et/ou document réclamés par le dépositaire dans le cadre de sa mission de vérification.

La distribution et la gestion administrative et comptable du FCP VALEURS CEA sont confiées à TUNISIE VALEURS.

En rémunération des services de gestion financière et administrative, TUNISIE VALEURS perçoit une commission globale de gestion calculée à hauteur de :

- 1% (TTC) sur l'actif net placé en BTA
- 1,5% (TTC) sur l'actif placé en actions

Le calcul de ces frais de gestion se fait au jour le jour et vient en déduction de la valeur liquidative du FCP. Le règlement effectif se fait trimestriellement.

En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit une commission de surperformance, s'élevant à 20% hors taxe par an de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 8%. Son règlement effectif se fait à la clôture de chaque exercice comptable.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire du FCP VALEURS CEA, elle est notamment chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds du FCP.
- d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrant et le règlement des rachats aux porteurs de parts sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.

MCP EQUITY FUND

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

I. Rapport sur l'audit des états financiers :

Opinion :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des états financiers annuels du Fond Commun de Placement « MCP EQUITY FUND, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Fond commun de placement « MCP EQUITY FUND » au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

• Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds et du gestionnaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

• Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fonds MCP EQUITY FUND pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire du fonds et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

Le gestionnaire du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction du gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation,

Il incombe au gestionnaire du fonds de surveiller le processus d'information financière du fonds.

• Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans

l'**Annexe 1** du présent rapport de commissariat aux comptes. Cette description, qui se trouve à la page 5, fait partie intégrante de notre rapport.

II. Rapport relatif aux obligations légales et règlementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système du contrôle interne :

En application de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, (modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005), nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du gestionnaire.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction du gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

• Conformité aux règles prudentielles :

Contrairement aux dispositions des articles 2 et 2 bis du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des articles 29 et 30 du code des organismes de placement collectif et relatif aux ratios d'emploi de l'actif des OPCVM, nous avons constaté, qu'à la date du 31/12/2021 :

- Les liquidités et quasi liquidités du fonds représentent **20,02%** du total de l'actif dépassant ainsi le taux de 20% prévu par l'article 2 dudit décret.
- Les pensions livrées représentent 16,65% du total des actifs dépassant ainsi le taux de 10% prévu par l'article 2 bis dudit décret.

Tunis, le 31 Mars 2022

Le Commissaire aux Comptes :
ABC AUDIT & CONSEIL
Walid AMOR

Annexe 1 : Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinents concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou règlementaires en empêchant la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

BILAN Arrêté au 31 décembre 2021

(exprimé en Dinars Tunisien)

ACTIF		NOTE	31/12/2021	31/12/2020
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	486 342,126	472 509,259
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		·	345 427,812
AC1-B	OBLIGATIONS DE SOCIETE		6 262,422	12 524,965
AC1-C	EMPRUNTS D'ETAT		114 924,325	114 556,482
AC1-D	AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		0,000	0,000
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	121 758,920	113 670,897
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		101 310,398	0,000
AC2-B	DISPONIBILITES		20 448,522	113 670,897
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	193,769	486,532
TOTAL	ACTIF		608 294,815	586 666,688
PASSI	F			
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	5 911,427	5 787,802
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	2 533,423	3 335,646
TOTAL	. PASSIF		8 444,850	9 123,448
ACTIF	<u>NET</u>		599 849,965	577 543,240
CP1	CAPITAL	CP1	574 284,525	562 833,919
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	25 565,440	14 709,321
	CP2-A SOMMES CAPITALISABLES DES EXERCICES A	NT.	14 709,321	20 010,123
	CP2-B RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		10 856,119	-5 300,802
TOTAL	L ACTIF NET		599 849,965	577 543,240

ETAT DE RESULTAT Période du 01 janvier au 31 décembre 2021 (exprimé en Dinars Tunisien)

			Du 01/01/2021	Du 01/01/2020
		Note	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	<u>24 448,198</u>	<u>11 944,956</u>
PR1-A	DIVIDENDES		18 651,520	5 762,300
PR1-B	REVENUS DES OBLIG DE SOCIETES		452,657	824,016
PR1-C	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		5 344,021	5 358,640
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	<u>4 059,316</u>	<u>2 980,183</u>
PR2-A	REVENUS DES PLACEMENTS A TERME		0,000	970,521
PR2-B	REVENUS DES COMPTES DE DEPOT		1 344,170	1 792,322
PR2-C	REVENUS DES PRISES EN PENSION LIVREE		2 715,146	217,340
TOTAL	DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>28 507,514</u>	<u>14 925,139</u>
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	<u>-14 590,940</u>	<u>-15 868,791</u>
REVEN	IU NET DES PLACEMENTS		13 916,574	-943,652
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-3 060,455	-4 501,986
RESUL	TAT D'EXPLOITATION		10 856,119	-5 445,638
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		0,000	<u>144,836</u>
SOMM	ES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		10 856,119	-5 300,802
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (A	nnulation)	<u>0,000</u>	<u>-144,836</u>
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		-22 000,060	12 738,832
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		40 275,446	-8 463,466
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		-6 824,780	-2 963,721
RESUL	TAT NET DE LA PERIODE		22 306,725	-4 133,993

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET Période du 01 janvier au 31 décembre 2021 (exprimé en Dinars Tunisien)

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	<u>22 306,725</u>	<u>-4 133,993</u>
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	10 856,119	-5 445,638
AN1-B	VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	-22 000,060	12 738,832
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DESTITRES	40 275,446	-8 463,466
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-6 824,780	-2 963,721
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000	0,000
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	0,000	<u>-96 498,908</u>
Sousc	riptions	0,000	0,000
AN3-A	CAPITAL	0,000	0,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.	0,000	0,000
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES	0,000	0,000
Racha	ts	0,000	-96 498,908
AN3-D	CAPITAL	0,000	-68 200,000
AN3-E	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.	0,000	-25 043,917
AN3-F	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES	0,000	-3 254,991
Variati	on De L'actif Net	22 306,725	-100 632,901
<u>ACTIF</u>	<u>NET</u>		
	a - Début de l'exercice	577 543,240	678 176,141
	b - Fin de l'exercice	599 849,965	577 543,240
NOMB	RE DE PARTS		
	a - Début de l'exercice	4 014	4 696
	b - Fin de l'exercice	4 014	4 014
Valeur	Liquidative	149,439	143,882
Taux D	De Rendement	3,86%	-0,37%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

DE LA PERIODE DU 01.01.2021 AU 31.12.2021

Note 1 : Présentation du fonds

Le FCP « MCP EQUITY FUND » est un fonds commun de placement de type capitalisation appartenant à la catégorie des fonds mixtes, destiné à des investisseurs (particuliers ou institutionnels) acceptant un haut niveau de risque.

Il a reçu l'agrément du CMF n°50-2013 du 18 décembre 2013 ayant pour objet la constitution et la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du fonds est assurée par la société MENA CAPITAL PARTNERS, intermédiaire en bourse. MENA CAPITAL PARTNERS a été désigné distributeur exclusif des titres du FCP « MCP EQUITY FUND ».

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers. Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leurs valeurs de réalisation.

L'exercice comptable commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Toutefois, par exception le premier exercice comprend toutes les opérations effectuées depuis la date de la constitution du fonds jusqu'au 31 décembre 2015.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le fonds pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion d'achat sont imputé en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non

distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2021 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 décembre 2021.

3.3 Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31.12.2021 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncés dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons de Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Le fonds ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 01 janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne BTA « Juillet 2032 »

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achats des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.5 Capital

Le capital est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

3.4 Le résultat net de l'exercice

Le résultat net de l'exercice est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

3.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de l'exercice majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscriptions et de rachat.

3-8 Traitement des opérations de pension livrée :

• Titres mis en pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

• Titres reçus en pension :

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan.la valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

Note 4 : Notes sur les éléments du Bilan et de l'état de résultat

AC1 : PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de cette rubrique à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

_,, ,, ,, ,,	Nombre	Coût	Valeur au	Part dans
Désignation du titre	de Titres	d'Acquisition	31/12/2021	l'actif net
Actions		376 668,671	365 155,379	60,87%
ASSAD	21 780	45 892,172	36 089,460	6,02%
ATB	17552	41 119,110	40 194,080	6,70%
BNA	7 031	56 615,673	54 848,831	9,14%
CARTHAGE CEMENT	7 000	9 720,000	9 247,000	1,54%
S.A.H TUNISIE	4 620	50 100,460	51 411,360	8,57%
SFBT	2 248	34 166,613	40 933,832	6,82%
SOTETEL	21 217	65 455,650	58 558,920	9,76%
SOTUVER	3 052	21 651,214	22 255,184	3,71%
UNIMED	7 016	51 947,779	51 616,712	8,60%
Obligations de sociétés		6 000,000	6 262,422	1,04%
ATT BANK SUB 2017-1	150	3 000,000	3 104,614	0,52%
CIL 2016/2 7.5%	150	3 000,000	3 157,808	0,53%
Emprunts d'Etat		109 623,400	114 924,325	19,16%
BTA 5.6 08/2022 (12 ANS)	10	9 578,000	10 137,169	1,69%
BTA 6% 10/04/2024 (10 ANS)	102	100 045,400	104 787,156	17,47%
Total général		492 292,071	486 342,126	81,08%

Le tableau ci-dessous récapitule les mouvements du portefeuille au cours de l'exercice 2021 :

		lm45=24a	Plus		Plus
	Coût	Intérêts	(moins)	Valeur au	(moins)
	d'acquisition	courus	values	31/12	values
		nets	latentes		réalisées
Soldes au 31/12/2020	456 169,775	4 268,559	12 070,925	472 509,259	_
Acquisitions de l'exercice					
Actions et droits	586 135,060			586 135,060	
Bons de trésor assimilables (BTA)	0,000			0,000	
Obligations de sociétés	0,000			0,000	
Parts OPCVM	0,000			0,000	
Cessions et remboursements de					
l'exercice					
Actions et droits	-544 012,764			-544 012,764	40 275,446
Bons de trésor assimilables (BTA)	0,000			0,000	0,000
Obligations de sociétés	-6 000,000			-6 000,000	0,000
Parts OPCVM	0,000			0,000	0,000
Variation des plus ou moins-values la	atentes		-22 000,060	-22 000,060	
Variation des intérêts courus		-289,369		-289,369	
Soldes au 31/12/2021	492 292,071	3 979,190	-9 929,135	486 342,126	40 275,446

AC2 : PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES

Le solde des « disponibilités et des placements monétaires » se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Placements monétaires	101 310,398	0,000
Disponibilités	20 448,522	113 670,897
Total Placements monétaires et disponibilités	121 758,920	113 670,897

Les placements à terme se présentent comme suit :

Prise en pensions livrées	Taux	Jouissance	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2021	% de l'actif net
Prise en Pension livrée 97					
BTA 6% Avril 2024, 60j	6,44%	12/11/2021	100 412,266	101 310,398	16,89%
11/01/22					
Total général			100 412,266	101 310,398	16,89%

Les disponibilités se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Amen Bank	5 519,685	112 065,316
Ventes de titres à encaisser	14 928,837	1 605,581
Sommes à régler	0,000	0,000
Total disponibilités	20 448,522	113 670,897

AC3: CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances d'exploitation se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Rémunération compte en banque	183,720	0,000
Etat retenue à la source	10,049	486,532
Total des créances d'exploitation	193,769	486,532

PA1: OPERATEURS CREDITEURS

La rubrique « opérateurs créditeurs » se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Rémunération du gestionnaire à payer	1 841,613	1 722,644
Rémunération du dépositaire à payer	2 999,412	1 495,644
Commission Clearing à payer	419,890	209,392
Commission de Surperformance à payer	650,512	2 360,122
Total des opérateurs créditeurs	5 911,427	5 787,802

PA2: AUTRES CREDITEURS DIVERS

La rubrique « autres créditeurs divers » se détaille comme suit :

Total des autres créditeurs divers	2 533,423	3 335,646
Autres créditeurs (CMF)	52,937	50,077
Etat retenue à la source	0,000	255,756
Honoraires CAC	2 480,486	3 029,813
	31/12/2021	31/12/2020

CP1: CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

Capital Au 01/01/2021

Montant en nominal	401 400,000
Nombre de parts	4 014
Nombre de porteurs de parts	2
Souscriptions Réalisées	
Montant en nominal	0,000
Nombre de parts	0
Nombre de porteurs de parts entrants	0
Rachats Réalisés	
Montant en nominal	0,000
Nombre de parts	0
Nombre de porteurs de parts sortants	0
Capital Au 31/12/2021	
Capital	574 284,525
Montant en nominal	401 400,000
Sommes non distribuables	172 884,525
Nombre de parts	4 014
Nombre de porteurs de parts	2

Les sommes non distribuables au 31/12/2021 se présentent comme suit :

Sommes non distribuables	172 884,525
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-22 000,060
Plus ou moins-values réalisés sur cession des titres	40 275,446
Frais de négociation de titres	-6 824,780
Régularisation des sommes non distribuables	0,000
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	161 433,919

CP2 : Sommes distribuables

La rubrique « Sommes distribuables » se détaille comme suit :

Sommes Distribuables	31/12/2021	31/12/2020
Résultat Distribuable de l'exercice	10 856,119	-5 445,638
Régularisations du résultat distribuable de l'exercice	0,000	144,836
Résultats Distribuables des exercices antérieurs	14 709,321	23 409,950
Régularisations des résultats distribuables des exercices antérieurs	0,000	-3 399,827
Total général	25 565,440	14 709,321

PR1: REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

La rubrique « revenus du portefeuille titres » se détaille comme suit :

Revenus du portefeuille titres	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Dividendes	18 651,520	5 762,300
Revenus Des Obligations de sociétés	452,657	824,016
Revenus Des Emprunts d'Etat	5 344,021	5 358,640
Total général	24 448,198	11 944,956

PR2: REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

La rubrique « revenus des placements monétaires » se détaille comme suit :

Revenus des placements monétaires	Du 01/01/2021	Du 01/01/2020	
	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	
Revenus des placements à terme	0,000	970,521	
Revenus des comptes de dépôt	1 344,170	1 792,322	
Revenus des prises en pension livrée	2 715,146	217,340	
Total général	4 059,316	2 980,183	

CH1: CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

La rubrique « charges de gestion des placements » se détaille comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/01/2021	Du 01/01/2020
	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Rémunération fixe du gestionnaire	7 157,573	6 725,591
Commission de surperformance	650,512	2 360,122
Commission de clearing	832,935	833,016
Commissions de dépôt	5 949,920	5 950,062
Total général	14 590,940	15 868,791

CH2: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

La rubrique « autres charges d'exploitation » se détaille comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Redevance CMF	601,497	565,195
Rémunération commissaire aux comptes	1 788,833	3 029,813
Impôts & taxes & versement assimilés	80,400	91,600
Publicité & publications	300,385	200,385
Autres charges d'exploitation	0,059	559,420
Services bancaires & assimiles	289,281	55,573
Total général	3 060,455	4 501,986

Note 5 : Autres notes aux Etats financiers

5.1 Données par part et ratios pertinents

Donnée par part	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Revenus des Placements	7,102	3,718	6,369	4,214	4,882
Charges de Gestion des placements	-3,635	-3,953	-3,502	-2,840	-2,556
Revenu net des placements	3,467	-0,235	2,867	1,375	2,326
Autres Charges d'exploitation	-0,762	-1,122	-0,649	-0,509	-0,490
Résultat d'Exploitation (1)	2,705	-1,357	2,218	0,866	1,836
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,036	-0,138	0,000	-0,014
Sommes distribuables de l'exercice	2,705	-1,321	2,080	0,866	1,822
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	-0,036	0,138	0,000	0,014
(annulation)	0,000	0,000	0,100	0,000	0,014
Variation des +/- Values potentielles sur	-5,481	3,174	-17,170	6,096	5,295
titres	0,101	0,	,	0,000	0,200
+/- Values Réalisées sur cessions de titres	10,034	-2,108	9,014	10,005	3,796
Frais de négociation de titres	-1,700	-0,738	-0,531	-1,724	-0,482
+/- Values sur titres et frais de	2,853	0,327	-8,686	14,376	8,609
négociation (2)	2,000	0,027	0,000	14,070	0,000
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	5,557	-1,030	-6,468	15,242	10,445
Droits de sorties	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	2,853	0,327	-8,686	14,376	8,609
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,787	1,226	0,000	0,149
Sommes non distribuables de l'exercice	2,853	1,114	-7,460	14,376	8,758
Distribution de dividendes	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Valeur liquidative	149,439	143,882	144,415	149,795	134,553

Ratios de gestion des placements	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	2,48%	2,53%	1,72%	2,00%	2,00%
Autres charges d'exploitation / Actif Net Moyen	0,52%	0,72%	0,32%	0,36%	0,38%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif Net Moyen	1,84%	-0,87%	1,09%	0,61%	1,44%
Actif Net Moyen	588 684,731	627 849,180	953 663,301	906 685,643	816 223,983

5.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion du FCP « MCP EQUITY FUND » est confiée à MENA CAPITAL PARTNERS. Cette dernière a pour mission notamment :

- Assurer l'ensemble des taches relatives à la gestion financière, commerciale, administrative et comptable conformément aux dispositions légales et réglementaires.
- Mettre à la disposition du FCP l'ensemble de ses moyens humains et matériels pour gérer au mieux son portefeuille titres en essayant de saisir les meilleures opportunités de placements, d'acquisition ou de cession de titres.
- Communiquer quotidiennement la valeur liquidative des parts du FCP au Conseil du Marché Financier.
- Mettre à la disposition des porteurs de parts dans le délai légal suivant la clôture de l'exercice du fonds, les états financiers certifiés du FCP, accompagnés du rapport du commissaire aux comptes et du rapport de gestion.
- Assurer ses missions avec la plus grande diligence, dans le respect des règles légales et déontologiques, et aux bénéfices exclusif des porteurs de parts du FCP.
- Fournir toutes informations et documents justificatifs réclamés par le dépositaire pour lui permettre de s'acquitter de sa mission de vérification et de contrôle.

En rémunération des services de gestion de « MCP EQUITY FUND », MENA CAPITAL PARTNERS perçoit une commission de gestion de 1% HT de l'actif net par an. Cette rémunération, décomptée jour par jour, est réglée trimestriellement à terme échu.

En plus de cette commission, il est prévu une commission de surperformance qui vise à rémunérer le gestionnaire dès que **MCP EQUITY FUND** réalise une performance positive supérieure à celle de l'indice TUNINDEX.

Cette commission de surperformance qui est de 15% HT par an est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel réalisé et la performance annuelle de l'indice TUNINDEX.

Le calcul de cette commission se fait au jour le jour et vient en déduction de la valeur liquidative. Une provision ou le cas échéant une reprise de provision en cas de sous performance est comptabilisée à chaque calcul de la valeur liquidative.

L'Amen Bank assure les fonctions de dépositaire du « MCP EQUITY FUND ». Elle est notamment chargée à ce titre de :

- La conservation des actifs du MCP EQUITY FUND
- Le contrôle de la régularité des décisions du gestionnaire du MCP EQUITY FUND
- L'intervention de façon particulière à certaines étapes de la vie du MCP EQUITY FUND.

En rémunération de ses services de dépositaire, Amen Bank perçoit une rémunération annuelle de 0,16% (HT) de l'actif net avec un minimum de 5 000 dinars (HT) par an à partir de la 3^{ème} année de vie du fonds et une commission de clearing égale à 700 dinars (HT) par an.